

Consortium de validation des compétences

Rapport d'activité

2023



A.	INTRODUCTION	3
B.	Vision, Missions, Valeurs du Consortium	5
1.	Quelle est notre vision ?	5
2.	Quelles sont nos missions ?	5
3.	Quelles sont nos valeurs ?	6
C.	Contexte institutionnel	7
1.	Cadres de référence	7
2.	Le Fonds Social Européen	9
D.	La validation des compétences en quelques chiffres	11
1.	Evolution du dispositif	11
1.1.	2023 en quelques chiffres	11
1.2.	L'offre en un coup d'œil	11
1.3.	Les épreuves en un coup d'œil	11
1.4.	La RAF En un coup d'œil	12
2.	Les épreuves de validation des compétences	12
2.1	Les métiers	12
2.2	Le taux de réussite et de présence aux épreuves	15
2.3	Le profil des candidats	15
2.4	La Validation en entreprise	18
2.5	La Validation en milieu carcéral	19
3.	La Reconnaissance des Acquis de Formation	19
3.1	Les métiers	20
E.	Mise en œuvre de la Note d'orientation stratégique	21
1.	Axe stratégique 1 : Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics	21
1.1.	Missions structurelles	21
1.2.	Priorités 2023	34
2.	Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation	37
2.1	Missions structurelles	37
2.2	Priorités 2023	44
3.	Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence	45
3.2	Missions structurelles	45
3.2	Priorité 2023	46
4.	Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la validation des compétences	47
4.2	Missions structurelles	47
4.2	Priorités 2023	52
F.	Rapport par Région	55

1. Région Bruxelles-Capitale	55
1.1. Activités conjointes menées en région Bruxelles-Capitale	55
1.2. Actions spécifiques menées par Bruxelles Formation	65
1.3. Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale	75
1.4. Actions spécifiques menées par le SFPME	82
2. Région wallonne	90
2.1. Activités conjointes menées en région wallonne	90
2.2. Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale	101
2.3. Actions spécifiques menées par l'IFAPME	108
2.4. Actions spécifiques menées par Le Forem	118
G. Annexes	127
1. Liste des Titres de compétence disponibles	127
2. Liste des Centres	139
3. Composition du Comité directeur	147
4. Composition de la Commission consultative et d'agrément	149
5. Composition de la Cellule exécutive et missions d'appui	153
6. Liste des abréviations	164
7. Glossaire	165

Remarque préliminaire

Le Consortium de validation des compétences se montre en permanence attentif à l'observation de la loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes et au décret de la Communauté française du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, tout particulièrement pour les noms de métiers. Le présent document suit les recommandations du guide édité sur ce plan par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A. INTRODUCTION

2023 : l'anniversaire et la relance

La validation des compétences a fêté ses 20 ans le 16 octobre 2023 à Namur : une très belle rencontre entre les acteurs qui ont créé le dispositif et ceux qui la font vivre aujourd'hui. Une première édition du « momentum » annuel que notre nouvelle stratégie de communication a conçu pour mobiliser les candidats, les équipes et les partenaires, pour remercier les fondateurs et les ambassadeurs, et pour célébrer aussi « une belle aventure humaine » !

Et en effet, notre collectif s'agrandit, tout particulièrement grâce au Plan de relance wallon (PRW) : De nouveaux collègues sont arrivés dans l'équipe des méthodologues, dans le pôle « partenariats », en communication, dans le pôle « Budget comptabilité Finances »... Les accompagnateur(rice)s VDC du FOREm, de l'IFAPME et de l'Enseignement de Promotion sociale sont progressivement entrés en fonction au sein des Centres agréés de validation des compétences. Trois conseillers « validation des compétences » ont été recrutés fin d'année dans les Carrefours et Cités des métiers en Wallonie (à Charleroi, Liège et Namur) pour venir compléter le réseau d'information et d'orientation qu'ils forment désormais avec la Cité des métiers de Bruxelles.

Ce travail d'information en présentiel est soutenu par le développement de notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn), des actualités sur le site internet et des témoignages vidéo de candidat(e)s et d'entreprises.

Avec de premiers résultats à la clé sur le terrain : 6.058 Titres de compétence ont été délivrés à nos publics en 2023 via le secrétariat de la Cellule exécutive (Célex) : 3.723 Titres de compétence délivrés à la suite d'épreuves de validation des compétences ; 2.785 Titres de compétence via la Reconnaissance des Acquis de Formation. Les Centres wallons ont renoué avec 2019, meilleure année avant-COVID atteignant ainsi les objectifs du PRW. Bruxelles est sur le même chemin. Cette forte progression dans les deux régions concerne tous les publics, sous tous statuts, mais plus particulièrement les travailleurs qui constituent pour la première fois la première des catégories socioprofessionnelles représentées dans nos statistiques. 43% des candidats présents à l'épreuve se sont déclarés travailleurs, 37% chercheurs d'emploi et 20% étant regroupés sous d'autres statuts.

Cette évolution a été soutenue par notre dispositif de validation des compétences des travailleur(euse)s, en entreprises : 77 d'entre-elles ont été informées et accompagnées en 2023, et des travailleur(euse)s de 29 d'entre-elles ont passé 344 épreuves. Le mouvement concerne tout autant les entreprises privées et de l'économie sociale que la fonction publique. Dans cette dernière, les pouvoirs locaux sont à la

pointe : en Wallonie avec nos collègues du CRF depuis de nombreuses années et désormais à Bruxelles avec l'ERAP qui pourra s'appuyer également sur une circulaire « Titres de compétence professionnelle dans la fonction publique locale » finalisée en septembre 2023 pour clarifier la manière d'implémenter la validation des compétences au sein des pouvoirs locaux bruxellois.

Du côté des chercheurs d'emploi, deux études (de View et du FOREM) ont objectivé les taux de sorties vers l'emploi et vers la formation des sortants certifiés par la validation des compétences, des taux particulièrement élevés pour les faiblement diplômés et les personnes de nationalités hors Union européenne.

L'équipe des experts méthodologiques ont développé 8 nouveaux métiers en 2023 ce qui représente 16 référentiels de validation des compétences. 2 métiers existants ont également été « complétés » de nouvelles unités de compétence en lien avec les évolutions numériques. Ont aussi débuté les travaux pour 10 métiers qui se clôtureront en 2024.

Cette dynamique de l'offre se traduit dans de nouveaux agréments de Centres pour les métiers ouvrant l'accès des publics aux épreuves de jardinier(ère) d'entretien, cuisinier(ère) travaillant seul, technicien(ne) frigoriste, médiateur(rice) numérique, conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle, ouvrier(ère) polyvalent(e)... L'implication des Centres est fortement soutenue par les projets développés dans le cadre du PRW. Bruxelles n'est pas en reste avec une innovation : les premières épreuves menées en coopération avec à la Ligue Braille (9 épreuves pour 7 Titres de compétence délivrés à des personnes malvoyantes). Bruxelles inspire aussi la Wallonie avec le développement d'un dispositif « Info-accompagnement » en partenariat avec des CISP de Mons-Borinage, Charleroi et Liège, qui s'appuie sur l'expériences des Missions locales bruxelloises.

2023 aura aussi été européenne avec la clôture du projet Erasmus Transval-EU qui a permis de concrètement tester les meilleures modalités de prise de conscience de l'importance des compétences transversales dans la réussite des épreuves, tant pour les candidats que pour les Centres. Mais aussi avec l'approbation du financement du portefeuille FSE + « CerVal » (soutant la certification via la validation des compétences) pour la période 2022-2025.

B. VISION, MISSIONS, VALEURS DU CONSORTIUM

1. QUELLE EST NOTRE VISION ?

Tel que recommandé par le Conseil de l'Union européenne, le système de validation des compétences :

- ❖ renforce l'employabilité et la mobilité professionnelle des travailleurs, occupés ou non.
- ❖ renforce la cohésion sociale en permettant aux citoyens qui ne possèdent pas de titre scolaire de voir reconnaître par un système légal des compétences acquises par l'expérience de travail, de formation professionnelle, de vie.

2. QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Le Consortium de validation des compétences (CVDC) organise les démarches visant à vérifier la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles pour obtenir un Titre de compétence reconnu par les prestataires associés.

En particulier, à la demande des trois gouvernements (Région Wallonne, Communauté française et COCOF), le Consortium de validation des compétences :

- ❖ Organise l'agrément des Centres de validation.
- ❖ Coordonne l'offre de validation des compétences et favorise son développement.
- ❖ Assure le suivi des demandes de validation.
- ❖ Établit la méthodologie d'évaluation des compétences commune aux Centres de validation.
- ❖ Élabore les référentiels de validation destinés aux épreuves organisées dans les Centres.
- ❖ Organise la coordination des référentiels de validation avec les référentiels métiers et de qualification dans une optique européenne, fédérale, communautaire et régionale.
- ❖ Assure la confidentialité des informations recueillies.
- ❖ Favorise la reconnaissance des Titres de compétence.
- ❖ Assure la mission générale d'organisation et de gestion de l'ensemble du processus de validation.

3. QUELLES SONT NOS VALEURS ?

Le citoyen est au centre de nos préoccupations.

Nous favorisons son bien-être économique et social dans une perspective d'égalité des chances.

- ❖ **Emancipation sociale** : L'accès ou le maintien à l'emploi, l'évolution de carrière et l'apprentissage tout au long de la vie sont des objectifs que nous poursuivons et qui participent à l'émancipation des citoyens.
- ❖ **Equité** : Le traitement est équitable pour tous.
- ❖ **Pertinence** : La validation des compétences répond aux besoins et aux attentes du citoyen.
- ❖ **Transparence** : Le dispositif est transparent pour les usagers et les parties prenantes.
- ❖ **Confiance** : Par le suivi de nos conventions de partenariat, nous tentons d'inscrire des relations « gagnant-gagnant » dans le temps.

C. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

1. CADRES DE RÉFÉRENCE

Différents textes cadrent les actions et projets menés par le Consortium de validation des compétences.

L'Accord de coopération relatif à la validation des compétences, adopté le 21 mars 2019 par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, donne les missions et structure le fonctionnement du Consortium de validation des compétences.

La Note d'orientation stratégique, adoptée par les interlocuteurs sociaux et les gouvernements, définit les axes de travail prioritaires pour la période 2020-2024. Les gouvernements, les membres de la Commission consultative et d'agrément (interlocuteurs sociaux et Services Publics de l'Emploi) ont participé à l'élaboration de la Note d'orientation stratégique, en dialogue avec les cinq institutions publiques d'enseignement pour adultes et de formation professionnelle réunies au sein du Comité directeur.

La Note d'orientation stratégique est construite sur base de 4 axes stratégiques :

- ❖ Axe 1: Améliorer la réactivité de l'offre pour mieux répondre aux besoins en compétences des différents publics
- ❖ Axe 2: Renforcer le service aux publics de la validation
- ❖ Axe 3: Développer la valeur d'usage des Titres de compétence
- ❖ Axe 4: Renforcer la gouvernance de la validation des compétences

Chaque axe est décliné en objectifs généraux et opérationnels.

Les Accords de majorité et plans en Wallonie et à Bruxelles : La validation des compétences est née d'une coopération étroite entre trois niveaux de pouvoir et cinq institutions publiques qui organisent l'enseignement pour adultes et la formation professionnelle. Le dispositif relève à la fois de l'Enseignement de Promotion sociale à la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la formation professionnelle, tant en Région wallonne qu'à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Il se trouve, dès lors, au croisement de trois déclarations gouvernementales et de leurs priorités de législation.

La déclaration de politique communautaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles évoque :

- ❖ L'amélioration de la certification par « une réforme des certifications qui prenne en compte l'intérêt de l'élève et qui dépasse les blocages institutionnels ».

- ❖ Le développement de passerelles, tout particulièrement en Enseignement de Promotion sociale.

La déclaration de politique régionale wallonne vise à :

- ❖ Intégrer la validation des compétences dans un « dossier unique virtuel pour tout demandeur d'emploi ».
- ❖ « Développer une offre de formation à l'utilisation des outils informatiques de base à l'attention des demandeurs d'emploi, avec, pour objectif, une validation de compétences ».
- ❖ Renforcer également la valorisation des compétences des travailleurs acquises au travail.

Par ailleurs, le gouvernement wallon veut accroître le taux de certification et d'insertion des personnes en situation de handicap.

En cours de législature, le Gouvernement wallon s'est doté du **Plan de relance de la Wallonie**, définitivement adopté en novembre 2021. La validation des compétences est concernée par trois mesures du Plan de relance de la Wallonie. La première mesure se compose de deux projets dont le CVDC est l'organisme porteur :

- ❖ Projet 21.a. - Mettre en œuvre le Certificat de compétence professionnelle (CCP).
- ❖ Projet 21.b - Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie.

La validation des compétences est également associée aux :

- ❖ Projet 19 : Parcours de renforcement des compétences pour les premiers niveaux de qualification (dont la validation des travailleurs dans les entreprises d'économie sociale).
- ❖ Projet 18 : Réflexion sur la mutualisation des profils et référentiels.

Le projet 19, dans son volet « économie sociale », avait démarré dès 2021. Durant l'année 2022, les partenaires qui composent le comité de pilotage du projet 21.b (IFAPME, FOREM, Enseignement de Promotion sociale, Cabinet de la Ministre Christie Morreale, Service Public de Wallonie, Interfédé et CVDC) ont, avant tout, précisé le contenu, la structuration et la planification des différents projets repris dans le Fonds de développement wallon de la validation des compétences, avant de démarrer leur mise en œuvre après la décision finale du Gouvernement wallon en juillet 2022.

Dans leurs accords de majorité, les gouvernements de la **Commission communautaire française et de la Région de Bruxelles-Capitale** se sont fixé l'objectif d'accélérer le développement de la validation des compétences en visant la délivrance de 4.000 Titres de compétence chaque année en Région bruxelloise.

Cet objectif sera poursuivi notamment en :

- ❖ Accélérant l'augmentation du nombre de Centres de validation des compétences agréés à Bruxelles et de l'offre de métiers disponibles.
- ❖ Mettant en œuvre la validation des compétences dans les organismes publics.
- ❖ S'intégrant à la réforme de l'insertion socioprofessionnelle.
- ❖ Coordonnant l'offre de services aux primo-arrivants dans leur parcours d'accueil (dont la VDC) via une coupole bruxelloise sous l'égide de la COCOM.

Leurs déclarations, dont la mise en œuvre concerne l'Objectif 2.3, « Renforcer les politiques croisées emploi-formation » de la Stratégie GO4Brussels¹, prévoient en outre :

- ❖ La couverture des frais de transport des publics de la formation et de la validation organisée ou subventionnée par les pouvoirs publics.
- ❖ Le développement de la validation des compétences des détenus.
- ❖ La mise en place d'une certification couvrant l'ensemble des formations qualifiantes et la validation des compétences organisée par les opérateurs francophones.
- ❖ Le développement d'un mécanisme de validation des compétences dans les métiers de l'environnement.
- ❖ L'organisation d'un centre de référence et de validation de compétences dans la fonction publique.

C'est tout particulièrement au travers de la Coordination bruxelloise de la validation des compétences que le Consortium met ces objectifs en œuvre.

2. LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

La validation de l'apprentissage non-formel et informel est à l'ordre du jour de l'Union européenne (UE) depuis le lancement de la **stratégie de Lisbonne** en 2000. Plusieurs processus ont été mis en œuvre par l'UE pour créer des cadres favorables à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, à l'articulation des différentes formes d'apprentissage et à l'accroissement de la mobilité des apprenants.

Depuis lors, le FSE joue un rôle important dans la mise en œuvre par l'Union européenne en faveur d'une « croissance intelligente, durable et inclusive ». A la suite de la programmation FSE 2014-2020, un portefeuille de projets et les dossiers de candidature ont été déposés dans le cadre de la **programmation FSE+ 2021-2027**.

Le dispositif de validation des compétences, après vingt années d'existence, est entré dans une nouvelle étape de développement, celle de la **consolidation** et de **l'amplification**. Il s'agit d'augmenter le

¹ Voir sur le site de la Stratégie Go4Brussels 2030 : http://go4.brussels/Textes/S2030_FR%20%20DEF%204.0%20RV%20MR.pdf

nombre de bénéficiaires (tant les candidats aux épreuves que les porteurs de Titre(s) de compétence), en répondant encore mieux aux besoins spécifiques de ces publics et à l'évolution du marché de l'emploi et en assurant une meilleure couverture géographique et temporelle de l'offre.

Le projet rendu dans le cadre du FSE+ s'inscrit dans le portefeuille de dossiers « CerVal », « La validation des compétences, levier de la certification professionnelle des adultes », aux côtés des dossiers de Bruxelles Formation, de l'Enseignement de Promotion sociale, du Forem et de l'IFAPME. Intitulé « Renforcement des capacités du Consortium de validation des compétences, en phase avec les compétences attendues sur le marché du travail », ce dossier s'articule autour de trois sous-objectifs :

- ❖ Construire une offre de validation répondant de manière efficiente aux défis et transitions actuels, ainsi qu'à la diversité des publics.
- ❖ Renforcer la stratégie d'information et de communication sur le dispositif.
- ❖ Contribuer au développement de la valeur d'usage des Titres de compétence en concertation avec les partenaires concernés.

Ce déploiement poursuit l'objectif particulier de rapprocher la validation des compétences des candidats et des organismes en charge de leur insertion, en leur garantissant un mode d'évaluation et un accompagnement adaptés aux différents contextes dans lesquels ils évoluent. L'effort à fournir pour y parvenir est à la fois méthodologique et partenarial. En parallèle, le travail de reconnaissance du Titre de compétence doit être poursuivi pour accroître la valeur du Titre de compétence.

D. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

Remarque préliminaire : la synthèse suivante a été réalisée au départ des sessions finalisées par les Centres dans Val'id. A travers ces résultats, ce sont les missions de base reprises dans le Décret que nous retrouvons.

1. EVOLUTION DU DISPOSITIF

1.1. 2023 en quelques chiffres

- ❖ 6.058 Titres de compétence délivrés :
 - 3.273 Titres de compétence délivrés à la suite des épreuves de validation des compétences
 - 2.785 Titres de compétence émis via la Reconnaissance des Acquis de Formation
- ❖ 91 métiers pour lesquels des référentiels ont été produits depuis 2005.

1.2. L'offre en un coup d'œil

- ❖ 10 métiers pour lesquels des référentiels ont été produits en 2023 :
 - 8 nouveaux métiers, dont 5 en conformité avec les profils SFMQ
 - 2 métiers avec de nouvelles UC afin de répondre à l'évolution des techniques et des besoins du marché
- ❖ 48 Centres de validation agréés
 - 47 Centres de validation actifs
 - 121 sites de validation actifs

1.3. Les épreuves en un coup d'œil

- ❖ 4.835 inscriptions de candidats
- ❖ 4.207 épreuves réalisées²
- ❖ 1.908 sessions réalisées
- ❖ 78 % de taux de réussite
- ❖ 87 % de taux de présence moyen
- ❖ 57 métiers pour lesquels des sessions ont été réalisés recouvrant 126 unités de compétence
- ❖ 47 Centres de validation actifs sur 121 sites de validation
 - 48 Centres de validation agréés

² On entend par « épreuve » un candidat présent à une session de validation. Ce terme est donc à distinguer d'une « session » de validation à laquelle participe un (ou plusieurs) candidat(s)

- 2.076 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre en 2023

1.4. La RAF En un coup d'œil

- ❖ 132 Dossiers de correspondance acceptés depuis 2011
- ❖ 43 métiers concernés par le processus
- ❖ 1.248 personnes ayant obtenu au moins un Titre en 2023

2. LES ÉPREUVES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

2.1 Les métiers

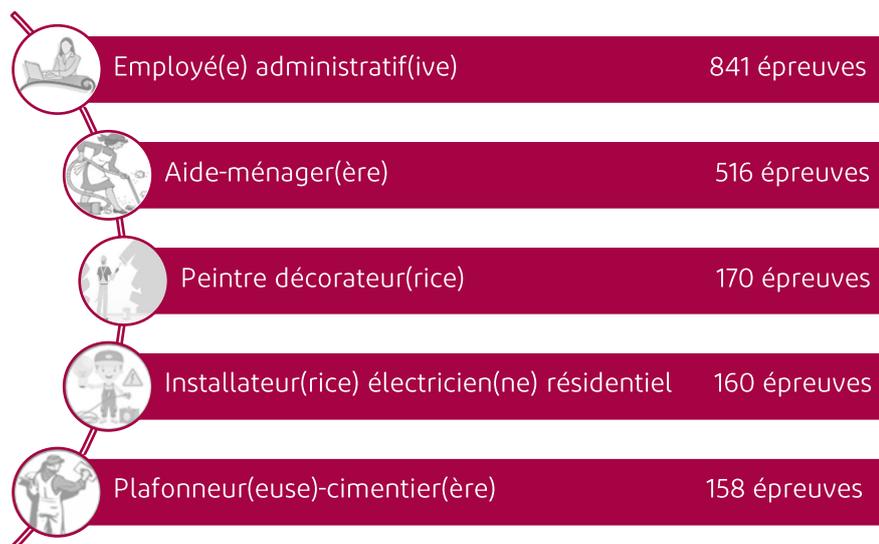
Métier	2022		2023	
	Épreuves	Taux de réussite	Épreuves	Taux de réussite
Employé(e) administratif(ive)	841	72%	977	65%
Aide-ménager(ère)	516	79%	423	83%
Conducteur(rice) de chariot élévateur	139	88%	272	90%
Esthéticien(ne)	78	65%	237	84%
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	160	84%	227	81%
Agent(e) d'accueil	104	77%	201	66%
Peintre décorateur(rice)	170	59%	164	60%
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	158	78%	141	82%
Technicien(ne) PC & réseaux	109	75%	136	81%
Carreleur(euse)	81	84%	128	89%
Fontainier(ère)	40	100%	119	92%
Aide-cuisinier(ière) en collectivité	64	92%	104	93%
Maçon(ne)	67	78%	89	81%
Agent(e) de propreté			88	100%
Jardinier(ère) d'entretien	81	88%	76	92%
Tuteur(rice) en entreprise	98	97%	74	93%
Aide-comptable	43	53%	56	61%
Coiffeur(euse)	47	70%	55	71%
Valoriste généraliste	18	83%	48	79%
Couvreur(euse)	25	72%	43	67%
Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur	15	100%	40	98%
Coiffeur(euse) autonome	39	46%	37	30%
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	38	89%	36	92%
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	31	65%	35	80%
Paveur(euse)	18	89%	35	83%
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	28	82%	33	76%
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	30	57%	31	81%
Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	15	93%	30	87%

Métier	2022		2023	
	Épreuves	Taux de réussite	Épreuves	Taux de réussite
Poseur(euse) de fermetures menuisées	44	95%	28	86%
Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	37	95%	22	95%
Technicien(ne) frigoriste			22	82%
Peintre industriel	20	85%	21	67%
Tôlier(ère) industriel	37	97%	18	100%
Découpeur(euse)-désosseur(euse)	32	75%	17	100%
Accueillant(e) d'enfants	7	86%	16	94%
Préparateur(rice) de viandes	49	100%	16	100%
Fossoyeur(euse)	28	100%	14	100%
Ouvrier(ère) polyvalent(e)			13	77%
Auxiliaire technique de spectacle	17	41%	10	100%
Conducteur(rice) d'engins de terrassement	12	75%	9	67%
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel	23	100%	9	100%
Technicien(ne) en installations électriques			9	44%
Technicien(ne) en système d'usinage	8	88%	7	71%
Garçon/serveuse restaurant	5	100%	6	100%
Employé(e) administratif(ive) des services Commerciaux	10	70%	5	20%
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	11	82%	5	80%
Monteur frigoriste	12	83%	5	80%
Magasinier(ère)	9	67%	4	75%
Grimpeur(euse)-élagueur(euse)	10	70%	3	33%
Opérateur(rice) call center	19	74%	3	67%
Mécanicien(ne) automatique			2	100%
Opérateur(rice) de production en industrie Alimentaire	6	100%	2	100%
Régisseur(euse)	2	100%	2	100%
Coffreur(euse)			1	100%
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle			1	100%
Médiateur(rice) numérique			1	100%
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	1	100%	1	0%
Barman(maid)	2	100%		
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire	5	100%		
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	1	100%		
Total général	3.460	78%	4.207	78%

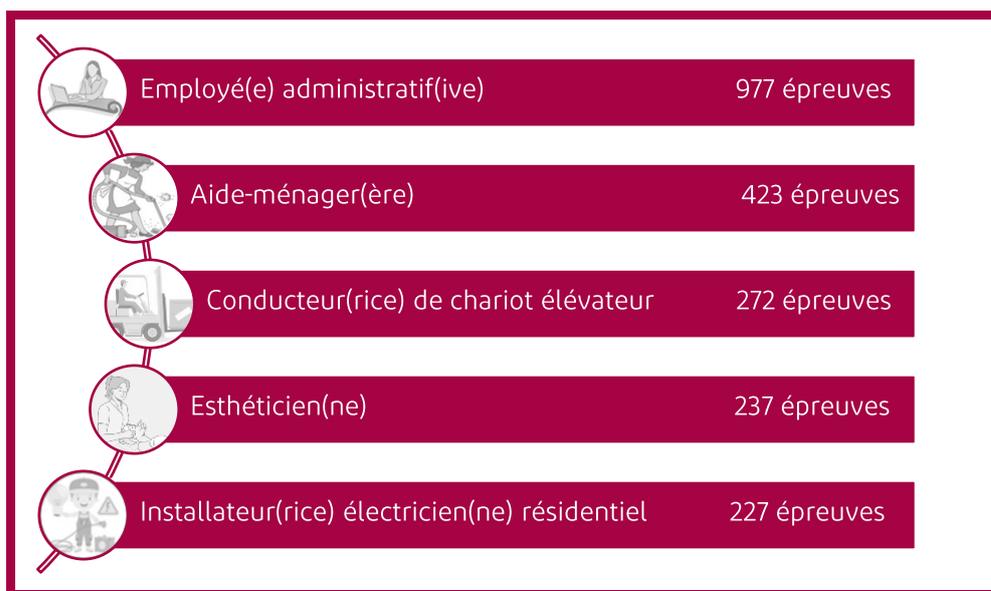
FIGURE 1 : Nombre d'épreuves par métier et taux de réussite (2022-2023)

Top 5 des métiers les plus validés

En 2022, le palmarès était le suivant :



En 2023, la situation se présente comme suit :



L'ensemble de ces métiers représente 51 % des épreuves réalisées. Les dix premiers métiers représentent 69 % des épreuves mises en œuvre.

La baisse la plus importante est enregistrée pour le métier d'aide-ménager(ère). 93 épreuves de moins qu'en 2022 ont été réalisés pour ce métier. Les hausses les plus importantes entre 2022 et 2023 sont enregistrées par les métiers :

1. Esthéticien(ne)	+ 159 épreuves
2. Employé(e) administratif(ive)	+ 136 épreuves
3. Conducteur(rice) de chariot élévateur	+ 133 épreuves
4. Agent(e) d'accueil	+ 97 épreuves
5. Agent(e) de propreté	+ 88 épreuves

Les métiers d'installateur(rice) électricien(ne) résidentiel et de fontainier(ère) ont également vu de belles progressions, environ 50

épreuves supplémentaires ayant été organisées par rapport à l'année 2022.

2.2 Le taux de réussite et de présence aux épreuves

Le taux de réussite moyen des candidats aux épreuves de validation des compétences reste stable depuis 2021. Il est toujours de 78 %. La moyenne de présence est de 87 %. Cette moyenne est également stable depuis 2021. Elle tourne entre 87 et 88 %.

2.3 Le profil des candidats

En 2023, 2.738 personnes distinctes ont été inscrites à au moins une épreuve de validation des compétences – en ce compris les personnes absentes durant l'épreuve. Lors des épreuves, 2.466 candidats étaient présents. Au terme du processus de validation des compétences, 2.076 personnes ont obtenu au moins un Titre de compétence.

En 2023, 38 % des candidats certifiés ont obtenu plus d'un Titre de compétence. Une personne a obtenu 12 Titres de compétence pour les métiers de maçon(ne), carreleur(euse) et installateur(rice) électricien(ne) résidentiel.

Titres obtenus	Personnes
12 Titres de compétence	1
8 Titres de compétence	1
7 Titres de compétence	2
6 Titres de compétence	4
5 Titres de compétence	26
4 Titres de compétence	76
3 Titres de compétence	145
2 Titres de compétence	525
1 Titre de compétence	1.296

La répartition hommes-femmes

Parmi les 2.466 candidats présents, 1.359 étaient des hommes et 1.107 étaient des femmes. En 2022, c'étaient 1.148 hommes et 932 femmes qui étaient présent(e)s. La répartition est donc de 55 % d'hommes et de 45 % de femmes. Cette répartition reste stable depuis 2021.

Les femmes réalisent la majorité de leurs épreuves pour les métiers d'employé(e) administratif(ive), d'aide-ménager(ère), d'esthéticien(ne) et d'agent(e) d'accueil. Les métiers pour lesquels les hommes passent le plus d'épreuves sont, quant à eux : conducteur(rice) de chariot élévateur, installateur(rice) électricien(ne) résidentiel, peintre décorateur(rice), employé(e) administratif(ive), plafonneur(euse)-

cimentier(ère), carreleur(euse), technicien(ne) PC & réseaux et celui fontainier(ère).³

Le profil socio-professionnel des candidats

Statut socio-professionnel	Personnes distinctes	Taux de réussite
0 – Autres	518	76 %
1 – Travailleur	1.098	82 %
2 - Travailleur indépendant	105	83 %
3 - Travailleur intérimaire	37	80 %
6 - Travailleur salarié - Secteur public	483	80 %
7 - Travailleur salarié - Secteur privé	484	85 %
2 - Chercheur d'emploi	950	74 %
4 - Chercheur d'emploi non-indemnisé	259	67 %
5 - Chercheur d'emploi Indemnisé	704	76 %

FIGURE 2 : Statut socio-professionnel des candidats présents (2023)

En 2023, nous pouvons noter que la croissance de tous les profils socio-professionnels se confirme. Et cette croissance est plus forte pour les travailleurs. Ce faisant, pour la première fois depuis 2005, le dispositif comptabilise un plus grand nombre de travailleurs que de chercheurs d'emploi. La proportion de la catégorie « Autre »⁴ reste relativement stable.

La répartition en 2023 des catégories est :

Travailleurs	43 %
Chercheurs d'emploi	37 %
Autres	20 %

³ Les métiers sont repris s'ils comptabilisent plus de 100 épreuves réalisées en 2023. Ce critère vaut pour les métiers listés pour les hommes et pour les femmes.

⁴ Par exemples : inactifs, étudiants, personnes sous le CPAS, chercheurs d'emploi avec un contrat de travail, migrants, etc.

Le niveau de certification des candidats

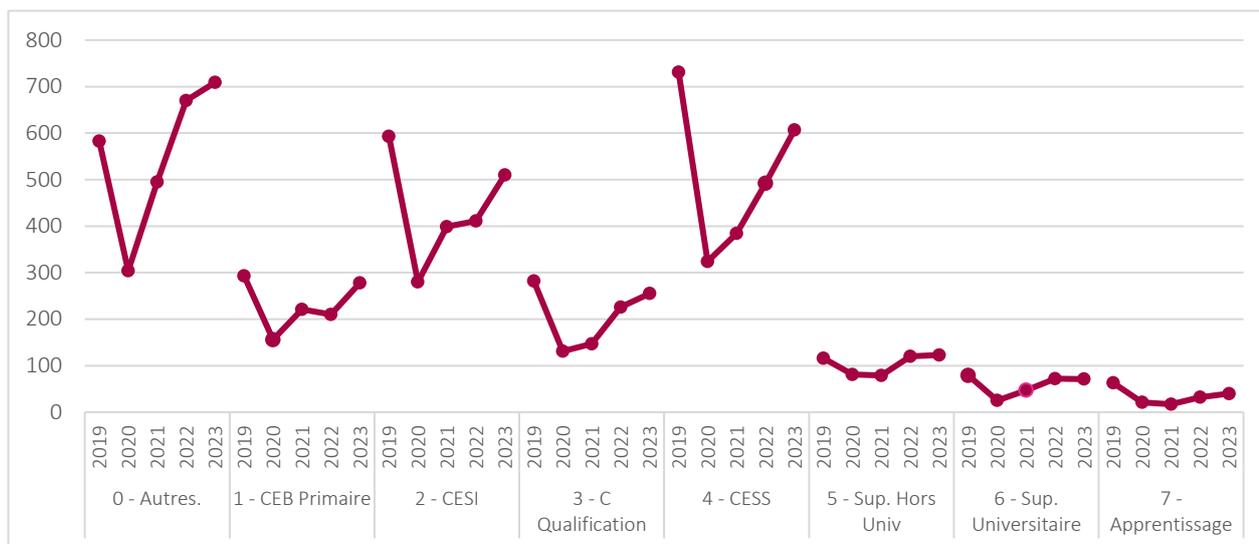


FIGURE 3 : Répartition des candidats par niveau d'études (2019-2023)

La répartition des candidats par tranche d'âge

La validation des compétences touche toutes les tranches d'âge. Voici la répartition par tranche d'âge des candidats présents aux épreuves :

Tranche d'âge	Nombre de personnes distinctes	Proportion
Moins de 25 ans	217	9 %
Entre 25 et 34 ans	721	29 %
Entre 35 et 44 ans	805	33 %
Entre 45 et 54 ans	567	23 %
55 ans et plus	170	7 %

TABEAU 1 : Répartition par âge (2023)

Toutefois, les candidats présents ont généralement entre 25 et 44 ans. Cette catégorie d'âge représente 62 % des candidats. La moyenne d'âge se situe à 38 ans. Cette moyenne est stable depuis 2014.

Rencontre de l'offre et de la demande : mobilité interrégionale

Lieux de résidence lors de l'épreuve	2019		2020		2021		2022		2023	
Région wallonne	2.901	64%	1.418	70%	1.869	65%	2.258	65%	2.821	67%
Centre wallon	2.767	95 %	1.330	94 %	1.713	92 %	2.122	94 %	2.644	94 %
Centre bruxellois	134	5 %	88	6 %	156	8 %	136	6 %	177	6 %
Région bruxelloise	1.414	31%	521	26%	853	30%	1.062	31%	1.161	28%
Centre wallon	281	20 %	124	24 %	152	18 %	230	22 %	278	24 %
Centre bruxellois	1.133	80 %	397	76 %	701	82 %	832	78 %	883	76 %
Région flamande	137	3%	64	3%	114	4%	116	3%	189	4%
Centre wallon	49	36 %	23	36 %	39	34 %	46	40 %	108	57 %
Centre bruxellois	88	64 %	41	64 %	75	66%	70	60 %	81	43 %
Autre	48	1%	23	1%	33	1%	24	1%	36	1%
Centre wallon	3	6 %	1	4 %	1	3 %	0	0 %	1	3 %
Centre bruxellois	45	94 %	22	96 %	32	97 %	24	100%	35	97 %

TABEAU 2 : Mobilité interrégionale (2019-2023)

La répartition des candidats en fonction du lieu de résidence reste stable par rapport à 2022. Nous pouvons tout de même noter que l’augmentation du nombre de candidats résidant en Wallonie est plus importante que celle des candidats résidant en Région de Bruxelles-Capitale.

En ce qui concerne la mobilité, nous constatons que la majorité des candidats passent leur épreuve dans leur Région. Un candidat sur vingt résidant en Wallonie passe une épreuve à Bruxelles et un candidat sur cinq résidant à Bruxelles passe des épreuves en Wallonie. La mobilité inter-régionale est presque 5 fois plus importante pour les résidents bruxellois que pour les résidents wallons.

2.4 La Validation en entreprise

Portée par l’équipe « Valent », la validation des travailleurs en entreprise s’amplifie en 2023. 29 entreprises ont réalisé des épreuves de validation des compétences. Ce sont ainsi 344 épreuves qui ont pu être réalisées.

Ces épreuves portaient sur 13 métiers distincts, dont essentiellement les métiers d’aide-ménager(ère) et de fontainier(ère). Suite aux épreuves de validation des compétences, 316 Titres de compétence ont été délivrés, à 248 personnes distinctes.

En 2023, les épreuves de validation des compétences réalisées dans le cadre des projets « Valent » connaissent une stabilisation de leur taux de présence et de réussite. En 2023, le taux de présence est de 88 % et le taux de réussite est de 92 %. Ces taux étaient respectivement de 91 % et de 87 % en 2022.

Métier	2019	2020	2021	2022	2023
Agent(e) d'accueil			2	8	3
Agent(e) de propreté					69
Aide-cuisinier(ière) en collectivité					16
Aide-ménager(ère)		7	61	66	94
Barman(maid)			1		
Conducteur(rice) de chariot élévateur	6	12			
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire		26		5	
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)			2	13	
Découpeur(euse)-désosseur(euse)					1
Fontainier(ère)					92
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel					9
Mécanicien(ne) d'entretien industriel		6			
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	7			6	2
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)		7			
Ouvrier(ère) polyvalent(e)					7
Préparateur(rice) de viandes					1

Métier	2019	2020	2021	2022	2023
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel					3
Technicien(ne) PC & réseaux					6
Tuteur(rice) en entreprise	18	17	26	56	41
Total	31	75	92	154	344

TABLEAU 3 : Nombre d'épreuves par métier via le dispositif Valent (2019-2023)

2.5 La Validation en milieu carcéral

Portée par l'équipe « Validation en milieu carcéral », les projets de validation des compétences à destination des personnes en milieu carcéral continue à se développer. En 2023, 16 épreuves de validation des compétences ont pu être réalisées pour quatre métiers distincts : aide-cuisinier(ère) en collectivité ; coiffeur(euse) ; installateur(rice) électricien(ne) résidentiel et préparateur(rice) de viandes.

Ces 16 épreuves ont pu être mises en place grâce à une collaboration avec le Centre Epicuris, le Centre Coach et le Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège.

Métiers	UC	Intramuro / Extramuros	Centre	Nombre de candidat	Réussite	Échec
Aide-cuisinier(ère) en collectivité	AIDCUISCO1		Epicuris	4	4	0
Coiffeur(euse)	COIF1		Coach	5	4	1
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	INELRE-1		Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège	1	1	0
	INELRE-2		Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège	1	0	1
Préparateur(rice) de viandes	PREPAVI-1		Epicuris	5	5	0
TOTAL	5	/	3	12	14	2

TABLEAU 4 : Nombre d'épreuves par métier via la validation en milieu carcéral (2023)

3. LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION

Pour rappel, ce sont les institutions publiques de formation, partenaires du Consortium (Bruxelles Formation, Le Forem, l'IFAPME et le SFPME) qui introduisent un dossier de demande de correspondance entre leur formation sanctionnée par une épreuve de finale et le référentiel de validation des compétences comprenant la grille d'évaluation. Dans le cas d'acceptation du dossier, les candidats sortant de formation se voient décerner un ou plusieurs Titres de

compétence correspondant aux acquis évalués dans le cadre de leur formation.

3.1 Les métiers

En 2023, 2.785 Titres de compétence ont été délivrés via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation, pour 28 métiers distincts.

Métier	2023
Agent(e) d'accueil	171
Aide-comptable	75
Carreleur(euse)	311
Coiffeur(euse) autonome	84
Conducteur(rice) de chariot élévateur	170
Couvreur(euse)	80
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	18
Employé(e) administratif(ive)	225
Fontainier(ère)	58
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	8
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	219
Jardinier(ère) d'entretien	8
Magasinier(ère)	56
Maçon(ne)	161
Monteur frigoriste	10
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	365
Opérateur(rice) call center	11
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	10
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	28
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	43
Paveur(euse)	27
Peintre décorateur(rice)	160
Peintre industriel	38
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	73
Préparateur(rice) de viandes	28
Garçon/serveuse restaurant	3
Technicien(ne) PC & réseaux	331
Vendeur(euse) automobile	14
Total	2.785

TABLEAU 5 : Titres de compétence délivrés via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation, par métier (2023)

E. MISE EN ŒUVRE DE LA NOTE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

1. AXE STRATÉGIQUE 1 : AMÉLIORER L'OFFRE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS

Ce premier axe stratégique vise le développement de l'offre dans ses trois volets :

- le **nombre de métiers disponibles** et pertinents au regard de l'emploi.
- le nombre de **Centres agréés pour ces métiers**.
- le nombre et le **dynamisme des Centres de validation qui activent ces métiers** au travers de leur programmation d'épreuves.

L'objectif est d'amplifier quantitativement et qualitativement le service aux publics visés par le dispositif.

L'attention stratégique portée à l'offre de VDC doit également nous conduire à exploiter les possibilités de diversification des modes d'évaluation.

1.1. Missions structurelles

Développer de nouveaux métiers

L'équipe méthodologique s'est étoffée de 2 nouveaux membres pour assurer les fonctions d'expert(e) méthodologique, l'un en janvier et l'autre en mai 2023. De plus, la personne en charge du projet Transval-EU, projet se clôturant courant 2023, a également élargi son domaine d'action et commencé son écolage d'experte méthodologique en septembre 2023. Ce renforcement permis grâce au financement du Plan de relance wallon a été accompagné par un processus d'accueil et de formation de ces nouveaux experts afin qu'ils puissent progressivement devenir de plus en plus opérationnels.

Une autre conséquence du fait de passer de 3 à 6 experts méthodologiques est que le nombre de référentiels produits a pu être augmenté. **Ce sont au total 8 métiers qui ont été développés en 2023 pour 16 UC au total et 10 métiers pour 15 UC qui ont débuté en 2023 et se clôtureront en 2024.**

En premier lieu, nous attirons votre attention sur les métiers qui ne faisaient pas encore partie de notre catalogue :

- ❖ Le métier de **conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle** est un nouveau métier développé à la validation des compétences. La demande, qui émanait du Forem, visait

notamment à répondre aux enjeux importants liés à ce métier au sein de l'Institution. Grâce à la réforme du Code wallon de la fonction publique, les Titres de compétence du (de la) conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle permettent d'élargir l'accès aux recrutements pour ce métier. D'autres organismes, notamment l'EPS, étaient également intéressés par cette innovation. Les membres de la Commission de référentiels, sur base des éléments relatifs à la pertinence sur le marché de l'emploi, ont décidé de répartir le métier en deux unités de compétence (UC) :

- UC1 : « Accompagner la personne en recherche d'emploi en mobilisant les techniques et les ressources adaptées »
- UC2 : « Accompagner l'employeur dans sa demande en mobilisant les techniques et les ressources adaptées »

Bien que ce soit un métier qui comporte des différences selon la région où il est exercé (ex: plans d'accompagnement des chercheurs d'emploi), les épreuves ont été conçues pour pouvoir correspondre aux réalités du terrain, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

Le testing de l'UC1 « Accompagner la personne en recherche d'emploi en mobilisant les techniques et les ressources adaptées » a été réalisé en janvier 2023. Les référentiels ont été approuvés par le Comité directeur en février 2023 et adoptés dans les semaines suivantes par les trois Gouvernements. Une épreuve à blanc a été validée en novembre 2023 au Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme. Une première épreuve y a été organisée en décembre 2023.

Il est à noter que les Titres de compétence du (de la) conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle ont été positionnés au niveau 5 du Cadre francophone des certifications, niveau pour lequel il n'y avait pas encore eu de Titre de compétence positionné.

- ❖ A la suite de la demande du Forem, relayée par la Ministre Morreale, de développer certains **métiers de l'informatique** afin de, notamment, répondre aux difficultés de recrutement des Services Publics de l'Emploi dans ce secteur, les trois grappes métiers relatives aux métiers de l'informatique qui sont développées au SFMQ vont prochainement être proposées dans l'offre de validation. :

La grappe « Poste de travail » qui comprend trois métiers :

- Le (la)technicien(ne) hardware en atelier
- Le (la)technicien(ne) poste de travail
- L'opérateur(rice) support informatique

La grappe « Réseau et système » qui comprend trois métiers :

- Le (la)technicien(ne) réseau et système
- L'opérateur(rice) système
- L'administrateur(rice) système

La grappe « Développement » qui comprend quatre métiers :

- Le (la) codeur(euse)
- Le (la) développeur(euse)
- L'analyste fonctionnel(le)
- L'architecte logiciel

Une Commission de référentiels travaille en 2023 et 2024 sur la grappe « Poste de travail ». Les travaux sur la grappe « Réseau et système » vont débuter en février 2024 et ceux sur la grappe « Développement » débuteront dès que les profils SFMQ qui s'y rapportent seront finalisés.

Cela permettra à la fois de mettre en conformité les épreuves de Technicien PC et réseaux déjà mises en place à la validation depuis de nombreuses années, mais également d'étendre l'offre de validation pour ces métiers en pénurie/tension.

- ❖ Tout comme celui de valet/femme de chambre en 2022, le métier de **gouvernant(e) d'étage** a été développé à la validation pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises de l'Horeca à la suite de la crise du Covid. Ces précieux retours du terrain ont été relayés par l'équipe Valent.

Le profil de certification développé contient deux unités de compétence :

- UC1 : « Réaliser les travaux de nettoyage, de remise en ordre et d'entretien des chambres et parties communes de l'étage ».
- UC2 : « Gérer les plaintes dans son domaine d'activité en anglais ».

L'épreuve a été conçue pour permettre son déploiement tant en Centre de validation des compétences que dans des établissements hôteliers. Elle permet également l'utilisation d'un outil digital de gestion des chambres et/ou du stock, en fonction des pratiques en vigueur dans le Centre ou l'établissement hôtelier dans lequel elle prendra place, et ce afin **d'intégrer au mieux le développement de ces outils digitaux dans les pratiques du métier.**

- ❖ Le métier de **premier(ère) commis(e) de cuisine** vient compléter l'offre de validation dans la grappe des métiers de la cuisine. Il s'ajoute à celui de cuisinier(ère) travaillant seul(e) (déjà présent dans l'offre de validation) et celui de chef(fe) de partie (en cours de développement en 2024). Cette offre complétée facilitera la progression professionnelle des candidats dans cette grappe. Le

profil de certification contient une unité de compétence, « Réceptionner les marchandises et réaliser un menu simple sous la supervision d'un responsable en cuisine ».

- ❖ Le métier de **médiateur(rice) numérique** a été développé à la demande de la Ministre Morreale, et ce afin de clarifier le rôle des travailleurs qui accompagnent le public dans la lutte contre la fracture numérique. En effet, ces travailleurs ont des appellations professionnelles différentes sans bénéficier de reconnaissance officielle (aidant numérique, animateur multimédia, conseiller numérique, etc.).

Ce métier est généralement exercé au sein d'un Espace Public Numérique (EPN), parfois rattaché à une administration communale ou un CPAS ou présent au sein d'une institution privée (asbl) d'inclusion numérique.

Les travaux de la Commission de référentiels ont débuté en mars pour se terminer fin juin. Il s'agit d'un métier pour lequel il n'existe pas à l'heure actuelle de profil SFMQ. En effet, aucune formation spécifique n'existe pour ce métier qui s'apprend généralement via l'expérience sur le terrain.

Les rôles et fonctions de ce métier ont été définis et les candidats qui passeront l'épreuve disposeront en cas de réussite d'une légitimité accrue pour exercer ce métier, ainsi que d'une appellation partagée.

Ce Titre de compétence permettra également à ses détenteurs de poser leurs candidatures au sein d'organismes publics (administration communale, CPAS, etc.) qui le mentionnent comme condition d'accès dans leurs procédures de recrutement.

Une information sur le développement de ce métier a été diffusée par l'expert méthodologique en charge du dossier lors d'un workshop organisé par la Province de Namur sur la thématique de l'aidant numérique ainsi qu'au premier salon de l'inclusion numérique organisée par le SPW à l'Aula Magna à Louvain-La-Neuve.

Deux Centres de validation se sont déjà positionnés pour proposer ce métier à la validation, l'EPS Saint-Laurent à Liège, qui a déjà réalisé une première session en décembre 2023. Le Centre TechnofuturTIC à Gosselies terminera sa procédure d'agrément en janvier 2024 avec l'audit externe et proposera des sessions dès mars 2024.

- ❖ Dans les priorités de la Nostra, une attention particulière est accordée à l'émergence d'une économie circulaire. Il est donc logique que les métiers du cycle aient été demandés par la Fédération Ressources afin, notamment, de pouvoir proposer à

ses travailleurs de valoriser leurs compétences professionnelles acquises par l'expérience.

La Commission de référentiels a mené les travaux du **mécanicien(ne) de cycles** entre juillet et novembre. Ce temps record a été rendu possible par le fait qu'il n'y ait qu'une seule unité de compétence et que les membres de la Commission de référentiels se soient particulièrement investis pour faire avancer les travaux. Le dossier a été envoyé pour approbation aux trois gouvernements francophones le 6 décembre et les démarches pour que ce Titre de compétence figure dans les documents reconnus pour l'accès à la profession ont été également initiées.

- ❖ Le métier de **vendeur(euse) en magasin** a été développé à la validation des compétences pour répondre à une demande de Coméos. Les membres de la Commission de référentiels, sur base des éléments relatifs à la pertinence sur le marché de l'emploi, ont décidé de répartir le métier en 2 unités de compétence :
 - UC1 : « Mener un entretien de vente ».
 - UC2 : « Assurer le réassort, gérer la caisse et entretenir la surface de vente ».

Le testing pour ce métier a été réalisé au Centre de compétence Forem Business en septembre 2023 et approuvé le 11 octobre par le Comité directeur et, ensuite, par les 3 gouvernements.

- ❖ Le métier de **déclarant(e) en douane** a été développé à la validation des compétences à la suite d'une demande conjointe de la part du Fonds Social Transport et Logistique (FSTL) et de Logos (Fonds de formation CP226).

Dans le contexte du Brexit, ce métier avait pour but de répondre à une demande issue du constat qu'un grand nombre d'emplois sont occupés par des travailleurs ayant acquis leur compétence de façon non formelle et sans certification.

Les membres de la Commission de référentiels, sur base des éléments relatifs à la pertinence sur le marché de l'emploi, ont décidé de répartir le métier en deux unités de compétence en y intégrant les compétences linguistiques (anglais et néerlandais) au cœur du métier, comme prévu par le profil SFMQ :

- UC1 : « Conseiller le client, établir une déclaration de douane, en assurer le suivi et poser des actes professionnels en langue anglaise ».
- UC2 : « Conseiller le client, établir une déclaration de douane, en assurer le suivi et poser des actes professionnels en langue néerlandaise ».

La seule distinction entre ces deux UC est donc la langue, avec le niveau de maîtrise prescrit par le SFMQ.

Brièvement, d'autres nouveaux métiers ou UC ont été développés, à savoir :

- ❖ **Technicien(ne) en ventilation mécanique contrôlée résidentielle** : un nouveau métier développé sur base du profil SFMQ, à la demande de Volta.
- ❖ **Régisseur(se) multimédia** : une UC supplémentaire a été consacrée au multimédia pour répondre à **l'évolution des nouvelles technologies**.
- ❖ **Technicien(ne) des arts de la scène** : deux UC ont été ajoutées afin de répondre à l'évolution des techniques et des besoins du marché. En effet, en complément des 5 UC déjà existantes et aux besoins accrus de compétences multimédias dans le secteur des arts de la scène, on constate que l'axe « multimédia évènementiel » devient incontournable. Ces nouvelles technologies sont présentes partout, tant dans les arts de la scène (concerts, représentations artistiques, etc.) que dans les évènements d'entreprises, sportifs, salons. Elles sont en parfaite adéquation avec les avancées du secteur et s'inscrivent dans les priorités de la Nostra.

Pour les métiers existant déjà à la validation des compétences mais que nous sommes tenus de **mettre en conformité** avec le profil métier et le profil formation produits par le SFMQ, certains sont également à mettre en évidence :

- ❖ Les réunions pour l'**arboriste grimpeur(euse)** en lieu et place du grimpeur(euse) élagueur(euse), ont commencé en 2023 et se termineront en 2024.
- ❖ Concernant le **conducteur(rice) de chariot élévateur** : les trois UC de ce métier deviendront, pour correspondre à ce qui a été dessiné par le SFMQ, trois métiers distincts, chaque métier reprenant une UC.
- ❖ Il en est de même pour le **conducteur(rice) d'engins mobile de chantier** : même cas de figure que pour le conducteur(rice) de chariot élévateur. Là aussi les travaux ont débuté en 2023 et se termineront en 2024.
- ❖ Une Commission de référentiels s'est penchée sur l'un des métiers les plus validés, celui **d'aide-ménager(ère) titres-services**, afin de le mettre en conformité avec les profils produits par le SFMQ et appartenant à la grappe d'aide à domicile. Cette Commission de référentiels a débuté en octobre 2023 et se finalisera début 2024. Ce métier comprenait deux UC et passera à quatre UC après sa mise en conformité. Trois des quatre UC sont communes au métier d'aide-ménager(ère) social(e), métier qui sera développé en 2024. Une attention particulière a été portée à

l'inclusion de l'aspect écologique dans les épreuves, par exemple, dans le choix des produits à utiliser. L'aspect numérique a également été intégré à l'épreuve afin d'être au plus près de l'évolution du métier, par exemple, pour l'encodage des prestations de l'aide-ménager(ère).

Le nombre de métiers qui sont revus est moindre que le nombre de nouveaux métiers car la priorité est donnée à l'extension de l'offre de validation. Les Commission de référentiels de mise en conformité avec les profils SFMQ sont surtout en cours de développement sur 2023-2024. Les anciennes versions des épreuves restent toujours d'application et ce jusqu'à adoption par les gouvernements des nouveaux référentiels. Cela répond à la mise en œuvre concrète de nos missions et valeurs.

Participer aux épreuves à blanc

Des épreuves à blanc relatives aux métiers ci-dessous ont été réalisées et les Centres concernés ont obtenu leurs extensions d'agrément pour les métiers visés.

- ❖ Magasinier(ère) : Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines Picardie
- ❖ Ouvrier(ère) polyvalent(e) : Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron-Comines Picardie
- ❖ Jardinier(ière) d'entretien : Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles
- ❖ Valet/femme de chambre : Centre Horeca Forma Wallonie (site Château de Namur)
- ❖ Agent(e) d'accueil : Centre de validation de l'EPS de Liège et au Centre de compétence Forem Tourisme Marche-en-Famenne (Site du Centre de formation de Marloie - Bureau Services Langue)
- ❖ Technicien(ne) en installations électriques : Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau, Centre de validation de l'EPS de Liège et Centre de compétence Technocampus (site Gosselies 3)
- ❖ Paveur(euse) : Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie (implantation Comines)
- ❖ Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux : Centre de validation de l'EPS de Liège
- ❖ Aide-cuisinier(ière) en collectivité : Centre Epicuris (site Prorienta)
- ❖ Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle : Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme (site Maison provinciale du Canton de Hannut)
- ❖ Technicien(ne) PC & réseaux : Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie (implantation Mouscron)
- ❖ Médiateur(trice) numérique : Centre de validation des compétences EPS Saint-Laurent de Liège

Assurer le positionnement dans le Cadre francophone des certifications

La majorité des Titres de compétence sont positionnés dans le CFC via la procédure d'introduction effectuée par le SFMQ. Le positionnement des Titres de compétence développés en l'absence de profil SFMQ le sont grâce à une introduction et argumentation faite directement par la Célex auprès du CFC. À la suite du passage de la phase transitoire à la phase classique, les nouvelles demandes de positionnement des métiers suivants ont été réalisées :

- ❖ Opérateur(rice) Call-center
- ❖ Technicien(ne) PC & réseaux
- ❖ Employé(e) administratif(ive)
- ❖ Aide-ménager(ère)
- ❖ Agent(e) d'accueil
- ❖ Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux
- ❖ Aide-comptable
- ❖ Fossoyeur(euse)

D'autres demandes ont été rédigées directement en phase classique pour les métiers suivants :

- ❖ Accueillant(e) d'enfants
- ❖ Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle
- ❖ Agent(e) de propreté
- ❖ Ouvrier(e) polyvalent
- ❖ Médiateur(trice) numérique

Identifier et intégrer des compétences transversales

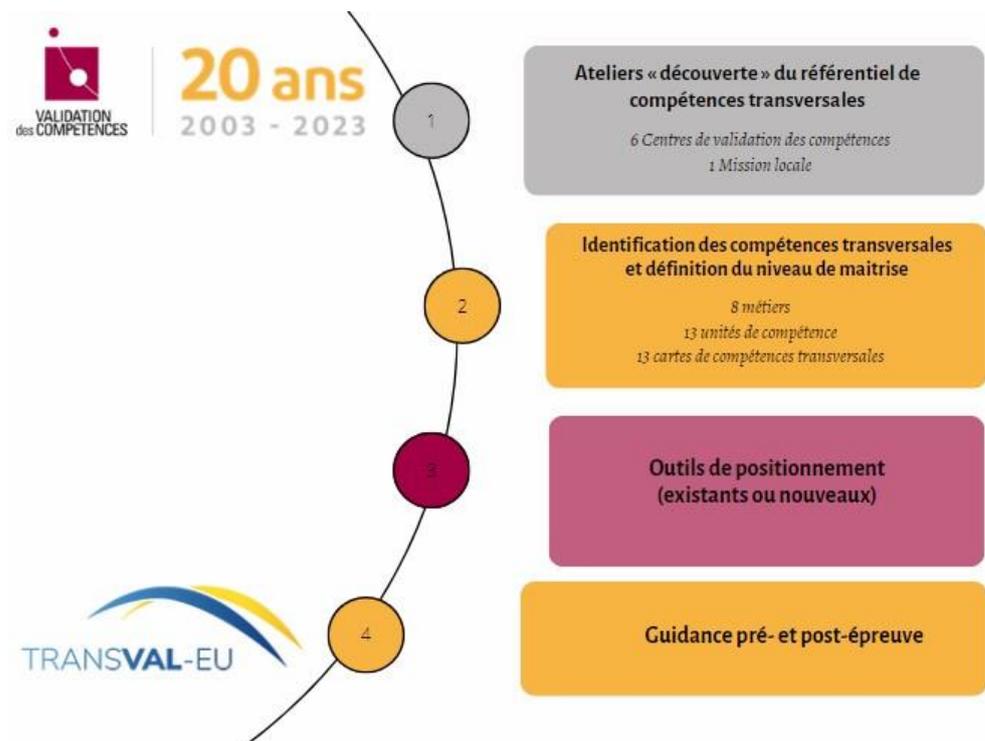
L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement des expérimentations sur le terrain qui avaient débuté en septembre 2022 et la clôture du projet TRANSVAL-EU. Pour rappel, TRANSVAL-EU est un projet Erasmus+, d'une durée de deux ans et demi (mars 2021 – août 2023), s'inscrivant dans l'action clé n° 3 du programme Erasmus+, dédiée au « Soutien et à l'élaboration des politiques et à la coopération ».

Les expérimentations sur le terrain ont été menées dans les six Centres de validation des compétences ayant rejoint le projet : le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire, le Centre de validation bruxellois des métiers de l'HORECA, le Centre IFAPME Namur-Brabant wallon, le Centre IFAPME Charleroi, le CESEP de Nivelles (site extérieur du Centre IFAPME de Charleroi), le Centre EPS de Huy-Waremme et la Mission locale de Schaerbeek.

À l'issue des expérimentations sur le terrain, treize cartes de compétences transversales ont été conçues, en lien avec les tâches des unités de compétence des huit métiers ayant fait l'objet des expérimentations (employé(e) administratif(ive), agent(e) d'accueil, opérateur(rice) call center, jardinier(ère) d'entretien, barman(maid),

garçon/serveuse restaurant, premier(ère) chef(fe) de rang). Un travail de réflexion a été mené par la suite, sur l'entretien de guidance, ayant eu comme focus l'intégration de la dimension « compétences transversales » dans les outils de positionnement utilisés par les Centres agréés. Lors de la dernière étape des expérimentations sur le terrain (qui s'est déroulée au CESEP de Nivelles et à la Mission locale de Schaerbeek) les candidats ont eu l'occasion de se positionner par rapport à leurs propres compétences transversales en lien avec la tâche pour le métier d'employé(e) administratif(ive).

Le schéma ci-dessous illustre les étapes des expérimentations sur le terrain.



Le 4 juillet 2023, un événement de clôture du projet a réuni une cinquantaine de participants, dont des partenaires du Consortium : les Centres agréés, l'insertion socio-professionnelle, les secteurs, les représentants des institutions publiques d'enseignement, de formation professionnelle et de l'emploi, ainsi qu'une représentante du Gouvernement de la COCOF.

Les différents témoignages ont mis en exergue le rôle important des compétences transversales dans la réussite de l'épreuve, le travail mené dans le cadre des expérimentations sur le terrain et leurs résultats. Ils ont également permis de dégager des pistes pour l'avenir. Ainsi, travailler sur l'identification des compétences transversales en lien avec les tâches des épreuves d'autres métiers s'inscrit dans la suite du projet TRANSVAL-EU.

Par ailleurs, des pistes d'enrichissement, en lien avec des évolutions méthodologiques, sont aussi envisagées, comme l'intégration des

compétences transversales dans les outils de positionnement créés lors des Commissions de référentiels pour les nouveaux métiers.

TRANSVAL-EU s'inscrit pleinement dans l'Année européenne des compétences et amène, en effet, une réponse aux deux volets du Pacte pour les compétences, à savoir le besoin des publics en termes d'« upskilling » et de « reskilling ».

Pour de plus amples informations concernant les partenaires européens du projet, ses objectifs, les groupes cibles, les expérimentations sur le terrain et leurs résultats, nous vous invitons à consulter [cet article](#).

Validation des compétences des travailleurs en entreprise

Soutenir les demandes de nouveaux métiers à développer en réponse aux besoins des travailleurs en entreprises

- ❖ En réponse à une demande des hôtels du **Groupe Pandox**, la cellule méthodologique a collaboré avec le secteur et le SFMQ pour extraire le métier de **valet(femme) de chambre** du profil initial de **gouvernant(e) d'étage**. Cette action a abouti à la création de deux métiers distincts.
- ❖ Une première demande de mise en œuvre du métier de **conducteur(riche) d'engin de terrassement** émise fin 2023 par une entreprise du secteur de la construction soutient le processus d'actualisation en cours pour le métier et verra les premières épreuves organisées courant mars 2024.
- ❖ Un avis de conformité du profil de certification du **mécanicien(ne) de cycles** a été déposé fin d'année. L'appétence des travailleurs de l'économie sociale pour ce métier est toujours présente ;
- ❖ L'**aide-ménager(ère)** représente une forte demande de certification de la part des travailleurs. Dans le cadre de leur soutien, les entreprises du secteur cherchent des alternatives au métier afin de contribuer à la montée en compétences de leurs collaborateurs et, ainsi, offrir un panel de perspectives. C'est, entre autres, dans ce contexte, qu'une réflexion a été entamée sur l'**aide-ménager(ère) social(e)**.
- ❖ Le **médiateur(riche) numérique**, nouveau métier disponible à la validation des compétences pour lequel l'économie sociale manifeste un intérêt certain a vu le jour en cette fin d'année 2023. Afin de pouvoir répondre à la demande, son déploiement est également espéré en Région de Bruxelles- Capitale.
- ❖ Les pouvoirs publics bruxellois et wallons, quant à eux, ont mis en évidence la difficulté pour les agents des communes de réussir

l'épreuve de **jardinier(ère) d'entretien**. En effet, ceux-ci effectuent principalement des tâches liées à la tonte de la pelouse, la taille des haies, l'entretien du gazon et pas la reconnaissance des végétaux. Or, l'épreuve est composée d'une seule UC comprenant la reconnaissance des végétaux. Afin de répondre à la demande des pouvoirs publics, il est demandé de prévoir deux UC :

- la plantation et la tonte
- la maîtrise des végétaux et les soins portés à ceux-ci

Les travaux initiés en 2023 se poursuivront en 2024.

Soutenir l'accessibilité de l'offre de validation en réponse aux besoins des travailleurs en entreprises

- ❖ Pour le métier de **valoriste généraliste**, les Régions de Bruxelles-Capitale et de l'ouest de la Wallonie sont bien couvertes. En revanche, en 2023, la demande en provenance de l'est de la Wallonie était toujours en attente. À la suite de multiples sollicitations de VALENT ECOSOC pour étendre le déploiement géographique du métier et, ainsi, offrir une meilleure accessibilité, le **Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme** s'est positionné sur le métier. Des travailleurs de l'économie sociale sont en attente de sa mise en œuvre effective en 2024 afin de pouvoir certifier leurs compétences.
- ❖ Deux entreprises de l'économie sociale ont soutenu leurs travailleurs dans la validation de leurs compétences de **technicien(ne) PC & Réseaux**. Ces deux expériences ont été les premières collaborations pour Valent avec le **Centre de validation bruxellois des métiers du numérique-Digitalcity**.
- ❖ En 2023, en étroite collaboration avec la responsable Qualité de la Célex et le **Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest**, nous avons retravaillé l'article 6 de la **convention Valent** afin de mieux libeller le soutien à apporter aux travailleurs en cas d'échec et, ainsi, les encourager à représenter l'épreuve. Cet avenant a été testé pour la toute première fois auprès d'une entreprise d'économie sociale.
- ❖ Une collaboration entre le **Forem** et la **SWDE** a permis d'initier un projet de formation et de certification du **fontainier(ère)**. Ce projet a lieu dans le cadre du contrat de gestion 2023-2027 conclu entre la **SWDE** et le **Gouvernement wallon**, et de l'engagement pris par la **SWDE** d'améliorer la qualification de ses soumissionnaires travaux et, ainsi, la qualité d'exécution de ses marchés. L'objectif du **Centre de validation des compétences Polygone de l'eau** pour l'année 2023 était (pour le résultat, voir statistiques supra) de réaliser au moins 160 épreuves pour le métier de **fontainier(ère)** dès le mois de septembre. Le **Centre de compétence Forem - Polygone de l'eau** prévoit l'aménagement des sites de Frameries et de Dinant (infrastructure/équipement)

afin de répondre à la demande de la SWDE et de ses soumissionnaires. Au cours des échanges sur l'organisation des épreuves, le Centre de validation des compétences a mis en évidence la difficulté de trouver des observateurs pour ce métier. Pour en recruter, celui-ci a publié une communication sur son site internet (« *Devenez observateur pour les validations des compétences en fontainerie!*»), communication relayée par le CRF auprès des pouvoirs locaux wallons.

- ❖ Le Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles propose dorénavant le métier de **jardinier(ère) d'entretien** à Bruxelles depuis juin 2023 et a organisé ses premières épreuves en septembre sur le site du Bon-Air à Bruxelles.

Optimiser la capacité du dispositif à répondre aux besoins de validation des travailleurs

Deux fois par an, en réunion, les chargés de mission des institutions sont informés des projections de projets Valent pour soutenir les efforts de planification et programmation (activités et ressources) de leurs Centres agréés. Le tableau prévisionnel permet de faire une photographie de l'état d'avancement du dispositif durant l'année et de préparer l'année suivante. Il permet de donner une meilleure visibilité des sollicitations auxquelles les Centres de validation des compétences seront exposés et ainsi soutenir leur programmation d'épreuves en tenant compte de leur réalité de terrain. L'objectif est d'anticiper, autant que faire se peut, les besoins et donc, permettre d'optimiser l'offre face à la demande.

Systematiser et dynamiser les activités de réseautage liées à Valent pour développer l'offre de validation des travailleurs en entreprise en partenariat étroit avec les secteurs

En 2023, les chargées de mission Valent se sont réparties les différents secteurs participant au dispositif et, depuis lors, dès que l'opportunité se présente, participent aux Comités sectoriels. Ce faisant, elles visent une présence améliorée du dispositif au sein des secteurs et la dynamisation des relations de collaboration au profit du dispositif. Certains d'entre eux ont mené des actions spécifiques comme, par exemple :

- ❖ **Volta** a apporté un soutien significatif à Valent en organisant une séance d'information réunissant sept entreprises du secteur dont deux ont déjà manifesté leur intérêt. Une autre réunion a été programmée avec les conseillers entreprises sectoriels régionaux afin de les informer sur la démarche et les outils Valent.
- ❖ **L'APEF-FEBi** a continué à soutenir le dispositif Valent en organisant deux webinaires informatifs pour les institutions du secteur non-marchand privé. De plus, le secteur maintient son

engagement envers la VDC en offrant une bourse de 250€ aux institutions de trois fonds sociaux concrétisant un projet de validation des compétences pour leurs **tuteur(rice)s en entreprise**.

- ❖ **Woodwize** a joué un rôle actif en diffusant un article Valent sur le/la **tuteur(rice) en entreprise** dans son informail du mois d'août et en facilitant une rencontre entre Valent et la formatrice au tutorat du secteur afin d'échanger sur nos services mutuels et des collaborations possibles.
- ❖ **L'UNEB** a échangé, en réunion, sur d'éventuelles actions conjointes en 2024 visant à renforcer le dispositif Valent dans le secteur de l'esthétique.
- ❖ **Alimento**, qui publie régulièrement sur le sujet, a renouvelé sa bibliothèque de documentation avec le nouveau matériel de communication disponible et reste un ambassadeur inconditionnel du dispositif.
- ❖ **JOB'ACT**, bureau d'expertise en gestion et développement des carrières qui forme les coach 45+, qui, grâce à l'expérimentation en économie sociale menée avec Form TS dans le cadre de la validation des compétences des coach 45+ en tant que **tuteur(rice)s en entreprise**, s'est positionné en tant qu'ambassadeur de la validation des compétences auprès des travailleur(euse)s qui viennent se former.
- ❖ **INITIATIVES**, anciennement ATOUT EI, la Fédération wallonne des Entreprises d'Insertion (EI), des Initiatives de Développement de l'Emploi dans les secteurs des Services de proximité à finalité Sociale (IDESS) et des Initiatives d'Economie Sociale (IES), souhaite également se positionner comme ambassadrice de la validation des compétences auprès de ses membres, à la suite de collaborations menées précédemment avec le Réseau d'entreprises sociales (RES asbl).
- ❖ Le **CRF**, Conseil régional de la formation, avec lequel le partenariat a pu être renforcé au profit de la validation des compétences au sein des pouvoirs locaux wallons. Diverses actions ont ainsi été concrétisées, telles que :
 - La publication, le 5 juin, d'un communiqué de presse « Les agents de propreté de la Ville de Namur officiellement certifiés ».
 - La participation du CVDC, les 22 et 23 juin, à un événement autour de la thématique « *Intégrer, mobiliser, actualiser toutes les compétences !* ». Cet événement fut l'occasion de signer la convention CRF-CVDC-SFMQ.
 - Une communication, en juillet 2023, en collaboration avec le CRF et le Centre de validation des compétences de l'EPS

Bruxelles Ouest pour promouvoir le Titre de compétence d'accueillant(e) d'enfants à domicile.

La célébration des 20 ans du Consortium de validation des compétences a aussi été un moment privilégié de réseautage avec les secteurs, que ce soit à l'accueil des participants ou lors du lunch.

Systematiser et dynamiser les activités de réseautage liées à Valent pour développer l'offre de validation des travailleurs en entreprise en partenariat étroit avec les autres partenaires et institutions

À Bruxelles, des concertations ont été menées avec les services Entreprise et FPIE de Bruxelles Formation dans le but de discuter de collaborations conjointes pour promouvoir mutuellement nos services au sein des entreprises privées. Parmi les actions réalisées, on compte le partage de vidéos de témoignages, le ciblage d'entreprises potentiellement intéressées par la validation des compétences du tuteur(riche) en entreprise et l'intégration du logo de la VDC dans les documents d'informations pertinents. Une concertation a également eu lieu avec un responsable du Service Entreprise d'Actiris, suivie d'une présentation de la démarche Valent et de ses avantages lors d'une réunion mensuelle regroupant une trentaine de consultants employeurs d'Actiris afin qu'ils puissent, quand c'est opportun, être des relais de Valent auprès des employeurs.

En Wallonie, des réflexions ont été entamées avec le Forem sur la meilleure manière de communiquer vers les conseillers entreprises pour les informer sur le dispositif afin qu'ils puissent enrichir le portefeuille de services présentés aux entreprises dans le cadre de leur collaboration avec le CVDC.

Des concertations ont également été organisées avec l'IFAPME pour identifier des pistes d'action à mener en collaboration, au bénéfice du dispositif et de ses usagers.

1.2. Priorités 2023

Pilotage et gestion des projets du Plan de relance de la Wallonie, développement de l'offre

La dynamique du Plan de relance de la Wallonie (Gouvernement wallon) – PRW continue de soutenir, de manière transversale, les missions et les résultats du CVDC au travers des mesures 19 et 21 du PRW portant sur la validation des compétences.

Le CVDC est l'organisme porteur des projets suivants :

- ❖ **Projet 21.a. - Mettre en œuvre le Certificat de compétence professionnelle (CCP)**

Le CCP a pour objectif de simplifier, rendre plus lisible et renforcer la certification professionnelle au bénéfice des usagers. Porté non seulement par la Wallonie, mais également par la Cocof et la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce chantier démarré en 2017-2018 vise à remplacer les Cecaf de chacune des 4 institutions publiques de formation professionnelle et les Titres de compétence, ainsi que le dispositif de RAF- Reconnaissance des acquis de fin de formation- qui les relie, par une seule certification commune à Bruxelles Formation, au FOREM, à l'IFAPME, au SFPME et au CVDC en articulation avec l'Enseignement de promotion sociale,

Articulée avec les certifications IFAPME, SFPME et Enseignement de Promotion sociale, cette certification sera digitalisée et matérialisée par un « spécimen de type portfolio » (qui permet d'ajouter les compétences acquises et certifiables sur le même document officiel partagé par tous).

Elle se fonde sur un partenariat fort entre le monde du travail (interlocuteurs sociaux sectoriels et interprofessionnels) et Institutions publiques de formation, de validation, d'enseignement pour adultes et d'emploi. La confiance entre ces acteurs s'appuie sur la codécision, la concertation ainsi sur les systèmes qualités internes et externes aux opérateurs publics.

Le CCP vise à répondre aux défis de la qualification tout au long de la vie des travailleurs avec ou sans emploi. Ses plus-values concrètes pour les usagers résident avant tout dans :

- une simplification et une lisibilité accrue des certifications professionnelles pour ses bénéficiaires et utilisateurs ;
- la fluidification et la sécurisation des parcours d'acquisition des apprentissages tout au long de la vie via un dénominateur commun à la validation des compétences, à la formation et à l'enseignement pour adultes (reconnaissance inter-opérateurs, passerelles...);
- une certification officielle qui regroupe, garantit et permet de développer les avantages et effets de droit des titres et des Cecaf ;
- une meilleure reconnaissance des compétences valorisables sur le marché du travail qui facilite le recrutement par les employeurs et favorise une valeur d'usage plus forte dans le monde du travail.

❖ **Projet 21.b - Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie**

Ce projet a pour finalité d'ouvrir l'accès d'un plus grand nombre d'épreuves sur un plus large panel de métiers (axe stratégique 1) à un plus grand nombre de bénéficiaires (axe stratégique 2), dans des délais optimisés.

Il contribue à rencontrer de manière renforcée les besoins des travailleur(euse)s avec ou sans emploi (axe stratégique 2) qui veulent faire reconnaître les compétences professionnelles qu'ils maîtrisent (axe stratégique 3) et de mieux accompagner les professionnels et partenaires de première ligne de l'ISP, de la fonction publique, de l'économie sociale et du secteur privé (axe stratégique 2).

S'inscrivant dans une dynamique multi partenariale, géré par un Comité de pilotage et supporté par un outil de gestion de projets du SPW (P4), il se structure autour du renforcement des missions déléguées (axe stratégique 1) et d'un Fonds de développement wallon. Ce dernier consiste en un subventionnement global reprenant simultanément un volet de dépenses d'investissement et un volet de dépenses de fonctionnement.

Ce Fonds répond aux besoins des partenaires en termes de ressources humaines, stratégie de communication, équipements et matériels, consultance, étude d'impact, projets d'accompagnement, projets sur les compétences comportementales permettant de rencontrer les missions et objectifs de l'ensemble des axes stratégiques de la Note d'orientation stratégique actuelle.

Le PRW et son Fonds de développement rendent possible le pendant wallon de la dynamique déjà portée avec succès depuis plusieurs années au travers du Fonds de développement bruxellois de la validation et de la coordination bruxelloise.

Dans le cadre de ce rapport d'activités, deux projets plus spécifiques seront développés, le projet-pilote « Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés » et le projet « Carrefours et Cités des Métiers ».

La validation des compétences est également associée aux :

❖ **Projet 19 : Renforcer la validation des compétences pour les premiers niveaux de qualification**

Cette mesure est tout particulièrement portée par le SPW qui consiste en trois appels à projets visant la mise en œuvre de parcours de renforcement de compétences, notamment de validation des compétences. Le CVDC n'y est pas pilote mais soutient les acteurs de terrain dans leurs projets et participe à l'ensemble des Comités d'Accompagnement organisés par le SPW ainsi qu'au Comité de pilotage initié par l'Interfédé.

A l'issue des deux premiers appels à projets, on dénombre vingt projets de partenariats (onze pour le premier appel à projets et neuf pour le second APP) portant sur la VDC. Les initiatives issues de ces appels à projets sont articulées au projet-pilote « Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi ».

Pour le CVDC, le projet 19 se traduit également par :

- Par le développement et la mise en œuvre de projets de validation des compétences des travailleurs dans les entreprises d'économie sociale (développement en infra) ;
- Par le renforcement transversal des projets partenariaux du CVDC visant les travailleurs (euses) et chercheurs(euses) d'emploi des premiers niveaux de qualification, notamment dans la fonction publique
- Et enfin par l'élaboration d'outils (d'information, de pilotage, d'accompagnement...) et des réflexions menées en concertation entre l'Interfédé et le CVDC pour renforcer la validation des compétences sur les premiers niveaux de qualification permettant une mise à l'emploi.

2. AXE STRATÉGIQUE 2 : RENFORCER LE SERVICE AUX PUBLICS DE LA VALIDATION

Ce second axe stratégique vise à mieux **rencontrer les besoins des publics de la validation et de rendre celle-ci accessible à un plus grand nombre de personnes**. Pour ce faire, la croissance du volume d'épreuves et donc de personnes touchées demande à être articulée, non seulement à la pertinence des métiers visés, mais également à celle des partenariats mobilisés pour mieux toucher les publics de la VDC.

En support à cet accompagnement nécessaire des publics de la VDC, la politique de communication destinée à faire connaître la valeur d'usage du Titre, à diffuser l'offre disponible et à renforcer la notoriété de la VDC doit être amplifiée. L'information, la communication et l'orientation des candidat(e)s sont des leviers prioritaires qui doivent être développés.

2.1 Missions structurelles

Introduire et analyser les nouveaux dossiers

« Reconnaissance des Acquis de Formation » (RAF)

Dossiers RAF

Huit dossiers RAF ont été déposés en 2023 : quatre de la part du Forem, trois pour Bruxelles Formation et un pour l'IFAPME.

Six dossiers ont été adoptés :

- ❖ CVDC122-FOREM038 : Monteur/monteuse en chauffage et sanitaire. Dossier RAF introduit par l'institution publique à la suite d'une mise en conformité avec le profil SFMQ.

- ❖ CVDC123-FOREM039 : Préparateur/préparatrice de viandes. Dossier RAF introduit par l'institution publique à la suite d'une mise en conformité avec le profil SFMQ.
- ❖ CVDC124-IFAPME028 sur base de CVDC027 – IFAPME012 : Technicien/technicienne PC & réseaux. Dossier introduit par l'institution publique à la suite du changement d'intitulé de sa formation « Conseiller(ère) technique PC & réseaux » en « Administrateur(rice) réseaux et systèmes » et pour étendre le dossier à ses formations « Administrateur(rice) en IoT (objets connectés) » et « Administrateur(rice) en infrastructure IT ».
- ❖ CVDC125-BF037 : Aide-comptable. Dossier introduit par l'institution publique à la suite d'une refonte de sa formation en « Agent(e) en comptabilité ».
- ❖ CVDC126-FOREM040 : Technicien/technicienne en installations électriques. Dossier RAF introduit par l'institution publique à la suite d'une mise en conformité avec le profil SFMQ.
- ❖ CVDC127-FOREM041 : Technicien/technicienne frigoriste. Dossier RAF introduit par l'institution publique à la suite d'une mise en conformité avec le profil SFMQ.

Deux dossiers RAF sont en cours d'analyse :

- ❖ CVDC128-BF038 : Monteur/monteuse en chauffage et sanitaire. Dossier RAF introduit par l'institution publique à la suite d'une mise en conformité avec le profil SFMQ.
- ❖ CVDC129-BF039 : Valet/femme de chambre. Dossier RAF introduit par l'institution publique à la suite de la création d'un nouveau métier adossé à un profil SFMQ.

Fichiers RAF du SFPME

Afin de combler une absence prolongée, de nouvelles personnes ont été désignées par le SFPME pour injecter les fichiers RAF des stagiaires ayant droit à un ou plusieurs Titres de compétence grâce à leur réussite de modules de formation. Ces nouvelles personnes ont bénéficié d'une formation aux outils et processus de la RAF organisée par la Célex. Elles doivent procéder à des vérifications concernant l'utilisation des référentiels auxquels des dossiers RAF sont liés afin de garantir que les modalités d'épreuve utilisées dans le Centre de formation correspondent bien aux éléments qui ont été analysés et validés dans les dossiers RAF. L'objectif est de pouvoir rétablir au plus tôt la délivrance de Titres de compétence aux stagiaires du SFPME.

Evolution de la RAF

Deux réunions ont eu lieu, réunissant les représentants des opérateurs de formation composant le Consortium et les représentants de la COCOF et du cabinet de tutelle. L'objectif est d'envisager une évolution du dispositif de la RAF en prévision de l'établissement du Certificat de compétence professionnelle (CCP), et ce afin d'intégrer la possibilité pour les futurs apprenants de l'EPS de recevoir des CCP via

le dispositif de la RAF. Les travaux sont en cours et bénéficient d'une bonne collaboration entre les différentes parties.

Mettre en œuvre la stratégie de communication et des actions de communication à destination des publics de la VDC

En 2023, nous avons continué à mettre en œuvre la **stratégie de communication interne et externe pour 2022-2027**. Nous avons travaillé principalement à la mise en œuvre du calendrier rédactionnel (grâce à l'arrivée d'une chargée de communication numérique), sur un momentum annuel ainsi que sur le processus du GT communication.

Concerter et mettre en œuvre cette stratégie avec les Institutions publiques, les interlocuteurs sociaux, les Centres et les partenaires : mettre en place un groupe de travail Communication

Des premières modalités de fonctionnement du groupe de travail Communication ont été mises en place lors d'une première réunion avec les partenaires bruxellois et wallons. Cela a mené au développement d'une première série d'actions mises en place notamment chez les partenaires, en bonne cohérence avec les guidelines communication (actualités internes au sein de Bruxelles Formation et de IFAPME, communication spécifique métiers avec le FOREM, inauguration d'un nouveau métier du Centre CERIA, ...)

Coordonner et soutenir la communication de tous acteurs sur la base d'un plan d'actions (centres, partenaires, secteurs et institutions)

Pour soutenir les Centres de validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles, une **campagne de communication digitale (annonces Google et Facebook)** à destination des bénéficiaires a été diffusée de mi-novembre à mi-décembre 2023, avec l'aide d'une agence avec un objectif de notoriété et de conversion (demande de contacts et abonnés). Nous avons retravaillé la stratégie de cette campagne afin d'améliorer la qualité des conversions (vidéos spécifiques, boosts...). Pour cette campagne, des visuels ciblés pour seize métiers ont été diffusés. Au final, la campagne a permis **2.415.171 impressions des annonces en ligne et 986 personnes ont demandé à être recontactées**.

Malgré l'introduction de plusieurs recours, notre ancienne page Facebook sur laquelle nous avons plus de 2.000 abonnés, a été suspendue. Grâce à la campagne, en un mois, nous en avons récupéré 1.900 sur la nouvelle page.

Tout au long de l'année pour soutenir les Centres, nous avons, grâce à la mise en place du calendrier rédactionnel :

- ❖ Poussé le « Community management » sur Facebook. Depuis mars 2023 (nous n'avons plus les chiffres antérieurs), nous avons publié plus de 40 publications sur Facebook en 2023.
- ❖ Récolté et diffusé une série de témoignages de candidats (vidéo, photos, ...).
- ❖ Mis en ligne 38 vidéos de témoignages, d'explications d'épreuves dans différentes playlists sur YouTube en 2023. Elles ont généré 4.765 vues.

Une attention particulière est réservée aux publics à besoins spécifiques dans le cadre de ces publications/témoignages en lien avec les projets Phare, des centres d'insertion socio-professionnelle bruxellois et wallon, etc.

Par ailleurs, en dehors d'envois réguliers de matériel promotionnel à la demande, un **envoi** à tous les Centres de validation des compétences a été organisé fin août afin de soutenir la campagne digitale par une action de terrain et d'amener du public dans les Centres agréés. Au total, cela représente 2.400 blocs notes, 2.500 feutres, 4.800 flyers génériques, 380 affiches, 7.600 folders sectoriels et 500 fardes. 12.000 flyers ont également été produits et diffusés au second semestre dans les présentoirs de Bruxelles Formation pour soutenir les Centres agréés bruxellois et l'action des missions locales bruxelloises.

Valoriser la VDC et le Titre de compétence auprès des acteurs de l'entreprise (patrons et syndicats)

Nous avons également poussé les publications sur LinkedIn en 2023. Plus de 1.800 personnes suivent actuellement notre page et nous avons publié 39 news en 2023 qui ont généré plus de 30.000 impressions.

Afin d'outiller nos ambassadeurs sur LinkedIn, nous leur avons proposé plusieurs formations pour les aider à relayer et publier sur ce réseau social. Nous avons également mis en place un système d'e-mailing après chaque partage de notre part sur les réseaux sociaux, pour inviter les équipes à liker/commenter/partager nos publications.

Nous avons également continué à récolter et diffuser des témoignages écrits/photos/vidéos de travailleurs et de patrons/RH notamment en vue d'une diffusion sur les réseaux sociaux et dans le cadre de la campagne Web (2023 et/ou 2024).

La diffusion de cette campagne digitale à destination des acteurs de l'entreprise a été reportée en 2024, notamment parce que l'analyse des résultats de la campagne précédente préconisait d'adapter la période de diffusion pour plus d'efficacité.

Validation des compétences des travailleurs en entreprise

Valoriser la validation des compétences et le Titre de compétence auprès des acteurs de l'entreprise (patrons et syndicats)

En complément des actions de communication coordonnées par le service communication :

- ❖ L'équipe Valent a instauré les « **Midis de la validation** », visioconférences de 45 minutes pendant l'heure du déjeuner, permettant une présentation générale du dispositif et de ses avantages à un public varié. La promotion de ces séances est assurée via LinkedIn et relayée par le Réseau entreprise. En 2023, cinq « Midis de la validation » ont été organisés permettant à l'équipe d'informer une dizaine d'entreprises et de partenaires.
- ❖ Au fil des projets mis en œuvre en entreprise, des **témoignages** sont récoltés pour être diffusés sur les réseaux sociaux, via divers supports propres aux organismes qui les diffusent, une newsletter d'un secteur par exemple. Qu'ils soient écrits, comme celui d'Ekoservice Région du Centre ou sous forme de vidéos, tous sont disponibles sur notre site internet ou la page YouTube du CVDC : <https://www.youtube.com/@cvdcsite/videos>.
- ❖ Plusieurs publications ont été émises en collaboration avec **HR Square** pour communiquer sur l'intérêt de la validation des compétences des travailleurs dans le cadre de l'expérience collaborateur et la marque employeur :
- ❖ Un article dans la revue HR Square relayé sur LinkedIn par l'équipe : « La validation des compétences des travailleurs ».
- ❖ Une actualité sur le site internet « Le Consortium de validation des compétences a soufflé ses 20 bougies ».

Concrétiser des actions de promotion via des partenariats spécifiques

L'adhésion à des réseaux RH permet de rester au contact des préoccupations des patrons d'entreprise et de leur proposer un accompagnement, lorsque celui-ci est susceptible de répondre à leurs besoins. Pour être au plus près des réalités du terrain, les membres de l'équipe Valent s'assurent donc de participer à différents types de rassemblements (réunions, webinaires, ...).

C'est ainsi que, le 16 mars 2023, l'équipe a participé à l'événement « *Inclusive Talent Management* » organisé par **Epsilon**. Le thème de la diversité des talents et de leur reconnaissance faisait en effet écho à l'intérêt que portent les entreprises d'économie sociale à leur capital humain et au soutien qu'elles apportent à leurs collaborateurs en matière de valorisation de leurs compétences. Y participer semblait évident.

En mai 2023, l'une des chargées de mission Valent a eu l'occasion de participer à un séminaire de 3 jours organisé par **HR Square** sur l'expérience collaborateur. Participer à ce genre de rendez-vous permet non seulement de rencontrer des entreprises potentiellement intéressées par le dispositif mais aussi de rester informé des innovations en termes de gestion des ressources humaines et des grands défis des entreprises.

Fin 2023, l'équipe Valent est aussi devenue membre du réseau RH du **Groupe Beci**. Cette adhésion a ouvert des opportunités, notamment la publication d'un article sur le site de Beci en décembre (« La validation des compétences des travailleurs »), ainsi que la planification d'un événement de présentation du dispositif chez Beci le 6 février 2024.

En date du 7 juillet 2023, pour la deuxième année consécutive, les travailleur(euse)s de l'entreprise d'économie sociale **Espaces Enfance**, ont été célébré(e)s. Tous ont réussi les épreuves de validation des compétences pour le métier d'**aide-cuisinier(ère) en collectivité** (publication).

Continuer à développer la VDC des travailleur(euse)s :

❖ En entreprises privées

Les résultats des projets de validation des compétences des travailleurs en entreprise sont précisés dans la partie statistique, ainsi que les entreprises elles-mêmes et les Centres agréés avec lesquels les conventions ont été signées. Parmi les résultats obtenus en 2023, il est toutefois intéressant d'insister sur les projets suivants :

- **Kap-Service srl.**, société agréée titres-services basée à Courcelles, pour son projet de VDC en plusieurs phases : en 2023, une dizaine d'aide-ménager(ère)s assumant également le rôle de coachs internes ont obtenu leur certification pour le métier de **tuteur(rice) en entreprise**. En 2024, pour la deuxième phase, ces tuteurs(rices) certifié(e)s informeront leurs collègues et partageront leur expérience lors des formations qu'ils dispenseront aux aide-ménager(ère)s. La troisième phase consistera à accompagner les collègues désireux d'acquérir les compétences nécessaires à la certification et les guider vers la validation de leurs compétences pour le métier d'**aide-ménager(ère)**.
- **Match-Louis Delhaize** est la première entreprise de grande distribution à proposer la validation des compétences à son personnel pour les métiers de **découpeur(euse)-désosseur(euse)** et de **préparateur(rice) de viandes**. En octobre 2023, un premier boucher a réussi avec succès les épreuves. Une deuxième candidate, terminant sa formation en interne début 2024, devrait passer les épreuves en mars. L'équipe Valent envisage de recueillir des témoignages de

cette expérience pour sensibiliser par la suite d'autres enseignes de la grande distribution.

- En décembre 2023, **L'Atelier ASBL**, première entreprise de travail adapté à s'intéresser au dispositif, a permis à trois de ses collaborateurs de présenter fructueusement l'épreuve pour le métier de **référent(e) encadrant(e) intersectoriel**. Ces trois travailleurs nouvellement certifiés seront ambassadeurs auprès des autres membres du personnel occupant cette fonction au sein de l'entreprise. Ce projet représentait également la première mise en œuvre du métier en entreprise, objectif atteint avec beaucoup de succès grâce à l'implication du **Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme**.
- C'est également en 2023 que l'entreprise **Gerresheimer S.A.** a mené sa quatrième vague de validations pour le métier de **tuteur(ric) en entreprise**. Cette entreprise du secteur privé est aujourd'hui régulièrement citée en exemple pour son intégration systématique du dispositif dans sa politique de gestion des compétences.

❖ En entreprises d'économie sociale :

Notons une réelle dynamique dans le secteur des entreprises d'économie sociale vers la validation des compétences, vu sa pertinence spécifique pour leur public de travailleurs. Ce sont aujourd'hui elles qui entament les démarches pour mettre en place un projet, de leur propre initiative, encouragées par leur fédération ou via l'un des Centres de validation des compétences ou leur fédération elle-même sans plus besoin d'un travail de prospection. Certaines entreprises du secteur ont également totalement intégré Valent dans leur gestion des ressources humaines, telles que :

- **Ekoservice Région du Centre** dont des travailleurs sont, à nouveau, intéressés par le métier de **tuteur(ric) en entreprise**.
- **Fire Gym** qui, pour la troisième année consécutive, souhaite mettre en place un projet de VDC pour le métier d'**agent(e) d'accueil**.
- **Espaces Enfance** qui, pour la seconde année, souhaite célébrer ses lauréats **aide-cuisinier(ère) en collectivité**.

❖ En entreprises publiques :

En 2023, la validation des travailleurs des entreprises publiques a continué à se développer, particulièrement au sein des pouvoirs locaux wallons. C'est ainsi que :

- **La Ville de Namur** est la première commune wallonne à avoir mis en place des épreuves sur site pour 23 **agent(e)s de propreté**. Grâce à l'obtention de leur Titre de compétence au second semestre 2023, les agents de la ville de Namur

peuvent, dans le cadre d'un examen de promotion, obtenir une valorisation barémique.

- La Ville de Mons a validé les compétences de ses agent(e)s de propreté et ouvrier(ère)s polyvalent(e)s.
- La collaboration entre le CVDC et la Défense a continué à se renforcer via, notamment, la mise en place d'un nouveau projet de validation des compétences pour le personnel civil Rosetta⁵.

Qu'il s'agisse d'entreprises privées, d'économie sociale ou publiques, les contacts établis ainsi que le nombre de lettres d'intention déjà signées ou les analyses déjà entamées en 2023 laissent présager une année 2024 riche en nouveaux projets qui déboucheront, nous l'espérons, sur de nombreuses nouvelles certifications au bénéfice des travailleurs.

Développer les modalités de gestion de l'offre de validation dans le cadre des cellules de reconversion

En collaboration avec le FOREM et dans le cadre de l'installation d'une cellule de reconversion pour les sociétés (Carwal, Logistics Nivelles, Avery Dennison et Tubex), une information sur le dispositif a été faite auprès des travailleurs. Plusieurs d'entre eux ont obtenu le Titre de compétence de conducteur(ric) de chariot élévateur, de magasinier(ère) et de peintre décorateur(ric), ce qui représente une trentaine d'épreuves de validations.

2.2 Priorités 2023

Stratégie de communication – 20 ans de la VDC

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication, il est prévu d'organiser un momentum validation des compétences pour marquer les esprits, idéalement une fois par an. 2023 était l'année des **20 ans de la validation** des compétences et nous avons choisi d'organiser un « momentum » à destination de nos partenaires le 16 octobre à Namur. Plus de 250 personnes étaient présentes. C'était l'occasion de remercier tous ceux qui ont permis de faire avancer le projet au service des citoyens, de jeter un coup d'œil aux 20 années passées, de valoriser des citoyens et de mobiliser les nombreux partenaires pour les années à venir. L'après-midi, une animation de réseautage a été proposée au moyen d'escape cards, cartes spécialement créées pour l'occasion et vouées à être réutilisées par les partenaires. Ces escape cards illustrent le parcours de candidats qui souhaitent obtenir un Titre de compétence pour trouver un emploi, accéder à la profession ou qui ont besoin d'un accompagnement spécifique avant de passer une épreuve de validation des compétences. Un article sur le site

⁵ Les contrats ROSETTA, également appelés conventions de premier emploi, sont des contrats à durée déterminée d'un an proposés à des jeunes de moins de 26 ans.

illustre cette journée : <https://www.cvdc.be/actualites/la-validation-des-compétences-soufflé-ses-20-bougies>.

Un momentum à destination du grand public sera envisagé pour 2024.

3. AXE STRATÉGIQUE 3 : DÉVELOPPER LA VALEUR D'USAGE DES TITRES DE COMPÉTENCE

La valeur du Titre de compétence, comme celle de toute certification professionnelle, dépend de son usage effectif sur le marché de l'emploi, tant par les travailleur(euse)s que par les employeur(euse)s. La négociation des effets de droit, des effets de notoriété et des effets négociés au bénéfice des individus relève des seules compétences des interlocuteurs sociaux et des pouvoirs publics.

Le rôle du CVDC est de garantir la qualité et la pertinence des Titres de compétence, de leur élaboration à leur octroi, mais aussi de contribuer à « valoriser les compétences acquises sur le marché de l'emploi, faciliter les parcours dans ou vers l'emploi, permettre la reprise d'études ou de formation (et notamment l'accès aux certifications d'enseignement et professionnelles) ».

3.2 Missions structurelles

Veiller à la mise à jour de la base de données Diplo

La base de données Diplo a été mise à jour pour les métiers suivants :

- ❖ Le « restaurateur(rice) ou traiteur – organisateur de banquet » qui est nouveau. Détenir tous les Titres de compétence suivants permet à présent de répondre à la condition relative à la compétence professionnelle sectorielle :
 - CHEFRANG1 : « Coordonner et superviser le travail en salle, de la mise en place à la fin du service »
 - CUIS1 : « Réaliser un menu simple »
 - CUIS2 : « Réaliser un menu élaboré »
 - CUIS3 : « Réaliser une carte complexe en incluant le travail des commis et en gérant la partie administrative de la cuisine »

C'est donc un cas particulier car le métier de restaurateur est composé du métier de cuisinier(ère) travaillant seul(e) et du premier(ère) chef(fe) de rang.

- ❖ L'actualisation pour le métier de **coffreur(euse)** qui comporte à présent cinq Titres de compétence :
 - COFF1 : « Réaliser un coffrage traditionnel »
 - COFF2 : « Réaliser un coffrage modulaire »
 - COFF3 : « Poser des éléments préfabriqués »
 - COFF4 : « Assembler et poser des armatures simples »
 - COFF5 : « Réaliser un coffrage d'escalier »

Développer des effets de droits liés à la reconnaissance des Titres dans la fonction publique régionale et communautaire

A Bruxelles, l'ERAP et le CVDC ont travaillé ensemble sur un projet de circulaire « *Titres de compétence professionnelle dans la fonction publique locale* » a été soumise aux cabinets des Ministres bruxellois de la formation professionnelle, des pouvoirs locaux et de l'action sociale. pour clarifier la manière d'implémenter la validation des compétences au sein du pouvoir local bruxellois. L'Administration « Bruxelles pouvoirs locaux » l'a publiée en septembre 2023 sur son site pour diffusion auprès des communes et CPAS.

3.2 Priorité 2023

Etudes et statistiques : évaluation des résultats

En 2023, deux analyses ont été réalisées par View.brussels⁶ (Observatoire bruxellois de l'emploi) et le FOREM. Qui ont calculé les indicateurs de transition vers le marché du travail de chercheur(euse)s d'emploi sortant certifiés de validation des compétences. Ces études constatent des « Taux de Sortie vers l'Emploi » (TSE) et des « Taux de Sortie Positive » (TSP – sorties vers l'emploi et/ou la reprise de formation) importants pour les demandeur(euse)s d'emploi ayant réussi une épreuve de validation des compétences.

- En Wallonie :
 - 65 % de TSE
 - 74 % de TSP
- À Bruxelles :
 - 58% de TSE
 - 74% de TSP

Tant View que le FOREM observent plus particulièrement des Taux de Sortie vers l'Emploi (TSE) élevés, pour les chercheur(euse)s d'emploi ayant fait des études à l'étranger non reconnues en Belgique ou celles et ceux qui sont faiblement et moyennement diplômés via l'enseignement (« niveau de fin de secondaire » maximum), deux catégories qui éprouvent généralement plus de difficultés d'insertion.

Ces analyses s'inscrivent dans l'évaluation du dispositif et en constituent la première phase. Afin de réaliser ces analyses, différentes collaborations ont été mises en place avec plusieurs institutions (tels que les services publics de l'emploi).

⁶ L'analyse de View est disponible à cette adresse : <https://www.actiris.brussels/media/a0bbpg00/2023-10-view-brussels-indicateurs-de-transition-validation-des-comp%C3%A9tences-h-B2E04261.pdf>.

Ces collaborations seront entretenues et développées tout au long de l'année 2024, en vue d'entamer le processus d'évaluation des résultats. Nous prévoyons plusieurs volets pour ce faire :

- ❖ Volet 1 : à partir des données relatives aux candidats enregistrés dans Val'id
- ❖ Volet 2 : à partir du suivi des candidats sur le marché de l'emploi
- ❖ Volet 3 : à partir d'analyses qualitatives sur la mobilisation des Titres de compétence

4. AXE STRATÉGIQUE 4 : RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA VALIDATION DES COMPÉTENCES

Sous le terme de « gouvernance de la validation des compétences » sont visées deux dimensions : tant **l'organisation, la gestion et le pilotage du Consortium lui-même** (et de la Cellule exécutive), que **l'ensemble des partenariats** dans lesquels s'intègre la validation des compétences.

Continuer à développer le dispositif de validation demande d'optimiser et de simplifier ces deux niveaux de gouvernance : tant les **instruments internes** que les **ponts à créer avec d'autres institutions et acteurs**.

4.2 Missions structurelles

Assurer les formations de base

Des **formations méthodologiques** d'une durée d'une journée ont été dispensées en 2023 en présentiel. Une formation méthodologique a été dispensée le 1^{er} mars 2023 en distanciel. Il s'agissait d'une date ajoutée à la programmation initiale des formations méthodologiques afin de répondre à un besoin urgent d'obtention de D-15 pour certains évaluateurs. En effet, en plus de ce qui est programmé, nous tenons à faire preuve de réactivité pour répondre aux besoins des Centres de validation en cas de demande significative.

Au total, ce sont 75 personnes qui ont suivi la formation avec un taux de satisfaction élevé.

Par ailleurs, concernant les formations réalisées en présentiel, vu notre souhait de diminuer autant que faire se peut l'impact écologique des déplacements, certaines formations ont eu lieu dans différentes provinces wallonnes, diminuant de cette façon le déplacement tant des participants que des formateurs(rices).

Dans les formations de base, la **formation « Qualité, Agrément et Communication »**, est destinée aux responsables et secrétaires de Centres de validation des compétences. Les cinq formations Qualité données en 2023 ont alterné le format « à distance » et « en présentiel » à la demande des participants.

À la suite de l'absence de l'une de nos collègues, nous avons été contraints d'annuler certaines **formations Val'ID- Go Val'ID** en début d'année. Afin de remettre les formations en place, un groupe de travail s'est construit. Celui-ci a permis d'assurer un suivi et de répondre aux demandes de formation venant des Centres de validation des compétences.

Produire des statistiques

En 2023, des outils ont été construits et améliorés afin d'assurer le pilotage et la gestion du dispositif. La production des statistiques a été automatisée. Ainsi, chaque mois, nous détenons les chiffres actualisés de l'activité du dispositif dans son ensemble. La collecte des informations concernant les épreuves réalisées, les Titres de compétence délivrés au niveau des métiers, des Centres agréés, des bassins, des secteurs, des opérateurs de formation et d'enseignement, des Régions, etc. est automatisée. Les différentes productions statistiques sont donc facilitées, permettant de dégager du temps pour les analyses de ces données.

La production des fichiers envoyés chaque mois aux Services Publics de l'Emploi (SPE) a également été automatisée et systématisée. Ces fichiers permettent aux SPE de soutenir les demandeurs d'emploi dans leur recherche en mobilisant leur(s) Titre(s) de compétence obtenu(s). Le début de l'année 2024 sera marqué par la présentation des résultats de cette démarche entre le CVDC et Actiris dans le cadre du projet *Link*.

Enfin, des réflexions ont été amorcées pour améliorer les outils de gestion de l'offre et de la demande de validation des compétences. L'année 2024 sera consacrée au développement de ces outils de gestion.

Renforcer les partenariats institutionnels : PRN -EQAVET-CERAQ

Le projet 2021-2023 du Point de référence national en matière d'assurance qualité pour l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle en Belgique francophone (PRN EQAVET-CERAQ), validé par la Commission européenne, a poursuivi ses travaux en 2023.

Les missions du groupe de travail en 2022-2023 consistaient essentiellement à :

- ❖ Analyser le CERAQ ;
- ❖ Identifier les priorités à promouvoir en Belgique francophone ;
- ❖ Effectuer un relevé des dispositifs d'assurance qualité existants dans l'EFP en BeFr ;
- ❖ Analyser ces dispositifs en regard de ce que préconise le CERAQ ;
- ❖ Choisir les interventions auxquelles participer à l'étranger ;
- ❖ Organiser une intervention autour d'une thématique jugée prioritaire ;

- ❖ Définir un projet pour l'appel à projet 2023-2026 de la Commission européenne.

Complémentairement à ces missions, le GT groupe de travail a constitué une plateforme d'échange de bonnes pratiques et favorisé les synergies entre les partenaires du PRN EQAVET-CERAQ, contribuant ainsi à construire un climat de confiance entre les opérateurs d'enseignement, de formation professionnelle et de validation des compétences.

Les partenaires du PRN ont identifié dans le CERAQ six descripteurs indicatifs qu'ils souhaitaient analyser en 2022-2023. Parallèlement, le groupe de travail Qualité du Cadre francophone des certifications souhaitait également analyser les principes qualité du CFC, qui sont naturellement fort proches des descripteurs indicatifs du CERAQ puisque les recommandations établissant ces cadres poursuivent des objectifs similaires. Dès lors, les deux groupes de travail ont fusionné et un questionnaire commun a été réalisé et adressé à tous les partenaires.

Organiser des rencontres sectorielles

En 2023, le CVDC a organisé 10 rencontres sectorielles généralement en présence du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ).

Ces réunions sont habituellement structurées selon les fiches actions qui accompagnent le modèle de convention tripartite. Cela permet d'aborder systématiquement des thématiques utiles au développement de la validation des compétences, à savoir :

- ❖ Les **profils métiers/formations** actifs, en cours, à venir au niveau du SFMQ.
- ❖ Les **référentiels de validation** développés ou à développer ainsi que la mise en œuvre dans des Centres de validation des compétences (statistiques sectorielles). C'est l'occasion de répercuter des besoins des Centres agréés (ex : recrutement d'observateurs).
- ❖ Des actions d'**accompagnement** des candidats vers la validation des compétences.
- ❖ Des **actions de communication** en cours ou à venir (stratégie de communication, campagnes de communication, articles dans les magazines sectoriels, etc.).
- ❖ Des actions concernant la **valeur du Titre** de compétence dans le secteur (accès à la profession...).
- ❖ La promotion de la **validation des travailleurs en entreprise** publique, privée et d'économie sociale.

Les secteurs rencontrés en 2023 sont : CRF/ ERAP ; Form TS ; Travi ; FSTL ; APEF/FeBi ; Secteurs Verts ; Alimento ; Construction ; Culture ; Volta.

Afin de préparer ces réunions, l'équipe de la Célex et les chargés de mission des institutions publiques sont sollicités pour que ces réunions répondent aux besoins de chacun.

De plus, la dynamique de renouvellement des conventions tripartites (secteur- SFMQ- CVDC), initiée en 2022, s'est poursuivie en 2023. Ce sujet est abordé systématiquement lors des comités de suivi sectoriel.

En 2023, **5 conventions tripartites actualisées ont été signées** avec Horeca (Bruxelles en mars et Wallonie en avril), CRF (signée en juin 2023 lors d'un évènement organisé par le CRF intitulé « Carrefour des compétences 4.0 »), Form TS (juin 2023), Alimento (décembre 2023).

Gérer les ressources humaines

L'équipe s'est agrandie et a accueilli cinq nouveaux membres. Les procédures d'accueil et d'intégration dans l'équipe restent, dans ce cadre, des outils professionnels performants.

Si la dynamique partenariale est pleinement constitutive du CVDC depuis sa création, les projets spécifiques de partenariats connaissent un développement accru ces dernières années notamment grâce à l'impulsion du PRW.

Afin de répondre de manière encore plus structurée et qualitative aux enjeux et défis de ces projets, la Célex s'est dotée en 2023 d'un pôle partenariats.

Il regroupe les chargé(e)s de projets travaillant tout particulièrement dans les champs de la fonction publique wallonne et bruxelloise, celui de l'insertion socioprofessionnelle ainsi que la SPOC bruxelloise et les trois SPOC/conseillers référents VDC des Carrefours et Cités des métiers wallonnes et bruxelloises.

Son existence contribue également à incarner plus fortement la validation des compétences dans des actions de terrain avec des partenaires au plus près de nos publics.

Améliorer les outils du secrétariat

Le secrétariat continue à renforcer les techniques et bonnes pratiques acquises lors de la mise en œuvre de l'articulation télétravail/présence au bureau.

Comme de coutume, le secrétariat a participé activement aux évènements tels que :

- ❖ Les 20 ans de la validation des compétences ;
- ❖ La rencontre avec les Centres EPS et l'inauguration des nouveaux espaces du Centre de validation des compétences EPS du CERIA ;
- ❖ La clôture du projet Erasmus + Transval – EU.

Le secrétariat a également contribué aux réflexions menées par le groupe de travail consacré à la révision du Plan d'actions prioritaires.

Autant de moments qui reflètent les valeurs du Consortium telles que la collaboration, l'enthousiasme et l'engagement.

En tant que support multifonction, le secrétariat a assuré un soutien au traitement des nombreuses demandes d'informations envoyées via le site internet (en moyenne 300 demandes traitées par an) ainsi que pour les demandes de matériel de promotion et de documentation. Un envoi de goodies vers les Centres de validation a été réalisé.

Le numérique s'est encore vu attribuer une large part dans l'organisation du secrétariat avec l'utilisation de la plateforme GoVal'ID, véritable outil de travail performant et incontournable pour le travail à réaliser, notamment dans les procédures d'agrément des Centres de validation et des Référentiels métiers.

De plus, le secrétariat a assuré, en bonne collaboration avec la Cellule Qualité/Offre et Statistiques, les formations Val'ID et GoVal'ID.

Pour l'année 2023, 6.058 Titres de compétence ont été émis et envoyés aux candidats ayant réussi une épreuve.

Veiller à la protection de l'environnement

La Célex continue à alimenter sa dynamique éco-responsable.

En effet, elle reste très attentive à la protection de l'environnement au travers de gestes acquis et précieux tels que l'utilisation d'outils pérennes, de techniques de travail sans impression papier, de réunions en visioconférence qui limitent les déplacements et le tri des déchets.

Les déplacements à vélo, en train ou en covoiturage, ainsi que l'usage de voitures partagées (accessibles professionnellement) sont autant de modalités de mobilité encouragées et pratiquées au sein de l'équipe.

Collaborations et échanges avec des partenaires externes

- ❖ Participation à une conférence en ligne (06/10/2023) organisée pour la présentation d'une **publication de l'OCDE contenant des recommandations pour les systèmes européens de validation des compétences**. Un représentant de la cellule méthodologique de la Célex y a présenté le système mis en place en Belgique francophone.
- ❖ Organisée par l'OCDE et facilitée par la Commission européenne, le CVDC a organisé la **visite d'une délégation croate** désireuse d'en apprendre plus sur le système de validation des compétences mis en place en Belgique francophone dans le cadre du développement de son propre dispositif de VDC. La

délégation, constituée de représentants du ministère croate de l'enseignement, a ainsi pu visiter le Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelain (Le Forem) et se rendre dans les locaux du CVDC pour y rencontrer la direction de la Célex et des représentants de ses services-clés.

- ❖ Des membres de la Célex participent au projet mené par l'OCDE « Améliorer la production et l'utilisation des profils de formation en Belgique francophone ».

Ce projet a été lancé au deuxième semestre par l'OCDE, à l'initiative de la DG REFORM de la Commission européenne, des cabinets de la Ministre de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le cabinet du Ministre-Président de la Fédération Wallonie – Bruxelles, du cabinet de la Ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Santé et de l'Egalité des chances de la Région wallonne et du cabinet du Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle de la Région de Bruxelles- Capitale et de l'OCDE.

Il vise à examiner, pour les processus de production des profils métiers et profils formation du SFMQ, les freins et les blocages qui sont présents et trouver des pistes d'amélioration pour rendre l'offre plus réactive et adaptée aux besoins du marché du travail en Belgique francophone. Des membres de la Célex ont participé au séminaire de lancement et ont été interviewés dans le cadre du volet consacré à l'évaluation des pratiques en Belgique francophone.

4.2 Priorités 2023

Appuis à l'équipe de la Cellule exécutive (GT bien-être, locaux, PAP, rôle et identité)

Faire évoluer les outils PAP

Chaque année, la Cellule exécutive se réunit pour élaborer le plan d'actions prioritaires (PAP) de l'année qui suit. A la suite de l'augmentation du nombre de projets et de l'accroissement de l'équipe, force fut de constater que l'outil et la méthodologie utilisée ne répondaient plus à nos besoins. Aussi, dès fin 2022 et tout au long de 2023, une réflexion pour faire évoluer le séminaire PAP a été menée, en collaboration avec AEGIST.

Cette réflexion a conduit à une révision tant des outils que de la méthode de production. Un Comité de pilotage de la Cellule exécutive (Copilex) a été créé, regroupant les responsables de pôles/personnes clés de la Célex. Le Copilex a en charge la définition d'une dizaine de priorités collectives pour l'année suivante, constituant le plan d'actions prioritaires, ainsi que leur suivi et ajustement tout au long de l'année. Les priorités plus individuelles sont, elles, discutées au sein des pôles. L'ensemble de ces éléments font l'objet de concertation

lors d'un séminaire en équipe, avant d'être soumis aux différentes instances constitutives du Consortium de validation des compétences.

Cette nouvelle méthodologie, mise en œuvre fin 2023, sera testée et ajustée en 2024, avec le soutien de consultants.

Mettre en place un Groupe de travail « bien-être »

Dans le cadre de ce groupe de travail, deux actions concrètes ont été mises en œuvre au cours de l'année 2023 :

- ❖ La première a été axée sur la question des **personnes de confiance**. Outre l'organisation d'une information à destination de la Célex sur l'organisation et le rôle des personnes de confiance dispensée par Bruxelles Formation, le groupe de travail a élaboré un listing de personnes de confiance disponibles au sein de chaque organisme. Cette mesure vise à renforcer le réseau de soutien et à faciliter l'accès des membres de la Célex à des interlocuteurs fiables au sein de chaque organisme.
- ❖ La deuxième action a porté sur la thématique du **burnout**. Une journée de sensibilisation au (pré)burnout a été proposée à l'équipe afin de fournir une première compréhension des causes, des signes et des mesures de prévention liées au burnout. A la suite de cette journée, une demi-journée de formation a été proposée à une partie de l'équipe, leur permettant d'approfondir la thématique et d'aborder des situations concrètes vécues par les participants. Cette initiative se prolongera en 2024, démontrant l'engagement continu du groupe de travail « Bien-être » envers la santé mentale et le bien-être des membres de l'équipe.

Adoption et mise en œuvre du PO FSE +

Le Programme opérationnel FSE+ 2021-2027 reprend la validation des compétences comme une des actions permettant d'« assurer le continuum de l'apprentissage tout au long de la vie » et pouvant être, dès lors, financée par le Fonds européen.

Le CVDC, Bruxelles Formation, l'Enseignement de Promotion sociale, le Forem et l'IFAPME ont déposé des dossiers réunis dans un portefeuille de projets relatifs à la validation des compétences et intitulé : « La validation des compétences, levier de la certification professionnelle des adultes », « CerVal » en abrégé.

En avril 2023, l'agence FSE a signalé que 5 projets sur 7 ont été acceptés. Les projets rendus par les 4 institutions publiques sont financés à 100%. Le projet système rendu par le CVDC le sera à hauteur de 72% de la demande initiale.

En juin 2023, les projets définitifs, modifiés selon les remarques émises par l'agence FSE, ont été rendus.

Le projet a été validé par l'Agence FSE en novembre 2023 et adopté par les Gouvernements en décembre.

Le projet rendu par le CVDC se focalise sur les thématiques suivantes :

- ❖ L'offre de validation
- ❖ La Stratégie d'information et de communication sur la VDC
- ❖ La valeur d'usage du Titre de compétence

Le projet FSE + a commencé à se mettre en place notamment grâce au renforcement de l'équipe et le rapport 2022 produit.

Le déploiement CCP

Suite au rapport du second-projet pilote relatif au CCP remis en juillet 2021, la dernière phase de travail préparatoire de ce chantier a démarré le 16 janvier 2023.

Les Ministres ont souhaité conduire cette dernière phase de manière conjointe entre leurs cabinets et les 6 institutions publiques de formation professionnelle, de validation des compétences et d'Enseignement de Promotion sociale. Cette phase, dans le cadre des principes élaborés dans le Rapport final du second projet-pilote, a affiné et ajusté ses conclusions en se centrant sur la production de propositions relatives :

- ❖ aux chantiers prioritaires à engranger et initier d'ici la fin de la législature ;
- ❖ aux étapes de mise en œuvre progressive permettant d'opérationnaliser à terme le CCP ;
- ❖ aux modalités de légalisation du projet de CCP ;
- ❖ à la gouvernance simplifiée du dispositif de CCP ;
- ❖ à la meilleure manière de s'assurer d'une reconnaissance par les secteurs ;
- ❖ à la garantie, pour les bénéficiaires, des effets de droit des certifications ;
- ❖ aux ressources humaines et financières à mobiliser par entité et par étape.

Suite à une présentation aux interlocuteurs sociaux et secteurs en Coda en juin 2023, ce processus a débouché en septembre sur la remise de propositions de textes qui permettra l'institution du CCP par les gouvernements et les parlements au travers d'une révision de l'accord de coopération relatif à la validation des compétences. Le dispositif proposé est allégé, simplifié, budgété et concrétisé par une analyse des conditions de réussite de sa mise en œuvre.

RAPPORT PAR RÉGION

1. RÉGION BRUXELLES-CAPITALE

1.3. Activités conjointes menées en région Bruxelles-Capitale

Le développement de la validation des compétences s'inscrit dans les priorités bruxelloises déclinées dans la Stratégie Qualification Emploi.

L'accord 2019-2024 du Gouvernement de la COCOF a affirmé sa volonté d'accélérer le développement de la validation des compétences en Région de Bruxelles-Capitale, en visant à terme la délivrance de minimum 4.000 Titres de compétence via les épreuves de validation ou après formation.

S'inscrivant dans ce contexte, la Coordination bruxelloise de la VDC, qui agit toujours en étroite collaboration avec la Célex, est chargée depuis avril 2016 de coordonner les efforts, pour développer l'offre de validation à Bruxelles. Elle vise également au développement de projets spécifiques transversaux comme le projet « SPOC et accompagnement » ou le montage de Centre de validation couple.

Pour ce faire, le Consortium et les opérateurs de validation des compétences ont été dotés de ressources humaines et de moyens via le Fonds de développement. Mis en œuvre à partir de 2016, ce fonds (autrefois appelé le Fonds d'impulsion) a permis de faire véritablement décoller la validation des compétences à Bruxelles en mettant les moyens nécessaires à disposition sur le terrain pour financer des ressources humaines supplémentaires, acheter des équipements, développer les modules de formation préparatoire aux épreuves de validation, etc.

Ainsi, ce sont les Centres de validation des compétences et les partenaires bruxellois, soutenus par la Coordination bruxelloise et la Célex, qui œuvrent pour le développement du dispositif en Région de Bruxelles-Capitale.

La coordination bruxelloise de la VDC, lieu de concertation entre les partenaires bruxellois, s'est réunie 4 fois sur le plan stratégique et 4 fois sur un plan plus opérationnel durant l'année 2023 afin de faire régulièrement le point sur le développement de l'offre et sur la gestion du Fonds de développement mais également, pour préparer un dossier coordonné pour le Fonds social européen.

Réalisations en chiffres

Quelques indicateurs 2023

	Total	Épreuves	RAF
Centre de validation actifs	11	11	/
Métiers mis en œuvre	27	27	14
UC mises en œuvre	68	53	46
Titres de compétence délivrés	1.901	779	1.122
Personnes certifiées	932	533	403

	Dispositif	Région bruxelloise
Taux de présence	87 %	82 %
Taux de réussite	78 %	68 %

Titres délivrés par institution publique et par processus

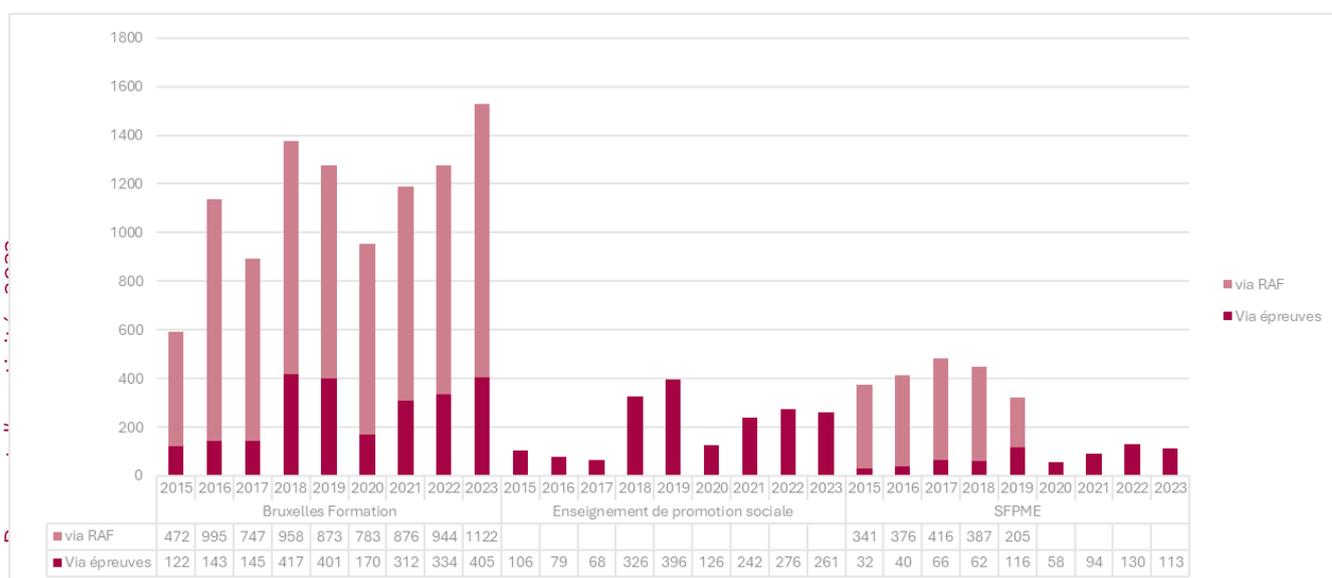


FIGURE 4 : Titres délivrés par institution publique et par processus en Région de Bruxelles-Capitale (2015-2023)

Les épreuves de validation des compétences

Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

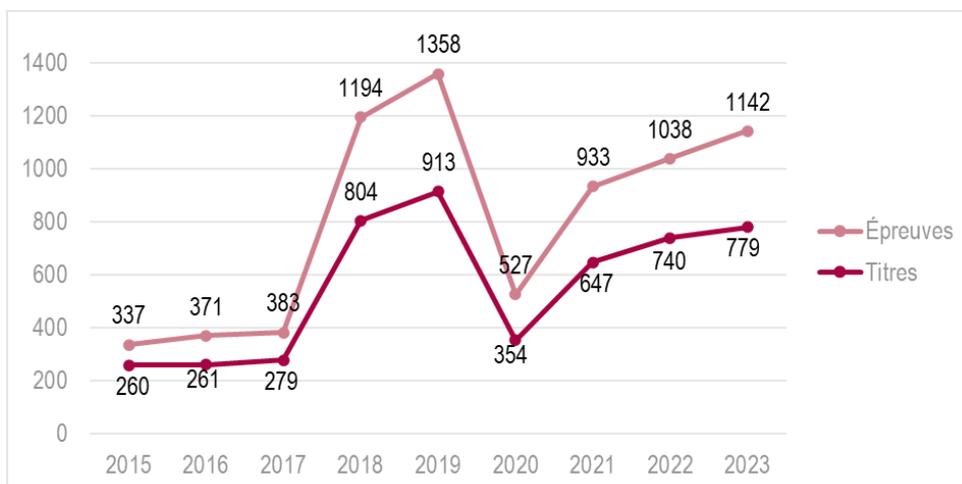


FIGURE 5 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés en Région de Bruxelles- Capitale (2015 et 2023)

Evolution des épreuves par institution publique et par métier

Métier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bruxelles Formation	111	148	139	422	376	159	314	480	624
Agent(e) d'accueil							46	82	148
Aide-ménager(ère)	13								
Barman(maid)		1	1			1	7	2	
Carreleur(euse)				21	18	13	15	15	13
Carreleur(euse)-marbrier(ère)	7	19	15						
Coiffeur(euse) autonome		8	15	64	33	16	20	28	21
Conducteur(rice) de chariot élévateur	23	33	16	94	130	65	101	36	59
Couvreur(euse)					5	2			2
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)									1
Employé(e) administratif(ive)								183	234
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux				78	61	16	11	10	3
Installateur(rice) électricien(ne) Industriel							2		
Installateur(rice) électricien(ne) Résidentiel	6	6	8	12	12	2	8	6	8
Maçon(ne)	11	17		7	17	3	16	16	8

Métier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Magasinier(ère)	12	17		39	21	9	13	8	3
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	25	28	43	38	36	18	23	20	27
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire							8	21	23
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)			20	40	21	3	20	11	6
Poseur(euse) de fermetures menuisées					4			5	8
Premier(ère) chef(fe) de rang			1	2	2				
Serveur(euse) restaurant		3	4	7	1	3	7	5	1
Technicien(ne) PC & réseaux	14	16	16	20	15		17	32	59
Valoriste généraliste						8			
Enseignement de Promotion Sociale	75	65	33	249	322	99	190	362	345
Accueillant(e) d'enfants							7	7	3
Aide-comptable	10	28	10	76	64	9	21	10	4
Aide-ménager(ère)	44	21	13	150	223	65	138	200	166
Employé(e) administratif(ive)								122	129
Jardinier(ière) d'entretien									12
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	21	16	10	23	35	25	18	23	31
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel							6		
Bruxelles Formation et Enseignement de Promotion Sociale	114	110	127	442	457	186	271		
Employé(e) administratif(ive)	114	110	127	442	457	186	271		
SFPME	37	48	84	81	203	83	158	196	173
Coiffeur(euse)	8	4	13	22	23	8	44	25	30
Esthéticien(ne)				12	47	10	22	27	28
Monteur frigoriste									4
Peintre décorateur(rice)	29	29	40	13	92	31	63	79	71
Technicien(ne) frigoriste									
Tuteur(rice) en entreprise		15	31	34	41	34	29	65	40
Total général	337	371	383	1.194	1.358	527	933	1.038	1.142

TABLEAU 6 : Evolution du nombre d'épreuves réalisées par institution publique et par métier en Région Bruxelles-Capitale (2015-2023)

La Reconnaissance des Acquis de Formation

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bruxelles Formation	472	995	747	958	873	783	876	944	1.122
SFPME	341	376	416	387	205				

TABLEAU 7 : Nombre de Titres de compétence délivrés par la RAF en Région Bruxelles- Capitale (2015-2023)

Axe stratégique 1 : Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Fonds de développement

Le Fonds de développement 2023 (anciennement appelé Fonds d'impulsion) s'élevait à 541.000€. Les choix concertés en Coordination bruxelloise, approuvés par le Ministre Clerfayt, ont permis de mettre la priorité sur le maintien des ressources humaines déjà en place afin de ne pas perdre la compétence acquise et de développer le métier de jardinier(ère) d'entretien mais également de contribuer à l'évènement des 20 ans du dispositif de VDC.

C'est dans ce contexte que la Coordination bruxelloise continue d'améliorer, en étroite collaboration avec la Célex, un outil de pilotage permettant d'analyser et d'anticiper les priorités de développement en réconciliant les aspects liées à l'offre (dans ses différentes dimensions : production de référentiels, agrément de Centres, planification d'épreuves de VDC, ...) et ceux stimulant la demande (métiers porteurs d'insertion, projet SPOC & accompagnement des Missions locales ou projet de la validation des travailleurs en entreprise par exemple).

Epreuves de validation

Pour l'année 2023, les objectifs étaient les suivants :

- ❖ 965 Titres de compétence délivrés via épreuves ;
- ❖ 1.245 Titres de compétence délivrés via la RAF.

Mais l'objectif principal était de renouer avec les bons résultats de 2019 (avant covid), soit 1.358 épreuves.

En 2023, les Centres de validation des compétences bruxellois ont réalisé 1.142 épreuves, soit 84% de 2019. C'est la 3^{ème} meilleure année à Bruxelles !

1.901 Titres de compétence ont été délivrés dont 779 après la réussite d'une épreuve en Centre agréé.

Tous les opérateurs	Objectifs TC 2023	Réalisé TC 2023	% objectif atteint
Titres délivrés via épreuves	965	779	81%
Titres délivrés via RAF	1.245	932	75%
Total Titres délivrés	2.210	1.901	86%

L'offre bruxelloise s'est stabilisée en 2023. Le nombre de Centres agréés est stable et nous progressons quant au nombre de métiers agréés. Les taux de présence et de réussite sont à surveiller.

Le classement des métiers les plus validés en Région de Bruxelles-Capitale est le suivant :

1. Employé(e) administratif(ive) : 305 épreuves en 2022 → 363 en 2023
2. Aide-ménager(ère) : 200 épreuves en 2022 → 166 en 2023
3. Agent(e) d'accueil : 128 épreuves en 2022 → 148 en 2023
4. Peintre décorateur(rice) : 79 épreuves en 2022 → 71 en 2023
5. Conducteur(rice) de chariot élévateur : 36 en 2022 → 59 en 2023
Ex-Aequo avec Technicien(ne) PC & réseau : 32 épreuves en 2022 → 59 en 2023

Centres de validation des compétences « Coupole »

A Bruxelles, les partenaires ont déployé depuis quelques années une approche collective quand c'est pertinent. Il s'agit du concept des Centres de validation « Coupole » qui réunissent les partenaires bruxellois intéressés afin de proposer une offre sectorielle coordonnée à partir d'une porte d'entrée commune orientant les candidats vers plusieurs lieux de validation.

On en compte deux avec des réalités très différentes.

Le **Centre de validation bruxellois de métiers du tertiaire**, plus communément appelé Coupole tertiaire a produit à elle seule 45% (+6% depuis 2022) des épreuves de VDC (518/1.142) de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle regroupe les 3 opérateurs de validation bruxellois avec 2 lieux-Centres : « Astronomie » (l'EPFC de l'Enseignement de Promotion sociale) qui propose les épreuves d'aide-comptable et d'employé(e) administratif(ive) et « Max » (BF bureau & services) qui propose les épreuves d'employé(e) administratif(ive), d'employé(e) des services commerciaux et d'agent(e) d'accueil. Notons que le métier d'employé(e) administratif(ive) reste le métier le plus validé à Bruxelles en réalisant au total 363 épreuves sur les 2 lieux-Centres. Au-delà de l'implication des partenaires, la réussite de cette coupole repose sur une offre qui répond à une demande très forte en Région de Bruxelles-Capitale mais surtout, sur une coordination de la coupole au bénéfice des partenaires et des usagers offrant un service de guidance renforcée en amont des épreuves et une offre de modules de soutien. Ceci ne pourrait pas exister sans l'implication et la motivation des personnes qui travaillent sur les deux lieux-centres, des institutions publiques dont ils dépendent mais aussi sans le soutien financier du FSE et du Fonds de développement. Tout ceci est détaillé dans les rapports de l'EPS et de Bruxelles Formation qui suivent.

Le **Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca** qui regroupait au départ les 3 institutions publiques avec 3 lieux-centres : le CERIA (EPS), l'EFP (SFPME) et le CDR Horeca Be pro (en partenariat avec Bruxelles Formation), propose les épreuves des métiers de serveur(euse) restaurant, premier(ère) chef(fe) de rang et de barman(maid).

Depuis sa création, l'offre de VDC proposée par ce Centre ne rencontre pas le succès espéré. Le Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca n'a réalisé cette année que 2 épreuves alors qu'il a traité de

nombreuses demandes d'information/conseil sur la VDC. Le Centre rencontre toujours des difficultés dans le recrutement des candidats pour les métiers de la salle et espère que les métiers de la cuisine auront plus de succès. L'offre du nouveau métier de cuisinier(ère) travaillant seul(e) a vu le jour en 2023. Les résultats du Centre ont été impacté par l'absence de la conseillère en charge de la VDC.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Le projet-pilote Link d'Actiris

Depuis décembre 2022, ACTIRIS a lancé un nouveau projet-pilote d'accompagnement des chercheurs d'emploi ayant réussi une validation des compétences : le projet-pilote VDC du service Link d'Actiris. Il a pour objectif de proposer un matching humain entre un chercheur(euse) d'emploi ayant réussi une épreuve de validation des compétences et des offres emploi qui pourraient lui convenir.

Le CVDC communique au service Link les coordonnées des chercheurs d'emploi bruxellois qui viennent de réussir une épreuve de validation des compétences et ayant marqué leur accord pour transmettre leurs données. Ce service concerne environ 20% des Titres de compétence délivrés.

Les premiers retours évaluatifs de ce nouveau service aux publics montrent que la proposition Link est bien accueillie par les chercheurs d'emploi qui estiment cohérente la démarche de soutien pour mieux valoriser dans leur recherche d'emploi le Titre de compétence qu'ils viennent d'obtenir cohérente. D'autant plus qu'ils se disent souvent démunis quant aux outils de recherche d'emploi. Les conseillers notent quant à eux des chercheurs d'emploi sortants de validation des compétences aux profils diversifiés et souvent très motivés. Soulignons aussi que ce dispositif Link a aussi permis d'améliorer les transferts d'informations entre le CVDC et ACTIRIS. ACTIRIS envisage dès lors de poursuivre le projet au-delà du pilote.

Cité des métiers de Bruxelles

La validation des compétences est un des partenaires de la Cité des métiers de Bruxelles. Cette dernière est un espace multi-partenarial et guichet unique d'orientation scolaire et professionnelle qui s'adresse à tous les publics. Elle organise des activités collectives, du conseil individuel et met à disposition des ressources documentaires/espace multimédia.

Pour renforcer l'orientation du public vers la validation des compétences, une personne, membre de la Célex, est chargée d'être à la Cité des métiers de Bruxelles le Single Point Of Contact (SPOC) « Validation des compétences ». Celle-ci mène des actions de communication, d'information, d'animation et de suivi de projets auprès des partenaires engagés dans le dispositif de validation des compétences.

Actions menées pour la VDC à la Cité des métiers de Bruxelles

- ❖ La **Cité des métiers** (CDM) de Bruxelles a organisé 10 séances d'information générales sur la validation des compétences auxquelles 253 personnes ont participé en 2023. Celles-ci se déroulent en amont de l'accueil organisé par les Centres. A l'issue de ces séances, les personnes peuvent bénéficier de l'expertise des conseillers de la Cité des métiers.
- ❖ À cela s'ajoutent 9 **séances d'information ciblée** « VDC métiers administratifs » auxquelles 117 personnes ont participé. Ces séances sont organisées en **partenariat avec le Centre bruxellois de validation des métiers du Tertiaire**.
- ❖ Par ailleurs, le dispositif de screening en libre accès à la CDM, qui permet à l'utilisateur d'avoir un aperçu de sa maîtrise des compétences professionnelles liées à un métier via un questionnaire informatisé et des entretiens avec un conseiller, est pensé **en articulation avec la VDC** qui est l'une des pistes pouvant être proposée à la personne à l'issue de son screening, tout comme le screening peut s'avérer pertinent à la suite de la séance d'information générale sur la VDC durant laquelle il est brièvement présenté. En 2023, 181 screenings ont été réalisés.

Activités complémentaires

- ❖ Communication auprès des conseillers de la Cité des métiers sur les séances d'information, les nouveaux métiers mis en œuvre et les projets de validation des compétences.
- ❖ Production de supports de communication spécifique à Bruxelles.
- ❖ Participation à différents Salons et bourses de l'emploi et de la formation.
- ❖ Présentation de la validation des compétences lors de différents événements.

Projet SPOC & Accompagnement

Les Missions locales d'Etterbeek, d'Ixelles, de Molenbeek et de Schaerbeek participent au **projet SPOC et Accompagnement**. Ce projet, porté par un pilotage tripartite de la Coordination bruxelloise, la FEBISP et la Célex, soutenu par la Cabinet Clerfayt et bénéficiant d'un subside régional bruxellois de 300.000€ en 2023, permet de développer des partenariats privilégiés entre les Missions locales et les Centres de validation des compétences en vue de permettre l'accès aux épreuves de VDC à des bénéficiaires fragilisés.

Dans ce cadre, 2 axes sont mis en œuvre par les Missions locales :

- ❖ La mission de SPOC (Single Point of contact) vise à informer sur le dispositif tout public intéressé par la validation des compétences et d'orienter les candidats potentiels à la VDC vers les dispositifs ou les structures répondant au mieux à leurs besoins.

- ❖ La mission d'accompagnement permet d'ouvrir l'accès aux épreuves à un public fragilisé qui, grâce à la plus-value de l'accompagnement, disposera des prérequis pour faire partie du public-cible de la VDC et/ou permettra d'optimiser les chances de réussite.

En 2023, les Missions locales partenaires ont eu 384 actions d'information pour 355 personnes distinctes tous les métiers confondus. A noter que toutes ces activités ont profité à l'ensemble des Centres de validation des compétences situés à Bruxelles et en Wallonie.

L'accompagnement n'est pas proposé pour tous les métiers mais il ne se limite pas à l'offre des Centres de validation des compétences bruxellois. En 2023, il a été proposé pour les métiers suivants : agent(e) d'accueil, installateur(rice) électricien(ne) résidentiel, aide-ménager(ère), carreleur(euse), coiffeur(euse), employé(e) administratif(ive), jardinier(ère) d'entretien, technicien(ne) PC&Réseau, **esthéticien(ne), Pavéur(euse),** peintre décorateur(rice), plafonneur(euse)-cimentier(ière), poseur(euse) de fermetures menuisées, **découpeur(euse) - désosseur(euse), conducteur(rice) de chariot élévateur,** ouvrier boulanger(ère) –pâtissier(ère). Les nouveaux accompagnements sont en gras.

En 2023, les Missions locales d'Etterbeek, d'Ixelles, de Molenbeek et de Schaerbeek ont organisé des accompagnements qui sont différents en fonction des métiers et modulables en fonction des besoins des usagers. Les 4 Missions locales partenaires dans ce projet ont eu **362 actions d'accompagnement pour 248 personnes distinctes**. On constate que les résultats sont en augmentation. Cette hausse se marque particulièrement pour le métier d'employé(e) administratif(ive) où nous sommes passés de 90 actions d'accompagnement en 2022 à 154 en 2023.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Afin d'implémenter le dispositif de validation des compétences au sein des administrations locales de la Région de Bruxelles-Capitale, l'ERAP a maintenu ses contacts avec les opérateurs, à savoir le Consortium de validation des compétences (CVDC) pour les francophones et Ahovoks pour les néerlandophones. Des rencontres ont été organisées pour maintenir les liens et assurer une collaboration fluide, mais aussi identifier les actions à entreprendre par l'ERAP pour renforcer une offre de validation des compétences pertinente sur le territoire bruxellois.

Développement de Titres de compétence

L'ERAP a poursuivi les efforts d'adaptation du dispositif aux besoins spécifiques des métiers locaux. En réponse aux recommandations émises par le groupe de travail, l'ERAP a transmis les besoins en matière de développement de nouveaux Titres de compétence au Consortium de validation des compétences et à Ahovoks.

Screening des règlements

Le screening des règlements des administrations (communes et CPAS) effectués en 2022 a mis en lumière celles qui pouvaient déjà mettre en œuvre le dispositif en situation de recrutement et/ou de mobilité interne.

En 2023, quatre entités ont sollicité l'accompagnement spécifique proposé par l'ERAP. Elles ont bénéficié d'une expertise juridique pour adapter leurs règlements et statuts. Cet accompagnement s'est traduit par une :

- ❖ Information et la mobilisation des parties prenantes
- ❖ Organisation de réunions de travail
- ❖ Analyse juridique des règlements
- ❖ Formulation de recommandations.

Circulaire - Les Titres de compétence dans la fonction publique

L'ERAP et le CVDC ont travaillé ensemble sur un projet de circulaire « Titres de compétence professionnelle dans la fonction publique locale » afin de simplifier la reconnaissance des Titres de compétence professionnelle comme alternative aux diplômes requis. Cette mesure vise concrètement à rendre les emplois du secteur public local plus accessibles ainsi qu'à améliorer les processus de recrutement et de mobilité interne.

Cette circulaire recommande l'adoption de manière concertée des réglementations entre la commune et le CPAS du même ressort afin de faciliter la mise en œuvre du dispositif.

L'Administration « Bruxelles pouvoirs locaux » l'a publiée en septembre 2023 sur son site pour diffusion auprès des communes et CPAS.

Communication

Par ailleurs, afin d'aiguiller au mieux les services RH des pouvoirs locaux et les (futurs) détenteurs de Titre de compétence, un outil de communication interactif a été développé en 2023 et finalisé en 2024.

<https://www.erap-gsob.brussels/fr/validation-des-competences-0>

1.4. Actions spécifiques menées par Bruxelles Formation et ses partenaires

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation et réalisations 2023

- ❖ 7 Centres de validation agréés
- ❖ 7 Centres de validation actifs
- ❖ 17 métiers actifs
- ❖ 32 unités de compétence actives
- ❖ 230 sessions de validations réalisées
- ❖ 756 inscriptions aux épreuves
- ❖ 624 candidats présents (taux de présence moyen : 82,54%)
- ❖ 405 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 64,9%)
- ❖ 1.122 Titres délivrés par RAF
- ❖ 290 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre de compétence suite aux épreuves de validation
- ❖ 403 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre de compétence suite au processus RAF

Réalisations par métier

Métiers	Nbr sessions	Nbr d'inscriptions	Nbr d'épreuves	Nbr de Titres	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	70	190	148	102	69%
Carreleur(euse)	5	24	13	4	31%
Coiffeur(euse) autonome	4	25	21	7	33%
Conducteur(rice) de chariot élévateur	59	64	59	49	83%
Couvreur(euse)	2	4	2	1	50%
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	1	1	1	1	100%
Employé(e) administratif(ive)	29	275	234	140	60%
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	1	3	3	0	0%
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	3	10	8	5	63%

Maçon(ne)	7	9	8	5	63%
Magasinier(ère)	3	3	3	2	67%
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	16	33	27	19	70%
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	7	28	23	17	74%
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	3	13	6	3	50%
Poseur(euse) de fermetures menuisées	3	9	8	4	50%
Garçon/serveuse restaurant	1	1	1	1	100%
Technicien(ne) PC & réseaux	16	64	59	45	76%

FIGURE 6: Réalisations par métier, pour Bruxelles Formation (2023)

Rapport d'activité

Axe stratégique 1 : Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Les Centres de validation des compétences

Bruxelles Formation et ses partenaires proposent une vingtaine de métiers (dont 17 actifs en 2023) dans 7 Centres de validation agréés :

1. Le **Centre de validation bruxellois des métiers de la construction**, agréé pour les métiers de carreleur(euse), couvreur(euse), maçon(ne), monteur(euse) en chauffage et sanitaire, installateur(rice) électricien(ne) résidentiel, plafonneur(euse)-cimentier(ère), poseur(euse) de fermetures menuisées et valoriste généraliste (H/F). Le Centre projette de proposer le métier d'ouvrier(ère) polyvalent(e) en 2024 et explore les pistes d'un partenariat pour mettre en œuvre le métier de paveur(euse). Le Centre s'inscrit dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Construcity et est coordonné par BF construction.
2. Le **Centre de validation bruxellois des métiers technologiques**, agréé pour les métiers de mécanicien(ne) d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers et d'installateur(rice) électricien(ne) industriel. Le Centre coordonné par BF technics souhaite élargir son offre au métier de mécanicien(ne) de cycles en 2024. Le Centre s'inscrit en partie

(volet Industrie) dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Technicity.

3. Le **Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire – Site Max**, agréé pour les métiers d'employé(e) administratif(ive), d'employé(e) administratif(ive) des services commerciaux et d'agent(e) d'accueil. Le Centre coordonné par BF bureau & services souhaite organiser l'épreuve à blanc de l'opérateur(rice) call center en 2024. Dans le cadre du partenariat de site extérieur conclu avec la Ligue Braille, le Centre travaillera également à la mise en oeuvre de l'épreuve d'employé(e) administratif(ive), pour pouvoir proposer ce métier à ce public spécifique en 2025, en plus de l'agent(e) d'accueil déjà disponible.
4. Le **Centre de validation bruxellois des métiers de la logistique**, agréé pour les métiers de conducteur(rice) de chariot élévateur et de magasinier(ère). Il s'inscrit dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Logisticity et est coordonné par BF logistique.
5. Le **Centre de validation bruxellois des métiers du numérique**, agréé pour le métier de technicien(ne) PC & réseaux. Le Centre entamera en 2024 la transition sur base des nouveaux métiers qui viendront remplacer celui de technicien(ne) PC & réseaux dans la poursuite des travaux du SFMQ. Par ailleurs, il prévoit une extension d'agrément pour le métier de médiateur(rice) numérique en partenariat avec le CF2M. Le Centre s'inscrit dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Digitalcity et est coordonné par BF digital.
6. Le **Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca**, agréé pour les métiers de barman(maid), garçon/serveuse restaurant, premier(ère) chef(fe) de rang et cuisinier(ère) travaillant seul(e). Le Centre envisage une extension d'agrément pour le(la) premier(ère) commis de cuisine. Il est coordonné par le CDR Horeca Be Pro en convention avec Bruxelles Formation.
7. Le **Centre de validation Coach Bruxelles**, agréé pour le métier de coiffeur(euse) autonome. Il est coordonné par Coach ASBL en convention avec Bruxelles Formation.

On relève 3 types de configurations de Centre de validation :

- ❖ **En propre (1-2-3-4-5)** : Bruxelles Formation assume seul l'organisation du service via certains de ses Pôles.
- ❖ **En partenariat (1-3)** : Bruxelles Formation et un organisme extérieur se répartissent les tâches suivant une convention et un cahier des charges pour organiser le service pour certains métiers.
- ❖ **En sous-traitance (6-7)** : Bruxelles Formation sous-traite l'organisation de l'activité de validation à un organisme extérieur, en veillant au bon fonctionnement du dispositif.

À ces configurations se greffent les concepts de :

- ❖ **Centre couple (3-6)** qui réunit l'ensemble des opérateurs d'une même région afin de proposer une offre sectorielle coordonnée à partir d'une porte d'entrée commune orientant les candidats vers plusieurs lieux de validation.
- ❖ **Site extérieur (3)** : extension à un site extérieur pour réaliser les activités de validation sous la responsabilité du Centre.

Les épreuves de validation réalisées par les Centres de Bruxelles Formation et ses partenaires

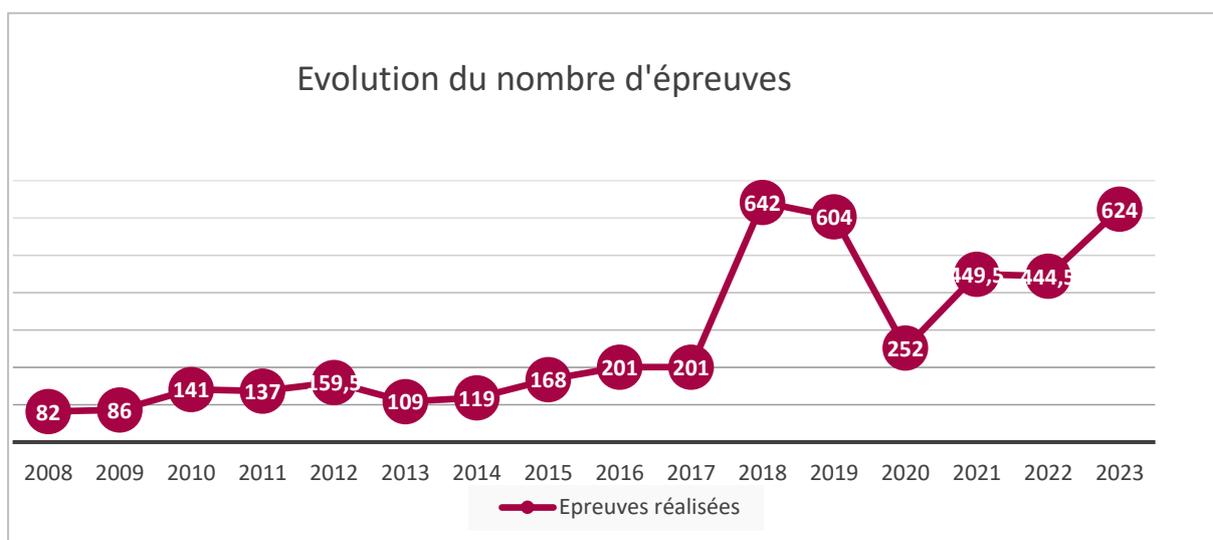


FIGURE 7 : Epreuves de validation des compétences, organisées par Bruxelles Formation et ses partenaires (2008-2023)

En 2023, les Centres ont organisé 624 épreuves, ce qui représente une très belle augmentation par rapport à 2022 (+180 épreuves). La reprise amorcée en 2021 et faisant suite à la baisse du nombre d'épreuves de 2020, année lourdement impactée par la crise sanitaire, se confirme. L'activité de 2023 renoue même avec les excellents résultats de 2018 et 2019 qui avaient pu être atteints notamment grâce au Fonds d'impulsion déployé depuis novembre 2017 (actuellement nommé « Fonds de développement de l'offre de validation des compétences en Région bruxelloise »).

Bruxelles Formation et ses partenaires ont proposé des épreuves de validation pour 17 métiers (cf. tableau « Réalisations par métier » repris plus haut) recouvrant 32 unités de compétence.

Le métier le plus validé en 2023 pour Bruxelles Formation et ses partenaires est, à nouveau, l'employé(e) administratif(ive), avec 234 épreuves réalisées (152 épreuves en 2022). En deuxième position, nous trouvons cette année encore l'agent(e) d'accueil avec 148 épreuves (77 épreuves en 2022). Le dynamisme de la **Couple tertiaire** est donc à saluer ! La troisième place du podium est partagée entre le métier de

conducteur(rice) de chariot élévateur et le métier de technicien(ne) PC & réseaux (respectivement 59 épreuves).

Notons que le métier de couvreur(euse) a de nouveau été proposé dans le **Centre de validation bruxellois des métiers de la construction**, après deux années d'inactivité ; tandis que le **Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca** a proposé pour la première fois une épreuve pour le métier de cuisinier(ère) travaillant seul(e).

Certains métiers de l'offre de validation de Bruxelles Formation et ses partenaires n'ont cependant pas pu être mis en œuvre :

- ❖ Premier(ère) chef(fe) de rang et barman(maid) : le **Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca** rencontre toujours des difficultés dans le recrutement des candidats et le phénomène s'est accentué en raison des contraintes sanitaires particulièrement lourdes pour le secteur ces dernières années. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur après la pandémie de Covid-19. Le gap entre les compétences portées par les chercheurs d'emploi et le niveau des épreuves s'est accentué.
- ❖ Paveur(euse) : le **Centre de validation bruxellois des métiers de la construction** est en recherche de nouveaux partenaires pour proposer le métier.
- ❖ Valoriste généraliste (H/F) : le **Centre de validation bruxellois des métiers de la construction** a précédemment établi un partenariat avec le centre montois « Le Plein air » et Oxfam pour disposer d'évaluateurs et d'observateurs, mais il n'a pas reçu de demandes de candidats à Bruxelles cette année.
- ❖ Installateur(rice) électricien(ne) industriel : le Centre a mis en suspens l'organisation de cette épreuve en raison d'un manque de candidats prêts à passer la validation.

1.527 Titres pour l'année 2023, un record pour Bruxelles Formation et ses partenaires !

On dénombre 405 Titres de compétence délivrés à la suite des épreuves organisées dans les Centres (+ 87 par rapport à 2022). À cela, viennent s'ajouter 1.122 Titres de compétence délivrés via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF), pour atteindre un total de 1.527 Titres pour l'année 2023, un record pour Bruxelles Formation et ses partenaires !

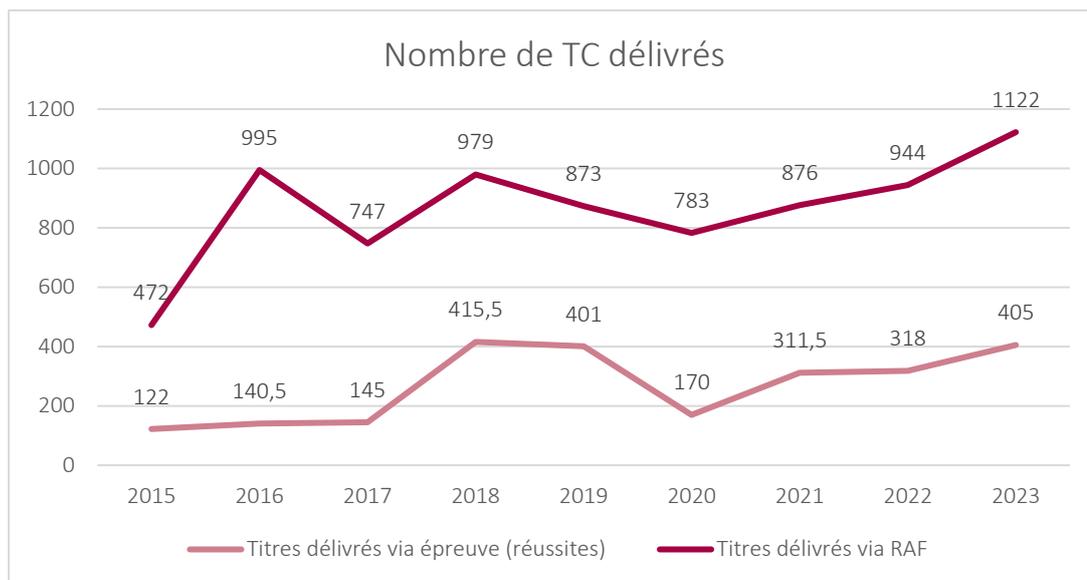


FIGURE 8 : Nombre de Titres de compétence délivrés de 2015 à 2023 – Bruxelles Formation et ses partenaires

La Reconnaissance des Acquis de Formation

À côté des épreuves, les Titres de compétence sont aussi délivrés via le dispositif de **Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)** auquel prend part Bruxelles Formation. Le tableau ci-dessous reprend le nombre de bénéficiaires distincts et de Titres de compétence délivrés via la RAF en 2023, ainsi que la correspondance du métier avec la certification de Bruxelles Formation :

Certifications	Métiers	Centres	Nombre hommes distincts	Nombre femmes distinctes	Nombre Titres
Agent(e) en comptabilité	Aide-comptable	BF bureau & services	7	13	75
Carreleur(euse)	Carreleur(euse)	BF construction	4	0	17
Conducteur(rice) de chariot élévateur	Conducteur(rice) de chariot élévateur	BF logistique	60	8	146
Couvreur(euse)	Couvreur(euse)	BF construction	7	0	27
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	Horeca Be Pro	4	2	16
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	Horeca Be Pro	1	0	2
Employé(e) administratif(ive)	Employé(e) administratif(ive)	Form@XL	0	9	18
Employé(e) administratif(ive)	Employé(e) administratif(ive)	BF bureau & services	9	95	207
Serveur(euse) restaurant	Serveur(euse) restaurant	Horeca Be Pro	2	1	3

Certifications	Métiers	Centres	Nombre hommes distincts	Nombre femmes distinctes	Nombre Titres
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	Le Piment	9	0	18
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	Siréas	7	0	12
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	BF construction	7	1	16
Maçon(ne)	Maçon(ne)	BF construction	9	0	41
Magasinier(ère)	Magasinier(ère)	BF logistique	33	10	43
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	BF construction	22	0	87
Peintre décorateur(rice)	Peintre décorateur(rice)	BF construction	4	0	12
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	BF construction	3	0	8
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	FTQP	2	0	8
Superviseur(euse) en entrepôt	Conducteur(rice) de chariot élévateur	BF logistique	8	1	24
Superviseur(euse) en entrepôt	Magasinier(ère)	BF logistique	12	1	13
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	FIJ	23	2	91
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	CF2M	8	2	28
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	Cefaid	15	1	54
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	CfiTech	12	3	60
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	Interface3	0	12	41
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	COFTeN	19	0	55
Total en 2023			250	153	1122
Total en 2022			216	110	944

TABLEAU 8 : Titres de compétence délivrés via la RAF par Bruxelles Formation et ses partenaires (2023)

Remarque : La méthode d'extraction des données utilisée ici est basée sur la date d'émission du Titre de compétence.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Informier, guider, accompagner, préparer

Le candidat est inscrit après avoir reçu une **information** sur la validation et une **guidance personnalisée**. Ce travail en amont de l'épreuve représente un investissement considérable de la part des acteurs de la validation.

Plusieurs Centres proposent des **modules de préparation** à la validation à destination des candidats pour lesquels la guidance a identifié des lacunes (cf. tableau ci-dessous).

BF BUREAU & SERVICES
PREPARATION VDC BUREAUTIQUE TRONC COMMUN
PREPARATION VDC EMPLOYE ADMINISTRATIF SERVICES COMMERCIAUX UC1
PREPARATION VDC EMPLOYE ADMINISTRATIF SERVICES COMMERCIAUX UC2
PREPARATION VDC EMPLOYE ADMINISTRATIF SERVICES COMMERCIAUX
PREPARATION VDC EXCEL-NIVEAU OPERATIONNEL
PREPARATION VDC AGENT D'ACCUEIL
PREPARATION VDC EMPLOYE ADMINISTRATIF
BF CONSTRUCTION
PREPARATION VDC CARRELEUR
PREPARATION VDC PLAFONNEUR (lecture de plan)
PREPARATION VDC CONNAISSANCE DU RGIE
PREPARATION VDC MAÇON
PREPARATION VDC MONTEUR CHAUFFAGE SANITAIRE
BF LOGISTIQUE
REFRESH CONDUCTEUR(RICE) DE CHARIOT ELEVATEUR
BF TECHNICS
PREPARATION VDC REPARATEUR MONTEUR DE PNEUS

TABEAU 9 : Modules de préparation à la validation suivis en 2023– Bruxelles Formation et ses partenaires

En outre, Bruxelles Formation collabore avec les Missions locales dans le cadre du projet « SPOC et **accompagnement** » pour amener un public plus fragilisé à la validation des compétences à Bruxelles.

Par ailleurs, le dispositif de screening en libre accès à la CDM, qui permet à l'utilisateur d'avoir un aperçu de sa maîtrise des compétences professionnelles liées à un métier via un questionnaire informatisé et des entretiens avec un conseiller, est pensé **en articulation avec la VDC** qui est l'une des pistes pouvant être proposées à la personne à l'issue de son screening, tout comme le screening peut s'avérer pertinent à la suite de la séance d'information générale sur la validation durant laquelle il est brièvement présenté. En 2023, 181 screenings ont été réalisés.

Pour appuyer le travail d'information, le service Identification et Validation des compétences de Bruxelles Formation s'est attelé à produire et diffuser du **matériel de communication** :

- ❖ 10.000 folders sur l'offre de validation à Bruxelles ont ainsi été mis à disposition dans le réseau de partenaires de Bruxelles Formation via ses présentoirs ;
- ❖ 500 blocs de post-it « Vos compétences ont de la valeur ! » ont été imprimés pour diffusion auprès des candidats ;
- ❖ 25 polos « Vos compétences ont de la valeur ! » ont été produits à destination des équipes des Centres de validation.

Le service et les Centres ont également été mobilisés pour participer au Salon de la formation en mars 2023, en répondant aux demandes des visiteurs et en organisant des séances d'information sur la validation : 159 personnes ont été informées sur le stand (ce qui représente une augmentation de 24% par rapport à 2022) et 3 séances d'information ont permis de toucher 56 personnes (124% de hausse par rapport à 2022).

Enfin, le **call-center** de Bruxelles Formation a répondu à **160 demandes** de renseignement concernant la VDC.

Taux de présence et de réussite

L'ensemble de ces actions en amont de l'épreuve de validation est essentiel pour optimiser les chances de réussite. Le suivi rapproché des candidats par les Centres concourt également à un bon taux de présence.

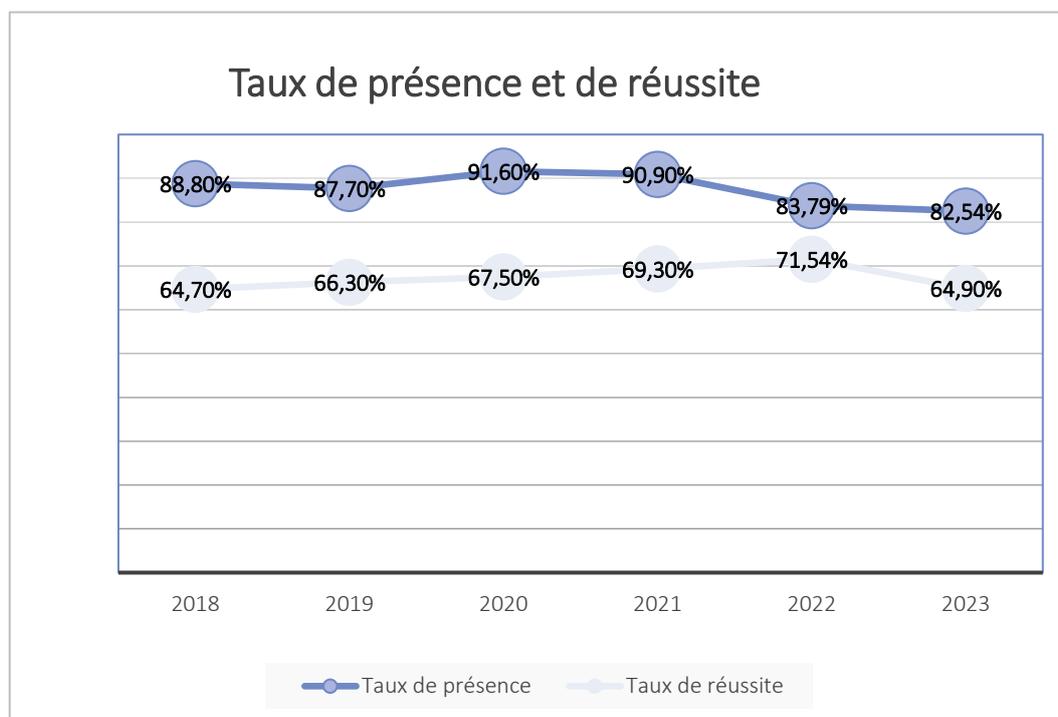


Figure 9 : Taux de présence et de réussite en Validation des compétences – Bruxelles Formation et ses partenaires (2018-2023)

Le taux de présence moyen aux épreuves est de 82,54% en 2023, ce qui représente une diminution par rapport aux années précédentes (comme le montre le graphe ci-dessus), malgré l'effort continu fourni par l'ensemble des Centres pour suivre les candidats au plus près (ex. rappels systématiques par mail et appel téléphonique la veille de l'épreuve). Ce taux varie d'un métier à l'autre et une attention particulière devra être portée en 2024 sur les métiers de plafonneur(se)-cimentier(ère), couvreur(euse) et carreleur(euse) qui connaissent un taux d'absence particulièrement élevé (autour des 50%).

Le taux de réussite moyen subit également une baisse en 2023 : 64,09% contre 71,54% en 2022. Ce taux de réussite varie considérablement d'un métier à l'autre (cf. tableau « Réalisations par métier » repris plus haut). Il est particulièrement faible dans le secteur de la construction et pour le métier de coiffeur(euse) autonome. Dans le premier cas, certains candidats plus fragilisés ne maîtrisent pas suffisamment certains gestes techniques et/ou éprouvent des difficultés dans le calcul des dimensions. Dans le second cas, une part des candidats ne maîtrise pas suffisamment la langue française, ce qui implique des difficultés de compréhension des consignes, mais on constate également une discordance quant à la notion de maîtrise du métier. L'information, la guidance et l'accompagnement des candidats restent des leviers à continuer à actionner pour augmenter le taux de réussite, notamment en collaboration étroite avec les Missions locales. Le **Centre de validation bruxellois des métiers de la construction** analyse également la possibilité de renforcer son offre de modules de préparation à la VDC.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Bruxelles Formation a intégré dans le cahier des charges lié à la « démarche référentielle » les règles d'organisation et de décision qui concernent le parcours des stagiaires. Les Titres de compétence sont ainsi reconnus dans les conditions d'accès à la formation et assurent à leur détenteur un ordre de priorité d'entrée en formation. De plus, les Titres de compétence sont reliés à un tarif de dispenses pour la reprise en formation.

Ajoutons que depuis le 1^{er} juillet 2019, une adaptation des statuts du personnel de Bruxelles Formation rend désormais possible la valorisation des certifications professionnelles dans les emplois administratifs et pédagogiques. À l'instar de la Région de Bruxelles-Capitale et des Services du Collège de la COCOF, Bruxelles Formation peut aujourd'hui reconnaître pour l'accès à ses emplois les certifications délivrées par les opérateurs publics de formation et le Consortium de validation des compétences. Au sein de Bruxelles Formation, elle permet également d'envisager des évolutions de fonction et de statut pour les collaboratrices et collaborateurs qui

occupent des emplois administratifs sous contrat de travail et qui sont détenteurs de certifications professionnelles.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

En tant que partie prenante du CVDC, Bruxelles Formation collabore activement aux actions portées par la Célex (commissions de référentiels, groupe de travail RAF, groupe de travail gestion de l'offre, groupe de travail Amont, validation en entreprise, projet Certificat de compétence professionnelle, alimentation des comités sectoriels, actions de communication ...), ainsi qu'à celles développées en Coordination bruxelloise de la VDC. Cette contribution vise à dynamiser l'offre de validation, élargir l'accès au public, renforcer la valeur du TC, promouvoir le dispositif et garantir sa qualité.

Le détail de ces réalisations se trouve dans les parties du rapport d'activité global du CVDC.

1.5. Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale

Introduction

L'année 2022 ayant été caractérisée par une lente reprise des activités, 2023 a vu se concrétiser le retour à une progression s'approchant des chiffres de 2019 (année de référence avant Covid).

De nombreuses initiatives ont été prises pour poursuivre le service aux bénéficiaires avec, dans certains cas, le recours à des moyens technologiques qui ont pu, lors de la crise sanitaire, montrer leur efficacité et qui permettent de mieux rentabiliser le temps alloué à certaines tâches.

Le rapport ci-dessous détaille les actions qui ont été mises en œuvre dans les Centres de validation bruxellois en étroite collaboration avec la Célex.

Cadre institutionnel

Objectifs de l'opérateur

Respectant l'Accord de coopération, l'Enseignement de Promotion sociale se veut un opérateur dynamique de validation des compétences afin de répondre à trois objectifs :

- ❖ Offrir à toute personne adulte la possibilité d'entrer dans un dispositif lui permettant une reconnaissance officielle de ses compétences.
- ❖ Augmenter l'octroi des Titres de compétence en Région bruxelloise par un développement et une diversification de l'offre de validation, ainsi qu'une augmentation du taux de réussite aux épreuves.

- ❖ Participer à l'apprentissage tout au long de la vie par la prise en compte des Titres de compétence en termes de valorisation des acquis afin d'alléger, pour le bénéficiaire potentiel, son parcours de reprise en formation.

Moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs

Par le biais de l'organe de gestion de la validation des compétences au sein de l'EPS qu'est le Comité de pilotage, le cabinet de la Ministre de tutelle et le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale soutiennent le dispositif de validation des compétences en vue d'atteindre ses objectifs et ceci de plusieurs manières :

- ❖ Au niveau de la gouvernance financière du Consortium,
 - en maintenant sa participation au financement de la Cellule exécutive du Consortium de validation tant au niveau des ressources humaines que des coûts liés à son fonctionnement et en hébergeant administrativement certains membres de son équipe.
- ❖ Au niveau des moyens octroyés aux Centres de validation des compétences,
 - en procurant aux Centres de validation des compétences les moyens humains et matériels nécessaires pour fonctionner, tant au niveau de l'organisation des sessions de validation que de la participation au développement de l'offre ;
 - en maintenant son investissement dans la gouvernance du dispositif par le financement de la fonction d'un chargé de mission.
- ❖ Au niveau de l'usage des Titres de compétence,
 - en invitant les Conseils des études de ses établissements d'enseignement pour adultes, tous réseaux confondus, à valoriser les Titres de compétence détenus par les personnes désireuses de reprendre une formation, leur permettant ainsi de bénéficier de dispenses.

Le Cabinet du ministre bruxellois de l'emploi et de la formation professionnelle soutient la validation des compétences dans le cadre d'un fonds de développement permettant l'octroi de moyens financiers supplémentaires destinés aux Centres de validation bruxellois afin de contribuer à :

- ❖ Renforcer et développer l'offre de validation des compétences.
- ❖ Augmenter le taux de réussite aux épreuves de validation par un accompagnement spécifique des candidats.

Un projet a été déposé au Fonds social européen dans le cadre de la nouvelle programmation (FSE+). Ce projet s'intitule : « Renforcement des activités de validation des compétences par l'Enseignement de promotion sociale ». Il s'appuie sur la programmation 2021-2027 dans sa Priorité 1 - Mesure 2 - Action 1.

En résumé, le projet déposé a pour ambition de poursuivre les activités suivantes :

Comme la validation des compétences permet de délivrer des Titres de compétence reconnus par les trois gouvernements francophones de Belgique en certifiant des compétences acquises de façon formelle, non formelle ou informelle, le projet résultera en un **renforcement des activités** liées à la validation contribuant ainsi à favoriser le bien-être économique et social des bénéficiaires dans une perspective d'égalité des chances.

Des actions centrées sur la **prise en charge** spécifique des candidats(tes). Elles concernent l'intensification des démarches d'information, la personnalisation de l'accueil du(de la) candidat(e), sa **guidance** en s'inscrivant dans l'analyse de ses besoins et l'émergence de son projet avant l'épreuve, l'identification des compétences devant (ou ne devant pas) être réactivées, sa/ses **passations de l'épreuve** de validation avec également une démarche de **soutien vers la validation** pré- ou post- épreuve et, enfin, si souhaité, son **orientation** après l'obtention du Titre de compétence vers les services compétents dans le cadre d'une **information** sur les possibilités de reprise d'études.

Etat initial 2022 et situation 2023

L'enveloppe annuelle de 566.000 € couvrant, pour l'ensemble des Régions, l'implication de l'EPS au dispositif de validation, a été reconduite. En outre, elle a été complétée d'un renforcement budgétaire de 108.000 €, répondant au projet de la Ministre de tutelle de l'Enseignement de promotion sociale, de développer le dispositif de validation des compétences. Ce renforcement est uniquement destiné aux besoins des Centres de validation des compétences. Quant à elle, l'enveloppe annuelle est prévue pour contribuer, d'une part, le financement du Consortium de validation des compétences et, d'autre part, les frais liés aux coûts de fonctionnement des Centres de validation des compétences avec la répartition suivante :

Répartition du budget	2022	2023
Fonctionnement de la Célex	34%	36%
Fonctionnement des Centres	66%	64%

Le montant global consenti aux Centres de validation des compétences de la Région bruxelloise s'élevait en 2023 à 299.442,87€, dont apport FSE+ concernant le projet ValBrux de 19.570€ et fonds de développement (COCOF) pour 173.000 €.

En 2023, toutes sources de financement confondues, les Centres de validation des compétences ont reçu des moyens humains

sensiblement équivalents à ceux de 2022. Ceci compte tenu de l'effort budgétaire du Cabinet de tutelle et du Fonds de développement bruxellois qui ont permis de maintenir les moyens 2022 tout en assumant une indexation élevée des salaires et le fait que les moyens FSE+ ont été très peu activés dans l'attente du retour de l'Agence concernant l'approbation du dossier déposé.

Réalisations en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation

- ❖ 3 Centres de validation agréés
- ❖ 3 Centres de validation actifs
- ❖ 6 métiers actifs
- ❖ 11 unités de compétence actives
- ❖ 158 sessions de validations réalisées
- ❖ 426 inscriptions aux épreuves
- ❖ 345 candidats présents (taux de présence moyen : 81 %)
- ❖ 261 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 76 %)

Réalisations en chiffres

Métiers agréés	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Titres délivrés	Taux de réussite
Accueillant(e) d'enfants	3	3	3	3	100%
Aide-comptable	3	12	4	4	100%
Aide-ménager(ère)	108	194	166	134	81%
Employé(e) administratif(ive)	24	163	129	83	64%
Jardinier(ière) d'entretien	5	15	12	12	100%
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	15	39	31	25	81%
Total 2023	158	426	345	261	76%

TABLEAU 10 : Résultats par métiers des épreuves de validation des compétences par l'Enseignement de promotion sociale en Région de Bruxelles-Capitale (2023)

Évolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres délivrés :

- ❖ Dans les Centres EPS (y compris la coupole tertiaire) :
 - 345 épreuves
 - 271 Titres

En termes d'épreuves, les Centres de validation des compétences ont réalisé 63 % du nombre d'épreuves organisées en 2019.

En termes de Titres, les Centres ont réalisé 68 % du nombre de 2019.

Les taux de présence et de réussite sont de 80 % et 76 %.

Attention : à partir de 2022, nous avons changé le mode de comptabilisation. Cela a un impact négatif sur l'évolution des chiffres de l'EPS.

L'EPS a possiblement dépassé les niveaux de 2019.

❖ *Dans les sites de la coupole tertiaire (métier employé(e) administratif(ive))*

- 363 épreuves
- 223 Titres

En termes d'épreuves, les Centres ont réalisé 77 % du nombre de 2019. En termes de Titres de compétence, les Centres ont réalisé 75 % du nombre de 2019.

Les taux de présence et de réussite sont de 83 % et 61 %.

Répartition des épreuves entre les institutions publiques est:

- Bruxelles Formation : 70 %
- Enseignement de Promotion sociale : 30 %

Une remontée générale de l'activité régulière par rapport à 2020 et 2021 traduit une réelle reprise depuis les effets de la crise sanitaire.

On constate pour l'ensemble des métiers une nette augmentation des épreuves organisées. Néanmoins, certains métiers ne font pas ou plus recette et il conviendra de se pencher sur la légitimité de cette offre à Bruxelles.

De plus, le métier d'aide-comptable accuse un pourcentage important d'échecs dû à la faible activation de moyens FSE+ devant, entre autres, être destinés à des modules de préparation aux épreuves de validation nécessaires pour ce métier.

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

En 2023, les Centres de validation des compétences ont cherché à retrouver la progression atteinte en 2019. Ils ont également réfléchi sur leur positionnement par rapport à l'offre de validation.

Il en résulte que :

- ❖ Le Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest
 - Maintien des activités pour le métier d'aide ménager(ère) et toutes collaborations avec les Missions locales.
 - Développement du métier de référent(te)-encadrant(te) intersectoriel mais qui n'a pas donné les résultats escomptés (bien que ce métier réponde à une demande des pouvoirs locaux bruxellois).

- Développement du métier d'accueillant(te) d'enfants qui, comme le précédent, n'a pas rencontré beaucoup de succès alors qu'il avait été souhaité par le secteur pour régulariser la situation d'une importante population de personnes en activités.
- ❖ Le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire (EPS)
 - Maintien des activités pour le métier d'aide-comptable mais qui semble en perte de demande à Bruxelles.
 - Maintien du métier d'employé(e) administratif(ive) en couple avec Bruxelles-Formation.
- ❖ Le Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles :
 - Maintien des activités pour le métier de boulanger(ère) – pâtissier(ère) qui est passé de quatre unités de compétence à deux, à la demande du secteur, chacune des UC accusant une durée quasi doublée de l'épreuve de validation, ce qui a eu un impact sur le nombre d'épreuves organisées dans un même temps et donc avec les mêmes moyens.
 - Maintien de sa collaboration en couple avec le Centre Horeca Be Pro.
 - Création et mise en œuvre du métier de jardinier(ère) d'entretien par l'élaboration d'un projet appelé «jardi mobile» qui résulte de la création d'une unité mobile permettant aux candidats d'être pris en charge afin de passer l'épreuve au sein des espaces verts bruxellois. Le métier a déjà rencontré un franc succès en collaboration avec le site du Bon-Air à 1070 Anderlecht et la Mission locale de Schaerbeek.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Taux de réussite

Le taux de réussite est supérieur à 2022.

Information, guidance et accompagnement

Chaque candidat a pu profiter en présentiel d'une information sur le dispositif, d'une guidance afin d'effectuer, avec lui, un travail réflexif sur ses prérequis. En outre, et si besoin, il a pu également bénéficier d'un accompagnement spécifique et personnalisé pouvant se traduire par une séance courte de refresh. La proposition d'un module court préparatoire à l'épreuve de validation n'a pu être développée que lors du second semestre, compte tenu de l'attente des moyens issus du FSE+. Néanmoins, certains modules ont été dispensés par le Centre de Bruxelles des métiers du tertiaire pour le métier d'employé(e) administratif(ive) (formation Excel) et par le Centre de validation des

compétences de l'EPS Bruxelles Ouest pour le métier d'aide ménager(ère) et ceci avec les moyens de l'opérateur. Ces démarches ont eu pour but de réactiver certaines compétences existantes mais non immédiatement mobilisables par le candidat en vue de l'épreuve.

Dans le cadre du projet « SPOC et accompagnement », les Centres ont pu bénéficier, comme en 2022, d'une collaboration étroite avec certaines Missions locales, ce qui a permis à un public ne maîtrisant pas suffisamment le français relatif au métier et/ou ayant besoin de techniques de gestion du stress, de se préparer à la compréhension des consignes de l'épreuve et au climat de l'épreuve elle-même.

Un lien structurel, modélisé en matière de collaboration avec les Missions locales, a été vraiment facilitateur.

Taux de présence

Le taux de présence est un point d'attention qui reste important en région bruxelloise.

Promotion du dispositif : projets

Diverses initiatives ont été prises par les Centres de validation des compétences de l'EPS. Il en résulte que :

- ❖ Le Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest a continué de développer ses partenariats et a répondu positivement aux sollicitations de validation en entreprise d'économie sociale.
- ❖ Le Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles a ouvert un nouveau métier, jardinier(ère) d'entretien. En créant des synergies entre la demande des pouvoirs publics, les Missions locales et le site du Bon-Air.
- ❖ Le Centre de Bruxelles des métiers du tertiaire a continué à participer à l'organisation de séances d'informations une fois par mois, dans le cadre de la Coupole tertiaire avec Bruxelles Formation.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

Le chargé de mission de l'EPS pour la validation des compétences a participé à toutes les réunions et actions demandées par la Célex. Tous les postes et mandats représentatifs de l'opérateur ont été assumés (Codi, Coda, Coref, groupe de travail RAF).

En outre, un investissement important a été consenti dans la participation de l'EPS à la démarche de réconciliation des comptes initiée par la Célex.

Le chargé de mission EPS a pu profiter, comme les années précédentes, de la gestion efficace de la secrétaire de la Coordination bruxelloise de la validation des compétences.

1.6. Actions spécifiques menées par le SFPME

Réalisations en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation

- ❖ 2 Centres de validation agréés
- ❖ 2 Centres de validation actifs
- ❖ 5 métiers actifs
- ❖ 12 unités de compétence actives
- ❖ 87 sessions de validations réalisées
- ❖ 218 inscriptions aux épreuves
- ❖ 173 candidats présents (taux de présence moyen : 79 %)
- ❖ 113 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 65 %)

Réalisations en chiffres

Métiers agréés	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Titres délivrés	Taux de réussite
Coiffeur(euse)	43	3	30	19	63%
Esthéticien(ne)	37	12	28	20	71%
Monteur frigoriste	4	194	4	3	75%
Peintre décorateur(rice)	85	163	71	32	45%
Tuteur(rice) en entreprise	49	15	40	39	98%
Total 2023	218	387	173	113	65%

TABLEAU 11 : Réalisations par métier, pour le SFPME-EFP (2023)

Introduction

Le développement de la validation des compétences s'inscrit dans les priorités bruxelloises déclinées dans la Stratégie GO4Brussels 2025 et, plus spécifiquement, au sein du Plan Formation 2020.

L'accord 2019-2024 du Gouvernement de la COCOF a également affirmé sa volonté d'accélérer le développement de la validation des compétences en Région de Bruxelles-Capitale, en visant, à terme, la délivrance de minimum 4.000 Titres de compétence via les épreuves de validation ou après formation.

Le SFPME et ses deux Centres de validation marquent plus que jamais leur volonté de participer activement aux actions bruxelloises afin d'atteindre les objectifs déclinés dans la Stratégie 2025 et d'être un partenaire solide permettant le développement de la validation par l'intermédiaire de ses différents Centres. Soutenus par la Coordination bruxelloise et la Célex, qui œuvrent pour le développement du dispositif de validation en Région bruxelloise, le SFPME travaille en

étroite collaboration avec le CVDC à la mise en œuvre des objectifs généraux et opérationnels déclinés au travers des quatre axes stratégiques de la Nostra 2020-2024 ; l'offre, les besoins, l'usage et la gouvernance.

Le SFPME est un opérateur de formation instauré au sein de la Commission communautaire française chargé de l'organisation de la formation en alternance à Bruxelles et du suivi des entreprises et des apprentis et stagiaires dans plus de 200 métiers.

Pour la validation des compétences, le SFPME c'est aussi 2 Centres de validation actifs couvrant 7 métiers pour 15 UC actives.

- ❖ Centre de validation EFP : 6 métiers - 14 UC
 - Monteur(euse) frigoriste (2UC)/ mise en œuvre 2023
 - Technicien(ne) frigoriste (2UC)/mise en œuvre 2023
- ❖ Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise – SFPME : 1 métier - 1 UC
- ❖ Mise en route de l'agrément pour deux nouveaux métiers pour l'EFP (Monteur(euse) frigoriste et technicien(ne) frigoriste)
- ❖ Développement conséquent du projet Valent pour le Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise qui réalise la plus grande partie des validations directement au sein des entreprises. Il est désormais le Centre bruxellois de référence pour ce métier, surtout pour la validation au sein des entreprises.

Rapport d'activité du Centre de validation EFP

L'offre de validation proposée par l'EFP :

- ❖ 6 métiers actifs :
 - Coiffeur(euse)
 - Esthéticien(ne)
 - Peintre décorateur(rice)
 - Monteur(euse) frigoriste (2UC)
 - Technicien(ne) frigoriste (2UC)
 - Garçon/serveuse restaurant (via la coupole Horeca)
- ❖ Unités de compétence actives :
 - 4 UC pour coiffure
 - 4 UC pour esthétique
 - 1 UC pour peinture
 - 2 UC pour monteur frigoriste
 - 2 UC pour technicien frigoriste (UC2 non mise en œuvre en 2023)
 - 1 UC en service en salle (non mise en œuvre en 2023)

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

En 2023, l'EFP a organisé une épreuve à blanc pour le métier de technicien(ne) frigoriste.

Le Centre espère pouvoir développer le technicien(ne) frigoriste et organiser des épreuves pour chaque UC dans le courant de l'année 2024.

Afin d'augmenter et de diversifier nos horaires de sessions, l'EFP a entamé un recrutement massif via une procédure de mise en concurrence simple. Cette procédure nous permettra également, à l'avenir, de répondre aux exigences du FSE en matière de recrutement. Les retours ont été nombreux et nous serons en mesure, en 2024, de varier les horaires en coiffure tout en maintenant deux plages horaires en esthétique et en peinture.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Réalisé

❖ La gestion des sessions

Les objectifs annoncés pour 2023 étaient de 48 sessions et 167 places. L'EFP a organisé 52 sessions auxquelles 170 candidats se sont inscrits, 134 candidats se sont réellement présentés et enfin 74 d'entre eux ont obtenu un Titre de compétence. En comparaison : en 2019, nous avons organisé 51 sessions pour 162 candidats présents et 75 TC obtenus.

Le nombre de sessions a été dépassé même si nous n'avons pas organisé autant de sessions que prévu pour les métiers de monteur(euse) et technicien(ne) frigoriste.

Pour 2024, l'EFP reste optimiste et annonce l'objectif de 51 sessions et 167 places incluant 6 sessions pour les métiers de monteur(euse) et technicien(ne) frigoriste.

❖ La gestion des candidats

Depuis cette année, l'EFP organise la VDC de coiffeur(euse) différemment. En effet, nous avons décidé de fixer des dates d'épreuve tout en laissant le choix des UC aux candidats. Nous avons donc organisé plusieurs UC simultanément comme dans un salon de coiffure normal tout en respectant le nombre maximum de 6 candidats par date. Cela nous a permis d'organiser plus de sessions et de pouvoir augmenter l'offre, notamment pour les UC 3 et 4 qui sont moins demandées, même si le nombre de candidats reste bas.

Sur l'année 2023, l'EFP a enregistré 175 demandes concernant la validation des compétences. 137 personnes ont été informées via

un entretien individuel ou une séance d'information et 117 d'entre elles ont été inscrites à une ou plusieurs épreuves.

❖ Les prévisions de sessions :

- COIFFURE : 15 sessions (UC1 : 6 - UC2 : 5 - UC3 : 2 - UC1 : 2)
- ESTHETIQUE : 15 sessions (UC1 : 4 - UC2 : 4 - UC3 : 4 - UC4 : 3)
- PEINTURE : 15 sessions UC1 (en ce compris les sessions spécifiques partenaires)
- FRIGORISTE : 6 sessions (monteur(euse) frigoriste ; UC1 : 2 – UC2 : 2 – technicien(ne) frigoriste UC1 : 1 – UC2 : 1)
- SERVICE EN SALLE : à disposition sur demande de la coupole HORECA

⇒ Donc au total : 51 sessions

Communication envers les candidat(e)s

Afin d'améliorer la qualité de l'information donnée aux candidat(e)s, le Centre a poursuivi la communication digitale entamée en 2022.

Envoyer les convocations par email nous a permis de joindre au courriel une série d'informations structurées servant à préparer l'épreuve : rappel des tâches à réaliser, du matériel à préparer et du vocabulaire à revoir. Cela facilite également la gestion des candidat(e)s.

Organisation de séances collectives d'informations

L'EFP a organisé 6 séances d'informations pour 2 métiers différents (coiffure et peinture), auprès de 4 organismes (les Missions locales d'Etterbeek, Molenbeek, Bruxelles Ville et Forest). Cela a permis d'informer 29 personnes. Sur ces 29 candidat(e)s, 14 ont terminé leur parcours avec fruit, 9 ont échoué, 3 ont abandonné et 3 poursuivent leur parcours en 2024.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Participation au projet « SPOC et accompagnement »

Le Centre travaille avec les Missions locales d'Etterbeek et de Molenbeek pour que des candidat(e)s intéressé(e)s par la validation puissent passer les épreuves après avoir suivi des cours de français ou des remises à niveau afin d'augmenter leurs chances de réinsertion. Les épreuves organisées sont respectivement dans les secteurs du bien-être (coiffure et esthétique) et de la peinture.

Valorisation du Titre de compétence

Lors de l'envoi des résultats, le Centre ajoute un courrier encourageant les bénéficiaires à valoriser le Titre obtenu auprès

d'Actiris, de leur employeur actuel ou de tout autre employeur potentiel.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

- ❖ Participation à la Coordination bruxelloise (opérationnelle)
- ❖ Participation au projet « SPOC et accompagnement »
- ❖ Participation sur demande de la Célex lors de réunions, groupes de travail ou actions spécifiques
- ❖ Remplacement du chargé de mission

Depuis le courant de l'année 2020, le SFPME ne bénéficie plus du soutien d'un chargé de mission. Cela entraîne des soucis de communication. Pour pallier ce manque, les intervenants de la validation des compétences au SFPME et à l'EFPM s'organisent afin de participer aux différentes réunions et groupes de travail et avoir ainsi accès à toutes les informations utiles au bon déroulement des différents projets. Même si cela permet l'organisation quotidienne de la validation des compétences, ce n'est pas une situation confortable à long terme et cela impacte la gestion des nouvelles demandes puisque notre emploi du temps est partiellement occupé par des tâches qui ne relèvent pas de l'opérationnel.

Rapport d'activité du Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise - SFPME

L'offre de validation :

- ❖ 1 métier actif : Tuteur en entreprise
- ❖ 1 unité de compétence active : Tuteur en entreprise

Projet global Tuteur(ric)e en entreprise

Depuis 2015, le SFPME s'est engagé dans la formation des tuteur(ric)e(s) en entreprise. Le projet global vise à atteindre un grand nombre d'entreprises afin de dispenser une formation sur site. Cette formation individualisée vise principalement à familiariser les tuteur(ric)e(s) avec leurs rôles et missions, mais elle propose également une validation des compétences pour les tuteur(ric)e(s) plus expérimenté(e)s. Ainsi, le SFPME mène un projet global visant à professionnaliser le métier de tuteur(ric)e pour plusieurs raisons :

- ❖ Augmenter le niveau de compétence des travailleurs et, par conséquent, leur employabilité.
- ❖ Faciliter la transition entre le monde de la formation et celui de l'entreprise.
- ❖ Accroître l'attrait de la formation en alternance pour les entreprises et les apprenants.

- ❖ Favoriser une véritable collaboration entre le monde de la formation et celui de l'entreprise.

La validation proposée par le Centre est une étape cruciale dans le processus de formation et de professionnalisation de la fonction de tuteur. En plus de reconnaître officiellement les compétences acquises, elle permet aux entreprises d'effectuer des choix éclairés et pertinents lors de la sélection des tuteurs.

Du point de vue pédagogique, la formation s'appuie sur un référentiel métier élaboré dans le cadre de la validation: Accueillir/Accompagner/Former et Organiser la progression/Évaluer. Cette approche prépare les participants à la validation.

Par ailleurs, la formation intègre un volet relationnel visant à améliorer la dynamique entre le tuteur(ric)e et le tutoré dans une perspective de collaboration mutuellement bénéfique.

Promotion de la validation des compétences : lien avec la formation

La formation constitue une excellente opportunité pour promouvoir la validation des compétences. Les membres de l'équipe du Centre sont constamment sur le terrain, travaillant directement avec les entreprises. Dans cette optique, la validation est envisagée comme l'étape finale de la professionnalisation des tuteur(ric)e(s).

Près de 99% des candidats ont suivi la formation initiale, ce qui facilite leur préparation à la validation et entraîne un taux de réussite presque parfait. Cette étroite corrélation entre la formation et la validation crée une dynamique positive, favorisant ainsi une auto-promotion et constituant une réserve de candidats potentiels.

Pour les tuteur(ric)e(s) intéressé(e)s par la validation à l'issue de la formation :

Nous proposons une orientation personnalisée en entreprise, à la suite de la formation, à l'aide d'un outil de positionnement plus complet que celui du CVDC.

Une date d'épreuve est fixée dans le mois suivant la formation, éliminant ainsi le besoin de relancer les candidats.

Chaque candidat est contacté individuellement une semaine avant l'épreuve, et les détails ainsi que les consignes sont envoyés par courrier électronique à ce moment-là. Cette communication proactive contribue à réduire le taux d'absentéisme et de désistement.

Axe stratégique 1 : Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Au cours des trois dernières années, le Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise – SFPME a manifesté un intérêt croissant pour la validation des compétences directement au sein des entreprises, comptant désormais une trentaine d'entreprises participantes.

En 2021, malgré les perturbations engendrées par la crise sanitaire, le taux de validation au sein des entreprises était déjà notable, répondant ainsi à une demande croissante.

L'année 2022 a été marquée par le développement significatif du projet Valent.

En 2023, le rythme de croisière s'est installé. Le Centre constate néanmoins un taux d'absentéisme plus important que les années précédentes. Les candidats justifient néanmoins leur absence et fixent une nouvelle date pour passer l'épreuve.

Pour 2023, l'objectif de 50 validations, avec un minimum de 50% réalisées en entreprise, a été réalisée. Sur 49 épreuves programmées (39 effectives), 27 se sont déroulées en entreprises.

Le SFPME propose différentes formules de formation et de validation:

- ❖ Pour la formation :
 - En entreprise, via des séances de coaching individuel ou en groupe.
 - Dans les locaux du Centre, avec des sessions de coaching individuel ou en groupe.
- ❖ Pour la validation :
 - En Centre.
 - Directement en entreprise.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Dans le processus de formation des classes moyennes, 80 % de la formation des jeunes se donne en entreprise. Ceux-ci sont accompagnés par des tuteur(rice)s tout au long de leur parcours formatif, la professionnalisation des tuteur(rice)s est donc un enjeu majeur pour notre dispositif.

Le projet « Valent » s'articule parfaitement avec le projet de former les tuteur(rice)s au sein même de leur environnement, de proposer à la suite de la formation une possibilité de valider leurs compétences au sein même de leur entreprise (ou d'une entreprise externe de même activité) et répond à un besoin croissant de formation du personnel en adéquation avec leurs fonctions.

Si, en 2015, le projet « Global » avait pour objectif premier d'initier les tuteur(rice)s du dispositif de l'alternance à leurs rôles dans le cadre de la formation en alternance, avec le projet Valent, les candidats ne sont

plus systématiquement des tuteur(rice)s déjà connus du SFPME. Les formations et les validations permettent l'amélioration des compétences des PME en matière de gestion des ressources humaines et de management.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Toujours en rapport avec la formation en alternance, à ce jour, pour être désigné tuteur(rice), il y a lieu d'attester d'une expérience « technique » de 5 ans dans le métier, aucun titre n'étant requis.

A terme, le SFPME est désireux que le Titre de compétence permette de garantir des compétences « pédagogiques » et ainsi :

- ❖ réduire la zone d'incertitude lors du choix du tuteur(rice) ;
- ❖ conscientiser le tuteur(rice) au regard de ses missions ;
- ❖ valoriser l'image de professionnalisme dans les fonctions de tuteur(rice).

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

2021 a été une année de transition du lancement du projet « Valent ».

En 2022, la réussite de celui-ci est le résultat d'une collaboration étroite entre les formatrices, évaluatrices et observatrices actives au sein du Centre SFPME et les gestionnaires du projet au sein du CVDC. Les interactions du CVDC et du Centre ont permis une mutualisation efficace des ressources au bénéfice des usagers.

Pour 2023, le SFPME a continué sa collaboration et la participation à différents projets.

2. RÉGION WALLONNE

2.1. Activités conjointes menées en Région wallonne

Le développement de la validation des compétences en Wallonie a été porté depuis 2022 par la mise en œuvre du Plan de relance wallon (PRW) et particulièrement son Projet 21a. Projet 21.b – « *Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie* ».

Le projet 21b a pour objectif principal de mieux rencontrer les besoins en certification professionnelle des travailleur(euse)s de Wallonie - avec ou sans emploi -, en développant des services de validation des compétences dans des métiers en demande sur le marché de l'emploi.

Son opérationnalisation a fait l'objet d'une seconde note au gouvernement wallon en 2023 (après la note de démarrage en 2022), dotant le dispositif de validation des compétences de financements complémentaires à hauteur de 2.060.000 €.

Ces moyens nouveaux ont essentiellement permis 1) de financer de nouvelles épreuves dans les Centres du Forem et de l'IFAPME et 2) de doter l'ensemble des acteurs et partenaires de la validation (Forem, IFAPME, Enseignement de promotion sociale, Cités des métiers, partenaires CISP... et Consortium lui-même de nouvelles ressources humaines (accompagnateurs, chargés de projets, experts méthodologiques, fonctions supports...), mais également d'équipements (dans les centres) et de services (consultances en termes de supports finances, communication et information... notamment) pour mener de nouveaux projets ou renforcer des activités existantes au bénéfice des citoyen(ne)s de Wallonie.

Dans le cadre du PRW, le dispositif de VDC s'est donné comme objectif de renouer en 2023 avec les résultats de 2019, la dernière et meilleure année avant Covid :

- 3.142 épreuves ;
- 2.393 Titres via les épreuves

Les centres organisés ou conventionnés par le FOREM, l'IFAPME et l'Enseignement de Promotion sociale ont fait passer 3.065 épreuves (98 % de l'objectif), ce qui a permis au Consortium de délivrer 2. 494 (104 % de l'objectif), en forte augmentation par rapport à 2022 et renouant donc effectivement avec 2019. Notons également que les taux de présence aux épreuves (89%) et de réussite (81%) restent excellent en Wallonie, ce qui constitue un indice important montrant que la VDC y trouve son public.

Au total, le PRW est venu soutenir le développement de nos activités depuis 2022 à hauteur de 5.487 épreuves et de 7.415 Titres de compétences délivrés (données cumulant les Titres délivrés après épreuves et après RAF- Reconnaissance des acquis de fin de formation).

Ces résultats ont été atteints grâce au développement de différents projets que vient soutenir le PRW, et tout particulièrement le Fonds de développement wallon : les partenariats avec l'insertion socioprofessionnelle ; l'arrivée de 3 collègues en charge de la validation des compétences, dans les Cités des métiers de Liège, Namur et Charleroi ; la validation des compétences des travailleurs dans les entreprises privées, d'économie sociale et de plus en plus dans la fonction publique (tout particulièrement locale en collaboration avec le CRF) ; la démultiplication d'actions de communication via les réseaux sociaux ou via des salons ;... sans oublier le développement de nouveaux référentiels et l'achat d'équipements qui permettent de construire les fondations de développements à venir.

Enfin, le PRW vient structurer le pilotage du développement de la validation des compétences, tout particulièrement au travers du Comité de pilotage du projet PRW 21.B. Ce comité de pilotage est composé de représentants du FOREM, de l'IFAPME, de la Promotion sociale, de l'Interfédé et du SPW Emploi Formation, de la Présidente du CVDC et de la Cellule exécutive, ainsi que d'un représentant du cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation.

Il prend notamment les orientations en termes d'objectifs, de projets et d'affectation des ressources du Fonds wallon de développement de la validation des compétences, ces orientations étant préparées par un comité « opérationnel » réunissant les chargés de mission du Forem, de l'IFAPME, de l'Enseignement de promotion sociale, l'Interfédé et la Cellule exécutive du CVDC.

Réalisations en chiffres

Quelques indicateurs 2023

	Total	Épreuves	RAF
Centre de validation actifs	36	36	/
Métiers mis en œuvre	60	56	23
UC mises en œuvre	131	122	56
Titres de compétence délivrés	4.157	2.494	1.663
Personnes certifiées	2.390	1.560	845

	Dispositif	Région wallonne
Taux de présence	87 %	89 %
Taux de réussite	78 %	81 %

Titres délivrés par institution publique et par processus

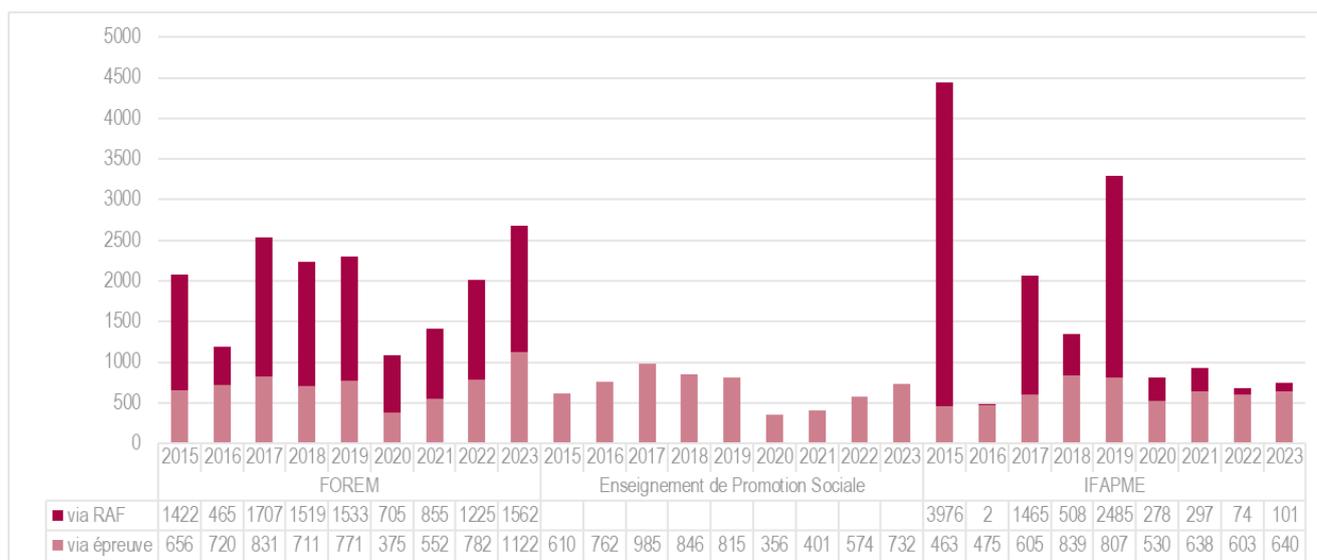


FIGURE 10 : Titres délivrés par institution publique et par processus en Région wallonne (2015-2023)

Les épreuves de validation des compétences

Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

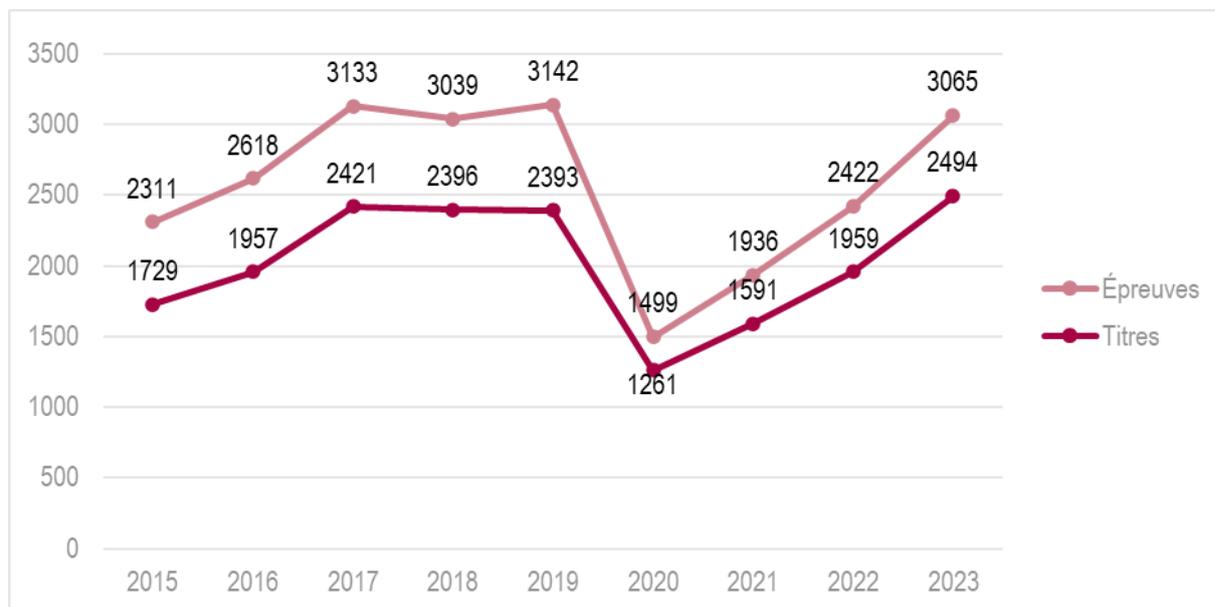


FIGURE 11 : Epreuves réalisées et Titres de compétence délivrés en Région wallonne (2015-2023)

Evolution des épreuves par institution publique et par métier

Métier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Enseignement de Promotion Sociale	760	945	1.204	972	1.030	422	464	668	866
Agent(e) d'accueil								6	33
Agent(e) de propreté									88
Aide-comptable	6	26	4						
Aide-ménager(ère)	414	443	441	453	464	177	179	290	227
Conducteur(rice) de chariot élévateur	90	123	296	109	105	80	104	95	197
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle									1
Employé(e) administratif(ive)	36	106	64	72	104	55	28	77	82
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux									2
Esthéticien(ne)		1	3	35					
Fossoyeur(euse)	41	35	24	18	33	14	14	28	14
Installateur(rice) électricien(ne) industriel						2	2	2	
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	51	86	43	53	99	30	70	72	131
Jardinier(ère) d'entretien	18	29	89	128	106	29			
Jardinier(ière) d'entretien							44	68	37
Mécanicien(ne) automatique	12	14	28			3			
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	23	28	28	19	34	19	5	1	
Médiateur(rice) numérique									1
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	8	2	28	25	7				
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle			2			1			
Ouvrier(ère) polyvalent(e)									13
Paveur(euse)									4
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel							10	23	9
Serveur(euse) restaurant					2				4
Technicien(ne) en installations électriques									8
Technicien(ne) en système d'usinage	51	43	37	41	44				
Technicien(ne) PC & réseaux	6	6	10	7	8	7	8	6	14
Tôlier(ère) industriel	4	3	4						
Tuteur(rice) en entreprise			103	12	24	5			1

Métier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FOREM	956	1.033	1.147	941	1.083	454	663	957	1.351
Agent(e) d'accueil	10	24	32	31	30	14	18	16	20
Aide-comptable	12	10	3						
Aide-ménager(ère)	80	74	59	36	48	21	30	26	30
Auxiliaire technique de spectacle	29	29	23	22	19	6	8	17	10
Barman(maid)				1	11	8			
Carreleur(euse)				17	47	38	77	66	115
Carreleur(euse)-marbrier(ère)	21	25	35						
Coffreur(euse)	3	3	2	5	6		2		1
Coiffeur(euse)	14	34	23	22	26	19	11	19	22
Coiffeur(euse) autonome	11	8	24	18	26	11	8	11	16
Coiffeur(euse) manager(euse)		2	2						
Conducteur(rice) de chariot élévateur	10	19	142	26	13	7	7	8	3
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire						26		5	
Conducteur(rice) d'engins de terrassement	14	11	5	5	12	4	13	12	9
Couvreur(euse)	11	24	22	32	15	1	12	25	15
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)						11	37	38	35
Employé(e) administratif(ive)	197	209	141	111	139	43	33	77	150
Esthéticien(ne)		12	26	31	77	16	41	43	209
Fontainier(ère)								40	119
Grimpeur(euse)-élagueur(euse)		17			13		10	10	3
Installateur(rice) électricien(ne) industriel							4	9	5
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	13	16	16	9	16		27	15	25
Jardinier(ère) d'entretien	23	11	9	12	2				
Jardinier(ière) d'entretien							4	13	27
Maçon(ne)	52	65	59	46	55	8	36	49	67
Magasinier(ère)	7		1	3		3		1	1
Mécanicien(ne) automatique	10			2	17	16			2
Mécanicien(ne) d'entretien industriel			10						
Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	24	18	18	18	20		26	37	22
Monteur frigoriste	22	27	27	10	16	20	12	12	1

Métier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	13	18	14	9	5		11	10	12
Opérateur(rice) call center	10	15	4	4	11	1	1	19	3
Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur								15	40
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire		11	4		13			6	2
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	8	4	4	13	5	2	2	1	1
Paveur(euse)	53	18	49	18	12	11	15	18	31
Peintre décorateur(rice)	52	78	73	86	74	25	48	91	93
Peintre industriel	9	13	46	53	57	16	27	20	21
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	3	14	6	11	23	10	22	13	12
Poseur(euse) de fermetures menuisées	31	34	28	20	33	12	19	39	20
Premier(ère) chef(fe) de rang					3				
Réceptionniste en hôtellerie							2		
Régisseur(euse)								2	2
Serveur(euse) restaurant				6	4	14	2		1
Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	32	36	23	38	25	18	8	15	30
Technicien(ne) en installations électriques									1
Technicien(ne) en système d'usinage	22	21	23	29	18	8		8	7
Technicien(ne) frigoriste	1	3	6	6	6	8	6		22
Technicien(ne) PC & réseaux	146	118	157	121	130	30	41	71	55
Tôlier(ère) industriel	1	5	3	21	33	21	33	37	18
Tuteur(rice) en entreprise		2	23	34	15	5	5	25	25
Tuyauteur(euse) industriel			5	15	6				
Valoriste généraliste							5	18	48
Vendeur(euse) automobile	12	5			2	1			
IFAPME	595	640	782	1.126	1.029	623	809	797	848
Accueillant(e) d'enfants							2		13
Aide-comptable	50	90	47	83	53	21	20	33	52
Aide-cuisinier(ière) en collectivité						27	53	64	104
Coiffeur(euse)					1			3	3
Conducteur(rice) de chariot élévateur									13
Couvreur(euse)				20	25	3	32		26

Métier	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)									
Découpeur(euse)-désosseur(euse)	78	52	59	50	102	52	45	32	17
Employé(e) administratif(ive)	186	247	249	525	453	200	320	382	382
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux		8							
Esthéticien(ne)						10		8	
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	41	24	34	30	67	20	58	67	63
Jardinier(ère) d'entretien	5	6	6	3					
Maçon(ne)				10				2	14
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	14	14	10	2	3		4	8	6
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	69	71	117	119	100	127	41	7	
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	47	27	104	129	81	73	75	134	123
Poseur(euse) de fermetures menuisées	14	2	11	5	3				
Préparateur(rice) de viandes	63	65	70	138	138	90	152	49	16
Technicien(ne) PC & réseaux	28	23	26						8
Tuteur(rice) en entreprise		11	49	12	3		7	8	8
Total général	2.311	2.618	3.133	3.039	3.142	1.499	1.936	2.422	3.065

TABEAU 12 : Evolution du nombre d'épreuves réalisées par institution publique et par métier, en Région wallonne (2015-2023)

La Reconnaissance des Acquis de Formation

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FOREM	1422	465	1707	1519	1533	705	855	1225	1562
IFAPME	3976	2	1465	508	2485	278	297	74	101

TABEAU 13 : Nombre de Titres de compétence délivrés par la RAF en Région wallonne (2015-2023)

Rapport d'activité

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Extension des publics cibles – Validation des compétences en milieu carcéral

Les deux chargées de mission engagées par Le Forem en décembre 2018 et septembre 2019 ont poursuivi l'extension et la consolidation de l'offre de validation des compétences au sein des établissements

pénitentiaires wallons. L'année 2023 a permis la consolidation du projet dans les prisons partenaires et l'élargissement de celui-ci à deux nouveaux établissements.

Les actions principales de 2023 ont été les suivantes :

- ❖ Poursuite du projet au sein des prisons de **Marche-en-Famenne** et développement de l'épreuve INELRE2 en intramuros, en partenariat avec le Centre EPS de Liège.
- ❖ Poursuite du projet au sein des prisons d'**Ittre** et de **Jamioulx**.
- ❖ Consolidation du projet au sein de la prison de **Lantin** et développement de l'épreuve COIF1 en intramuros, en partenariat avec le Centre Coach.
- ❖ Implémentation du projet dans une nouvelle prison, à **Huy**, et développement des épreuves des métiers de **préparateur(rice) de viande** et **d'aide-cuisinier(ère) en collectivité** en intramuros, en partenariat avec le Centre Epicuris.
- ❖ Présentation et implémentation du projet dans une nouvelle prison, à **Nivelles**.
- ❖ Présence régulière et rencontres avec les candidats potentiels, et suivi des dossiers dans les différents établissements pénitentiaires ;
- ❖ Travail autour de la communication auprès des détenus et du personnel :
 - Participation aux plateformes des différentes prisons regroupant les opérateurs de formations (Comité Local de Suivi) ;
 - Participation aux plateformes Réinsertion à destination des détenus (Jamioulx et Ittre) ;
 - Renouvellement régulier de la communication aux détenus (affiches, intranet, etc.) ;
 - Présentation du projet aux services psychosociaux des différents prisons.
- ❖ Participation au Comité de pilotage du Plan global pour la mise à l'emploi, la formation et la validation des compétences des détenus et anciens détenus sur le territoire de la Région wallonne et de la Région bruxelloise.
- ❖ Participation au Comité de pilotage de la Conférence Interministérielle visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral

Nombre de détenus rencontrés en 2023 :

Marche-en-Famenne	Ittre	Jamioulx	Lantin	Huy	TOTAL
21	9	6	14	7	57

Epreuves réalisées en 2023 :

PRISON DE MARCHE-EN-FAMENNE							
Métiers	UC	Intramuros / Extramuros	Centre	Nombre de candidats	Réussite	Echec	Absence
Coiffeur(euse)	COIF1	Intramuros	Coach asbl	4	2	1	1
Installateur(rice) Electricien(ne) Résidentiel	INELRE1	Intramuros	EPS Liège	1	0	1	0
Installateur(rice) Electricien(ne) Résidentiel	INELRE2	Intramuros	EPS Liège	1	1	0	0
Total				6	3	2	1

TABLEAU 14 : Epreuves réalisées en 2022 en milieu carcéral-Région Wallonne – prison de Marche-en-Famenne (2023)

PRISON DE LANTIN							
Métiers	UC	Intramuros / Extramuros	Centre	Nombre de candidats	Réussite	Echec	Absence
Coiffeur(euse)	COIF1	Intramuros	Coach asbl	2	2	0	0
Total				2	2	0	0

TABLEAU 15 : Epreuves réalisées en 2022 en milieu carcéral-Région Wallonne – Prison de Lantin (2023)

PRISON DE HUY							
Métiers	UC	Intramuros / Extramuros	Centre	Nombre de candidats	Réussite	Echec	Absence
Préparateur(rice) de viande	PREPAVI	Intramuros	Epicuris	7	5	0	2
Aide-cuisinier(ère) en collectivité	AIDCUISCO	Intramuros	Epicuris	4	4	0	0
Total				11	9	0	2

TABLEAU 16 : Epreuves réalisées en 2022 en milieu carcéral-Région Wallonne – Prison de Huy (2023)

Projet pilote Information & Accompagnement vers la VDC des publics éloignés de l'emploi

Dans le cadre du projet 21.b du PRW, en articulation avec l'activité 2 de la fiche 19 du PRW et sur base notamment des conclusions des projets PARS⁷ et des enseignements du projet bruxellois SPOC & ACC

⁷ <https://emploi.wallonie.be/home/formation/cisp/reconnaissance-des-acquis-dapprentissage-en-cisp.html>.

à la VDC, le pôle Partenariat a mis sur pied un projet pilote d'Information et d'accompagnement vers la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi et de la certification.

Il contribue à la finalité globale de mieux rencontrer les besoins en certification professionnelle des travailleurs de Wallonie - avec ou sans emploi -, en développant des services de validation des compétences dans des métiers en demande sur le marché de l'emploi.

Plus spécifiquement, il vise à renforcer l'accès aux épreuves d'un public plus éloigné de l'emploi dont un des objectifs principaux est la réinsertion socioprofessionnelle, particulièrement dans les premiers niveaux de certification du Cadre européen/francophone des certifications.

Porté par des Centres de validation des compétences et leurs chargés de mission, des CISP porteurs et les conseillers référents VDC des Carrefours et Cités des Métiers wallonnes, il est piloté par un Comité d'Accompagnement géré par la Cellule exécutive, sous la responsabilité finale du Comité de pilotage du projet 21.b du PRW.

Composé d'un axe d'information et d'un axe d'accompagnement, ses trois objectifs principaux sont :

- 1) Informer le public sur la VDC : indicateur de 200 personnes informées par année d'exercice.
- 2) Orienter la personne dans son projet de VDC selon ses besoins : indicateur de 150 personnes par année d'exercice.
- 3) Ouvrir l'accès aux épreuves à un public fragilisé qui, grâce à la plus-value de l'accompagnement, disposera des prérequis pour faire partie du public cible de la VDC et/ou lui permettra d'optimiser ses chances de réussite.

Ce projet pilote vise également à rencontrer les objectifs suivants :

- 1) Identifier, développer et renforcer le réseau de partenaires.
- 2) Identifier les bonnes pratiques de collaborations et partenariats existantes.
- 3) Instruire de nouvelles formes de collaborations et partenariats.

Le public cible est défini comme tout public intéressé par la VDC avec, en priorité, les demandeurs d'emploi wallons et tout particulièrement le public CISP.

Le contenu de l'accompagnement proposé par les CISP articule un suivi psychosocial et quatre modules combinables de remise à niveau en calcul, de gestion du stress, de français langue étrangère orienté métier et de soutien technique au métier (qui est au minimum validés par un Centre agréé compétent pour le métier).

Le projet est présent sur 3 bassins selon le matching suivant :

1) Bassin EFE Hainaut Sud : Funoc

Plafonneur(euse)-cimentier(ère) → Le Forem – Centre de formation Construction Tournai

Carreleur(euse) et Maçon(ne) → Centre de compétence Forem Construform Châtelineau

2) Bassin EFE Liège : Funoc

Aide-ménager(ère) → Centre de validation de l'EPS Huy-Waremme

Agent(e) d'accueil → Centre de validation de l'EPS Huy-Waremme

3) Mons (Bassin EFE Hainaut Centre) : Droit & Devoir, EFT L'Appui et Borinage 2000

3.1) Droit & Devoir

Technicien(ne) PC & Réseaux → Centre de compétence Technobel et Centre de compétence Technocité

Opérateur(rice) Call Center → Le Forem Val Benoît Liège et Le Forem Centre de formation de Mouscron

Conducteur(rice) chariot élévateur → Centre IFAPME Charleroi

Valoriste généraliste → Forem Centre de formation de Mons

3.2) EFT L'Appui

Carreleur(euse) → Centre de compétence Forem Construform Châtelineau

Plafonneur(euse)-cimentier(ère) → Le Forem – Centre de formation Construction Tournai

Maçon(ne) et peintre décorateur(trice) → Centre de compétence Forem Construform Châtelineau

3.3) Borinage 2000

Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers → Centre IFAPME Charleroi

Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel → Centre de validation des compétences de l'EPS Liège

Maçon(ne) → Centre de compétence Forem Construform Châtelineau

Monteur(euse) en chauffage-sanitaire → Centre de compétence Forem-Construform Grâce-Hollogne

Projet « VDC au sein des Carrefours et Cités des Métiers wallonnes »

Trois conseillers référents VDC wallons ont pris à l'automne 2023 leurs fonctions au sein des trois Cités des métiers wallonnes et des neuf Carrefours associés. Ils constituent le pendant de la conseillère SPOC VDC déjà en place à la Cité des métiers de Bruxelles depuis plusieurs années.

Disposant d'un double ancrage Célex et Cités des métiers, ces relais de terrain sont cruciaux pour développer l'information, l'orientation et l'accès du public et des professionnels à la VDC et contribuer à faire rencontrer l'offre et la demande.

Ces conseillers référents VDC wallons nous offrent l'opportunité de développer des projets connexes d'information (FAQ, usage du Titre de compétence) et de redynamiser le réseau de conseillers relais VDC déjà présents au sein des Cités et Carrefours wallons depuis un nombre variable d'années selon les sites.

Très concrètement, ils conçoivent et animent des séances collectives présentant le dispositif de validation des compétences en interne, chez les différents partenaires, auprès des professionnels de l'insertion ou dans les Centres de validation des compétences. Un second pan de leur activité est d'accueillir, d'informer et d'orienter tout public vers les Centres de validation ou partenaires adéquats lors d'entretiens individuels d'information, de conseil et d'orientation.

Ils contribuent également à l'organisation d'événements divers promouvant la validation des compétences et ils représentent les personnes de référence pour l'ensemble des conseillers des Carrefours et Cités des métiers de Wallonie.

2.2. Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale

Introduction

L'année 2022 ayant été caractérisée par une lente reprise des activités, 2023 a vu se concrétiser le retour à une progression s'approchant des chiffres de 2019 (année de référence avant Covid).

De nombreuses initiatives ont été prises pour relancer le service aux bénéficiaires avec, dans certains cas, le recours à des moyens technologiques qui ont pu, lors de la crise sanitaire, montrer leur efficacité et qui permettent de mieux rentabiliser le temps alloué à certaines tâches.

Le rapport ci-dessous détaille les actions qui ont été mises en œuvre dans les Centres de validation wallons en étroite collaboration avec la Célex.

Cadre institutionnel

Objectifs de l'opérateur

Respectant l'Accord de coopération, l'Enseignement de Promotion sociale se veut un opérateur dynamique de la validation des compétences afin de répondre à trois objectifs :

- ❖ Offrir à toute personne adulte la possibilité d'entrer dans un dispositif lui permettant une reconnaissance officielle de ses compétences.
- ❖ Augmenter l'octroi des Titres de compétence en Région wallonne par un développement et une diversification de l'offre de validation, ainsi qu'une augmentation du taux de réussite aux épreuves.
- ❖ Participer à l'apprentissage tout au long de la vie par la prise en compte des Titres de compétence en termes de valorisation des acquis afin d'alléger, pour le bénéficiaire potentiel, son parcours de reprise en formation.

Moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs

Par le biais de l'organe de gestion de la validation des compétences au sein de l'EPS qu'est le Comité de pilotage, le cabinet de la Ministre de tutelle et le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale soutiennent le dispositif de validation des compétences en vue d'atteindre ses objectifs et ceci de plusieurs manières :

- ❖ Au niveau de la gouvernance financière du Consortium,
 - en maintenant sa participation au financement de la Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences tant au niveau des ressources humaines que des coûts liés à son fonctionnement et en hébergeant administrativement certains membres de son équipe.
- ❖ Au niveau des moyens octroyés aux Centres de validation des compétences,
 - en procurant aux Centres agréés les moyens humains et matériels nécessaires pour fonctionner, tant au niveau de l'organisation des sessions de validation que de la participation au développement de l'offre ;
 - en maintenant son investissement dans la gouvernance du dispositif par le financement de la fonction d'un chargé de mission.
- ❖ Au niveau de l'usage des Titres de compétence,
 - en invitant les Conseils des études de ses établissements d'enseignement pour adultes, tous réseaux confondus, à valoriser les Titres de compétence détenus par les personnes désireuses de reprendre une formation, leur permettant ainsi de bénéficier de dispenses.

Le Plan de relance de la Wallonie dans son projet 21.b cherche à déployer l'offre et l'accès à la validation : « Mieux rencontrer les besoins en certification professionnelle des travailleur(euse)s de Wallonie - avec ou sans emploi -, en développant des services de validation des compétences dans des métiers en demande sur le marché de l'emploi ».

Pour ce faire, il intervient dans le financement de projets, soutenant ainsi le développement de l'offre de validation des compétences dans les Centres wallons.

Un projet a été déposé au Fonds social européen dans le cadre de la nouvelle programmation (FSE+). Ce projet s'intitule : « Renforcement des activités de validation des compétences par l'Enseignement de Promotion sociale ».

Il s'appuie sur la programmation 2021-2027 dans sa Priorité 1- Mesure 2 - Action 1.

En résumé, le projet déposé a pour ambition de poursuivre les activités suivantes :

Comme la validation des compétences permet de délivrer des Titres de compétence reconnus par les trois gouvernements francophones de Belgique en certifiant des compétences acquises de façon formelle, non formelle ou informelle, le projet résultera en un **renforcement des activités** liées à la validation contribuant ainsi à favoriser le bien-être économique et social des bénéficiaires dans une perspective d'égalité des chances.

Des actions seront centrées sur la **prise en charge** spécifique des candidats(tes). Elles concerneront l'intensification des démarches d'information, la personnalisation de l'accueil du(de la) candidat(e), sa **guidance** en s'inscrivant dans l'analyse de ses besoins et l'émergence de son projet avant l'épreuve, l'identification des compétences devant (ou ne devant pas) être réactivées, sa/ses **passations de l'épreuve** de validation avec également une démarche de **soutien vers la validation** pré-ou post-épreuve et, enfin, si souhaité, son **orientation** après l'obtention du Titre de compétence vers les services compétents dans le cadre d'une **information** sur les possibilités de reprise d'études.

Etat initial 2022 et situation 2023

L'enveloppe annuelle de 566.000 € couvrant, pour l'ensemble des Régions, l'implication de l'EPS au dispositif de validation des compétences a été reconduite. En outre, elle a été complétée d'un renforcement budgétaire de 108.000 € répondant au projet de la Ministre de tutelle de l'Enseignement de Promotion sociale de développer le dispositif de validation des compétences. Ce renforcement est uniquement destiné aux besoins des Centres de validation des compétences. Quant à elle, l'enveloppe annuelle est prévue pour contribuer, d'une part, le financement du Consortium de validation des compétences et, d'autre part, les frais liés aux coûts de fonctionnement des Centres agréés avec la répartition suivante :

Répartition du budget	2022	2023
Fonctionnement de la Célex	34%	36%
Fonctionnement des Centres	66%	64%

Le montant réservé aux Centres de validation des compétences de la Région wallonne s'élevait en 2023 à 299.442,87 €.

L'apport du Plan de relance de la Wallonie (projet 21.b) s'élevait à 243.000 €.

L'apport FSE, destiné aux Centres de validation des compétences concernés par le projet FSE+, s'élevait à 19.048 €.

En 2023, les Centres agréés ont reçu des moyens humains quasi supérieurs à ceux de 2022. Ceci compte tenu du maintien de son enveloppe fermée, de l'effort budgétaire du Cabinet de tutelle et des moyens issus du Fonds de développement wallon (PRW). De plus, les moyens FSE+ ont été partiellement activés dans l'attente du retour de l'Agence concernant l'approbation du dossier déposé.

2023 a vu l'arrivée d'un nouveau membre du personnel, engagé dans le cadre de l'Accord de coopération, en vue de contribuer au développement du dispositif de la validation des compétences dans le projet 21.b.

Les 5 Centres EPS agréés pour la VDC en Wallonie ont mené des investissements dans de nouveaux métiers pour monter en puissance. Il en résulte que 17 nouveaux métiers viennent compléter l'offre de l'EPS en Wallonie. Nous passons donc de 11 métiers proposés à la validation des compétences à 28 métiers répartis sur les 5 Centres.

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation

- ❖ 5 Centres de validation agréés
- ❖ 5 Centres de validation actifs
- ❖ 18 métiers actifs
- ❖ 25 unités de compétence actives
- ❖ 158 sessions de validations réalisées
- ❖ 426 inscriptions aux épreuves
- ❖ 345 candidats présents (taux de présence moyen : 81 %)
- ❖ 261 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 76 %)

Réalisations en chiffres

Métiers agréés	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Titres délivrés	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	32	39	33	20	61%
Agent(e) de propreté	22	104	88	88	100%
Aide-ménager(ère)	94	280	227	188	83%
Conducteur(rice) de chariot élévateur	197	197	197	181	92%
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	1	1	1	1	100%
Employé(e) administratif(ive)	24	92	82	54	66%
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	2	2	2	1	50%
Fossoyeur(euse)	6	19	14	14	100%
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	60	134	131	107	82%
Jardinier(ière) d'entretien	8	42	37	33	89%
Médiateur(rice) numérique	1	1	1	1	100%
Ouvrier(ère) polyvalent(e)	8	13	13	10	77%
Paveur(euse)	2	4	4	4	100%
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel	9	10	9	9	100%
Serveur(euse) restaurant	2	4	4	4	100%
Technicien(ne) en installations électriques	2	8	8	3	38%
Technicien(ne) PC & réseaux	6	17	14	13	93%
Tuteur(rice) en entreprise	1	1	1	1	100%
Total 2023	377	968	866	732	85%

TABLEAU 17 : Réalisation par métier, pour l'Enseignement de promotion sociale en région wallonne (2023)

En termes d'épreuves, les Centres ont réalisé 84 % du nombre de 2019 (- 164 épreuves).

En termes de Titres de compétence délivrés, les Centres ont réalisé 83 % du nombre de 2019 (- 90 Titres de compétence).
Les taux de présence et de réussite sont de 89 % et 85 %.

Une reprise de l'activité se confirme par rapport à 2022, elle correspond à 155 Titres de compétence délivrés en plus.

Le métier d'aide-ménager(ère) a toujours rencontré un franc succès compte tenu d'une forte demande féminine travaillant ou souhaitant travailler au sein de sociétés du secteur des services.

Le métier de conducteur(rice) de chariot élévateur rencontre également un certain succès par le fait qu'il est organisé dans une région où la logistique est très développée.

Certains métiers de l’industrie ne font plus recette en 2023 comme ceux de tôlier(ère) industriel ou technicien(ne) en système d’usinage, ce qui était déjà le cas en 2022. Ces métiers sont organisés dans des régions où le tissu industriel périclité.

Rapport d’activité

Axe stratégique 1: Améliorer l’offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Avec la reprise de l’activité et les moyens complémentaires venant, d’une part, du projet de la Ministre de tutelle de renforcer le dispositif et, d’autre part, du Plan de relance de la Wallonie dans son projet 21.b, les Centres de validation des compétences ont réfléchi sur leur positionnement par rapport à l’offre de validation.

Il en a résulté que :

- ❖ Le Centre de validation des compétences de l’EPS de Liège a lancé le processus d’extension d’agrément pour les métiers de :
 - Agent(e) d’accueil
 - Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux
 - Technicien(ne) en installation électrique
 - Médiateur(rice) numérique
- ❖ Outre son offre déjà bien achalandée, le Centre de validation des compétences de l’EPS Huy-Waremme a lancé le processus d’extension d’agrément pour les métiers de :
 - Agent(e) de propreté
 - Valoriste généraliste
 - Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle
 - Agent(e) d’accueil
 - Référent(e) encadrant(e) intersectoriel

Par ailleurs, celui-ci a également développé d’autres partenariats et a participé à la Coref de conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle.

- ❖ Le Centre de validation des compétences de l’EPS Mouscron - Comines – Picardie a, pour sa part, entamé le processus d’extension d’agrément pour les métiers de :
 - Magasinier(ère)
 - Monteur(euse) en chauffage et sanitaire
 - Ouvrier(ère) polyvalent(e)
 - Paveur(euse)
 - Technicien(ne) PC & réseau
- ❖ Le Centre de validation des compétences de l’EPS Sambreville s’est, lui aussi, positionné sur de nouveaux métiers, à savoir :
 - Carreleur(euse)
 - Paveur(euse)

Il envisage d'ouvrir le métier de médiateur(rice) numérique et d'employé(e) administratif(ive) des services commerciaux.

- ❖ Le Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud s'est, quant à lui, positionné sur le métier de magasinier(ère).

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Taux de réussite

Le taux élevé de réussite de la plupart des métiers résulte de l'usage spécifique de l'outil d'auto-positionnement à l'intention du candidat dès son entrée dans le processus.

Guidance et accompagnement

Chaque candidat a pu profiter d'une guidance afin d'effectuer, avec lui, un travail réflexif sur ses prérequis. En outre, et si besoin, il a pu également bénéficier d'un accompagnement spécifique et personnalisé pouvant se traduire, soit par une séance de refresh, soit par la proposition d'un module court préparatoire à l'épreuve de validation. Ces démarches ont eu pour but de réactiver certaines compétences existantes mais non immédiatement mobilisables par le candidat en vue de l'épreuve.

Taux de présence

Les bons résultats relatifs au taux de présence s'expliquent par une démarche systématique de rappel adressé aux candidats la veille de l'épreuve.

Promotion du dispositif : projets

Diverses initiatives ont été prises par les Centres de validation de l'EPS. Il en résulte que :

- ❖ Le Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines – Picardie a reconduit le projet avec la mission régionale de Wallonie picarde d'accompagnement à la validation et à l'emploi de chercheurs d'emploi dans le secteur de la logistique.
- ❖ Des activités ponctuelles d'information ont été dispensées par les Centres de l'EPS et des collaborations nouvelles avec les pouvoirs locaux, les métiers carrefour, les CISP et les OISP (entre autres) ont été mises en œuvre.
- ❖ Trois Centres de validation des compétences ont répondu positivement aux projets « parcours de renforcement des compétences » financés par le Plan de relance de la Wallonie dans son projet 19.

A cette fin, des contacts fréquents ont été pris avec les partenaires CISP en vue d'atteindre les objectifs assignés. Il s'agit :

- du Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme ;
- du Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège ;
- du Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

Le chargé de mission de l'EPS pour la validation des compétences a participé à toutes les réunions et actions demandées par la Célex. Tous les postes et mandats représentatifs de l'opérateur ont été assumés (Codi, Coda, Corefs).

2.3. Actions spécifiques menées par l'IFAPME

L'IFAPME et ses différents acteurs sont impliqués à plusieurs niveaux dans le développement du dispositif de la validation des compétences, de la conception des référentiels à l'accompagnement de la personne, avec une attention particulière pour l'approche bénéficiaire.

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation et réalisation 2023

- ❖ 7 Centres de validation agréés
- ❖ 7 Centres de validation actifs
- ❖ 16 métiers actifs
- ❖ 34 unités de compétence actives
- ❖ 252 sessions de validations réalisées
- ❖ 954 inscriptions aux épreuves
- ❖ 848 candidats présents (taux de présence : 89 %)
- ❖ 640 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite : 75 %)
- ❖ 101 Titres délivrés par le dispositif RAF
- ❖ 427 candidats distincts certifiés ou validés

Réalisations par métier

Métiers agréés en 2023	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Taux de réussite
Accueillant(e) d'enfants	13	13	12	92%
Aide-comptable	56	52	30	58%
Aide-cuisinier(ière) en collectivité	107	104	97	93%
Barman(maid)				-
Coiffeur(euse)	3	3	3	100%

Métiers agréés en 2023	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Taux de réussite
Conducteur(rice) de chariot élévateur	13	13	11	85%
Couvreur(euse)	32	26	16	62%
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)				-
Découpeur(euse)- Désosseur(euse)	18	17	17	100%
Employé(e) administratif(ive)	418	382	250	65%
Esthéticien(ne)				-
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	64	63	51	81%
Maçon(ne)	20	14	12	86%
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6	6	6	100%
Ouvrier(ère) Boulanger(ère)- Pâtissier(ère)	2			-
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	165	123	103	84%
Poseur(euse) de fermetures menuisées				-
Premier(ère) chef(fe) de rang				-
Préparateur(rice) de viandes	21	16	16	100%
Garçon/serveuse restaurant				-
Technicien(ne) PC & réseaux	8	8	8	100%
Tuteur(rice) en entreprise	8	8	8	100%

FIGURE 12 : Réalisations par métier, pour l'IFAPME (2023)

Rapport d'activité

Le dispositif de la validation des compétences a connu une **croissance relative** durant l'année 2023 en termes de gestion d'activités et de réalisations pour les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et les Centres de compétence conventionnés.

Les chiffres détaillés dans la *Figure 6* montrent, pour la grande majorité des Centres de validation, un taux d'activité similaire à celui de l'année précédente.

Seuls deux Centres font exception en raison d'une croissance plus marquée: le Centre IFAPME de Charleroi et le Centre IFAPME Luxembourg.

Pour le premier, cette croissance s'explique d'une part, par la mise en œuvre effective, dès le mois d'avril, du métier de conducteur(rice) de chariot élévateur et d'autre part, par une recrudescence des demandes pour le métier d'accueillant(e) d'enfants, la réforme des milieux d'accueil de la petite enfance (MILAC) voulant une régularisation, avant 2025, du statut des personnes déjà en fonction. Pour le second, l'augmentation constatée est le résultat d'une révision du mode de fonctionnement du Centre qui, désormais, planifie et rend visible les sessions d'épreuves sur le site internet de la validation des compétences.

Il est également à noter la reprise d'activité du Centre IFAPME Namur-Brabant wallon qui n'avait pas été en mesure, en 2022, d'organiser d'épreuves faute d'une demande suffisante du public et de mouvement de personnel au sein du Centre.

En outre, la légère décroissance constatée au niveau du Centre de compétence Epicuris s'explique par le recours au dispositif de la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) au profit des bénéficiaires en formation au sein du Centre de compétence pour le métier de préparateur(rice) de viandes.

Ces chiffres sont une belle preuve de l'implication de l'IFAPME, des Centres du Réseau IFAPME et des Centres de compétence conventionnés pour qui le dispositif de la validation des compétences est proposé en tant qu'offre de service en réponse aux enjeux économiques et sociétaux.

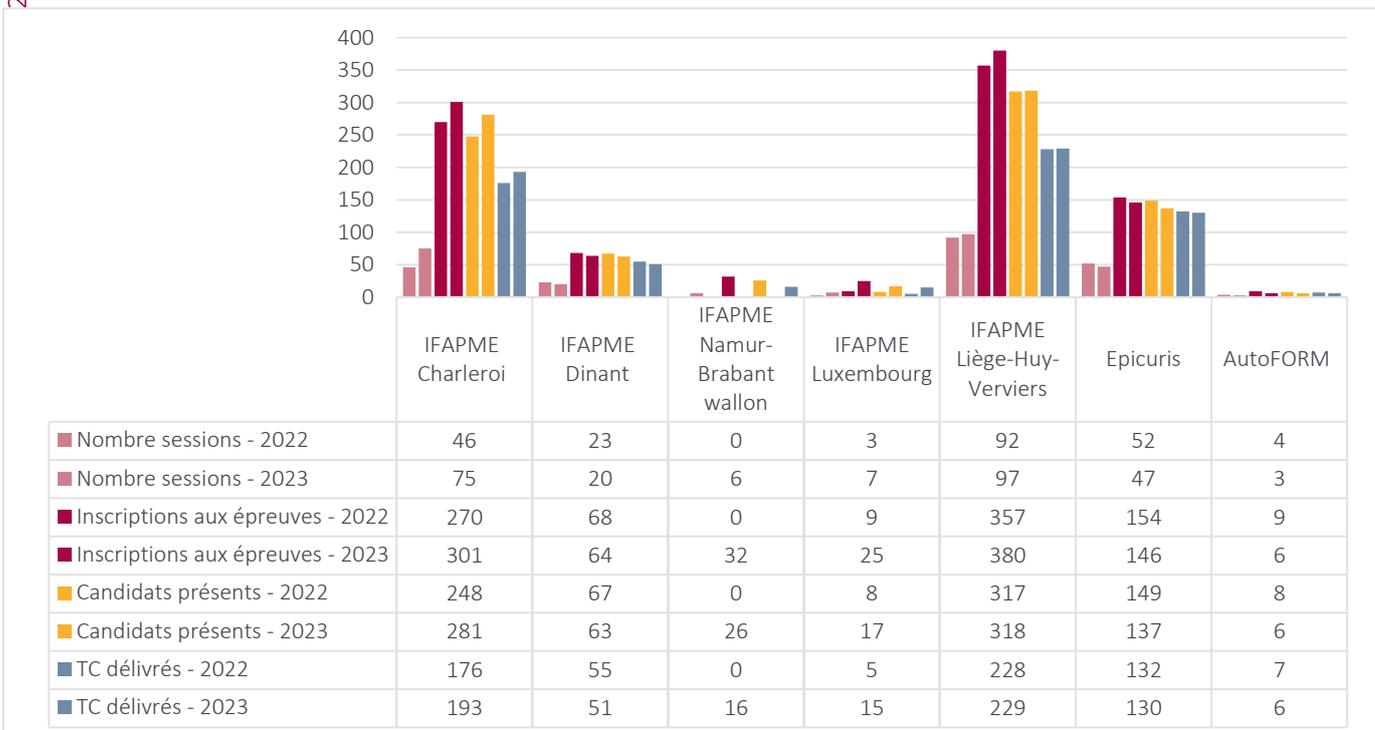


FIGURE 13 : – IFAPME – Années 2022-2023 – Evolution de l'activité – Détail par Centre
Légende : pour chaque série de données, l'histogramme de gauche correspond à l'année 2022 et celui de droite à l'année 2023

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

En matière de production de référentiels de validation des compétences, l'IFAPME a pu compter, en 2023, sur l'implication de pas moins de **11 représentants** (des Conseiller(ère)s pédagogiques et/ou techniques pour la majeure partie) qui ont pris part **aux travaux** des **Commissions de référentiels** du CVDC.

L'IFAPME compte **7 Centres** de validation des compétences agréés (5 Centres du Réseau IFAPME et 2 Centres de compétence conventionnés) dont l'activité est répartie sur **12 sites de validation** distincts, dont **2 sites extérieurs** sur la base d'une convention de mise à disposition établie avec des organismes d'insertion socioprofessionnelle : le CESEP (Nivelles) d'une part et PRORIENTA (Tournai) d'autre part. Il est utile de préciser que n'ont pas été comptabilisés, parmi ces sites, ceux sur lesquels ont été organisés des projets de validation en entreprise ou en milieu carcéral ni les épreuves de validation des compétences menées par le Centre de compétence Epicuris au sein de ses unités mobiles ou de ses sites éphémères en raison du caractère aléatoire et temporaire de ces activités.

L'ensemble des Centres de validation des compétences agréés ont été **actifs** en 2023. Au cours de cette même période, la quasi-totalité des sites ont été **actifs (11 sur 12)** en menant à bien des activités de validation dans leurs locaux. Seul le site extérieur de PRORIENTA n'a pas été en mesure d'organiser d'épreuves, faute de candidats.

En 2023, il n'y a pas eu de nouvelle demande d'agrément introduite mais bien **deux demandes d'extension d'agrément** initiées par le Centre de compétence Epicuris.

La première demande concernait l'extension au **site extérieur** de PRORIENTA pour le métier d'**aide cuisinier(ère) en collectivité**. Cette démarche clôturait celles menées dans le cadre du 1^{er} appel à projets « Parcours de renforcement des compétences » du SPW – APCR n°54 « Récolter les validations de compétences à Graines de cuisine ».

La seconde demande émanait d'un projet de validation en **entreprise d'économie sociale** avec Espace Enfance et portait sur le métier de **cuisinier(ère) travaillant seul(e)**.

Par ailleurs, les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et les Centres de compétence conventionnés se sont concentrés sur le **maintien** et le **renforcement des activités** de validation relatives à l'**offre existante**. Ils ont également entamé des réflexions sur un éventuel élargissement de leur agrément à d'autres métiers mais celles-ci n'ont pas pu aboutir positivement pour diverses raisons.

Sur les 22 métiers, regroupant 59 unités de compétence, que compte l'offre de validation des Centres qui dépendent de l'IFAPME, **16 métiers** ont été **actifs** (73% de mise en œuvre) pour un total de **34 unités de compétence** (58% de mise en œuvre). Les raisons pouvant expliquer ces taux sont les suivantes :

- ❖ Absence d'un nombre suffisant de candidats.
Exemples : les métiers d'esthéticien(ne) au Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers et d'aide-comptable au Centre IFAPME de Dinant.
- ❖ Problème(s) de ressources humaines et/ou d'équipement et/ou d'infrastructure et/ou d'agrément AFSCA.
Exemples : mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers au Centre IFAPME de Charleroi (raison RH) ; l'UC3 du conducteur(rice) de chariot élévateur au Centre IFAPME de Charleroi (raison matérielle) ; l'UC4 du découpeur(euse)-désosseur(euse) au Centre de compétence Epicuris (AFSCA) ;
- ❖ Evolution de certains métiers sur le marché de l'emploi.
Exemples : les UC1 et UC2 du découpeur(euse)-désosseur(euse) au Centre de compétence Epicuris.

Il est à soullever que :

- ❖ Le Centre IFAPME de Charleroi a été en mesure d'organiser ses premières sessions d'épreuves pour le métier de conducteur(rice) de chariot élévateur dès le mois d'avril 2023.
- ❖ Le Centre IFAPME Namur-Brabant wallon a été en mesure d'organiser un cycle complet de sessions (les 5 UC) pour le métier de couvreur(euse) au 1^{er} semestre 2023.
- ❖ Le Centre IFAPME de Charleroi a pu relancer ses activités pour le métier de technicien(ne) PC & réseaux sur un nouveau site (implantation de E6K) après plusieurs années d'inactivité en raison de problèmes RH et infrastructure.

En 2023, **37% des épreuves** organisées dans les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés ont porté sur des **métiers ou fonctions critiques et en pénurie** en Wallonie. Ces derniers représentent 68% de l'offre de validation.

Centres agréées	Site	Métier(s)
Centre IFAPME de Charleroi	Gilly	<u>Tuteur(rice) en entreprise</u> ; mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers ; <u>employé(e) administratif(ive)</u> ; garçon/serveuse restaurant ;
	E6K	<u>Technicien(ne) PC & réseaux</u> ;
	Gosselies	<u>Couvreur(euse)</u> ; <u>conducteur(rice) de chariot élévateur</u>
	Site extérieur – CESEP (Nivelles)	<u>Employé(e) administratif(ive)</u>
Centre IFAPME de Dinant	Dinant	<u>Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel</u> ; aide-comptable
Centre IFAPME Luxembourg	Libramont	<u>Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)</u> ; <u>coiffeur(euse)</u> ; <u>maçon(ne)</u> ; couvreur(euse)

Centres agréées	Site	Métier(s)
Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers	Liège	<u>Employé(e) administratif(ive) ; aide-comptable ; esthéticien/esthéticienne</u>
	Verviers	<u>Plafonneur(euse)-cimentier(ère) ; poseur(euse) de fermetures menuisées</u>
Centre IFAPME Namur-Brabant wallon	Les Isnes	<u>Couvreur(euse)</u>
Centre de compétence Epicuris	Bierset	<u>Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère) ; découpeur(euse)-désosseur(euse) ; aide cuisinier(ère) en collectivité ; préparateur(rice) de viandes ; garçon/serveuse restaurant ; barman(maid) ; premier(ère) chef(fe) de rang ; cuisinier(ère) travaillant seul(e)</u>
	Site extérieur - PRORIENTA (Tournai)	Aide-cuisinier(ère) en collectivité
Centre de compétence AutoFORM	Liège	<u>Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers</u>

TABLEAU 18 : IFAPME – 2023 – Offre de validation : Centres (**actifs**) – Sites – Métiers (**actifs**)

Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie	Nombre d'épreuves	Centre(s) concerné(s)
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	123	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	63	Centre IFAPME de Dinant
Aide-comptable	52	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers Centre IFAPME de Dinant
Couvreur/couvreuse	26	Centre IFAPME Luxembourg Centre IFAPME de Charleroi Centre IFAPME Namur-Brabant wallon
Découpeur(euse)-désosseur(euse)	17	Centre de compétence Epicuris
Maçon(ne)	14	Centre IFAPME Luxembourg
Accueillant(e) d'enfants	13	Centre IFAPME de Charleroi
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6	Centre de compétence AutoFORM Centre IFAPME de Charleroi
Coiffeur(euse)	3	Centre IFAPME Luxembourg
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	/	Centre de compétence Epicuris Centre IFAPME Luxembourg

Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie	Nombre d'épreuves	Centre(s) concerné(s)
Esthéticien(ne)	/	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers
Poseur(euse) de fermetures menuisées	/	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers
Garçon/serveuse restaurant	/	Centre de compétence Epicuris Centre IFAPME de Charleroi
Barman(maid)	/	Centre de compétence Epicuris
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	/	Centre de compétence Epicuris

TABLEAU 19 : IFAPME – 2023 – Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie – Par ordre décroissant

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Concernant les chiffres liés à l'activité réalisée durant l'année 2023, il y a lieu de relever les éléments suivants :

- ❖ Grâce à la mobilisation des équipes des Centres agréés, **252 sessions** de validation ont pu être organisées et ainsi permettre à **496 candidats distincts** de s'inscrire à une épreuve pour un total de 954 inscriptions.
- ❖ Un beau **taux de présence de 89%** aux épreuves.
- ❖ L'année 2023 a enregistré un **taux de réussite** qui s'élève à **75%**, un taux inférieur aux années précédentes. Cette décroissance du taux de réussite a plus particulièrement été constatée pour le métier d'employé(e) administratif(ive) avec un pourcentage allant de 4 à 6% en fonction des Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et site conventionné.
- ❖ Le tout a conduit à la délivrance, après épreuves, de **640 Titres de compétence** au bénéfice de **427 personnes distinctes**.

Ces résultats sont le fruit du **travail** réalisé au **quotidien** par les **équipes des Centres** de validation agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés afin de proposer des épreuves de validation au public.

Comme déjà mentionné plus haut, le **taux de mise en œuvre effective** en ce qui concerne l'offre des métiers au sein des Centres de validation agréés est de **73%**.

Les métiers ci-dessous n'ont pu être mis en œuvre pour les raisons suivantes :

- ❖ Esthéticien(ne); barman(maid); poseur(euse) de fermetures menuisées; premier(ère) chef(fe) de rang; garçon/serveuse restaurant : faute d'une demande (suffisante) des candidat(e)s.
- ❖ Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère) : faute d'une demande (suffisante) du public en raison notamment d'un désistement tardif de la part des candidat(e)s.

- ❖ Cuisinier(ère) travaillant seul(e): le projet de validation en entreprise d'économie sociale, en raison duquel la demande d'extension d'agrément pour ce métier avait été introduite, n'a pas été activé en 2023.

En matière d'accompagnement des publics, il sied de relever les éléments suivants :

De manière générale :

- ❖ **Prise de fonction progressive des Accompagnateur(rice)s VDC** au sein des Centres agréés de validation des compétences du Réseau. Ce personnel se consacre à l'accompagnement du public du dispositif de la VDC en tenant compte de ses spécificités et besoins, le tout dans une logique de parcours de formation tout au long de la vie et de maintien ou d'accès à l'emploi ou encore de mobilité dans l'emploi. Cet accompagnement peut se réaliser en amont, pendant ou en aval de l'épreuve en tant que telle.
- ❖ Maintien ainsi que développement des **échanges et des contacts** avec des **organismes externes** (dynamique partenariale).
- ❖ Dans le cadre de cette dynamique, organisation de **séances d'informations** en présentiel – presque exclusivement – que ce soit en interne ou à l'externe. Ces séances s'adressent plus particulièrement aux candidat(e)s mais peuvent également être destinées aux équipes encadrantes.

Ce type d'activités est majoritairement mené avec des organismes issus du secteur de l'insertion socioprofessionnelle – par exemple (liste non exhaustive): la FUNOC, CODEF, Braseap, l'AID, GSARA, CreaForm, CENFORGIL, Lire et écrire, la Mission locale de Molenbeek et de Saint-Josse, le CRT, l'ENAIP, La Charlemagn'rie, mais les exemples ne se limitent pas à ce secteur. En effet, le Centre IFAPME Luxembourg a participé aux deux séances d'informations (25/04 et 6/06) organisées par la Célex à destination des Carrefours des Métiers de Marche et d'Arlon ainsi qu'à l'organisation de séances d'informations au sein du Centre pour réfugiés de la Croix Rouge d'Arlon.

Plus spécifiquement :

- ❖ Dans le cadre de sa collaboration avec l'**asbl A.U.R.E.Lie** (Centre de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adapté) le Centre de compétence AutoFORM a accueilli dans ses locaux **plusieurs** de leurs **stagiaires** pour la passation d'épreuves pour le métier de mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers.
- ❖ Dans le cadre du 2^{ème} **appel à projets « Parcours de renforcement de compétences »** du SPW, implication du Centre de compétence Epicuris dans trois projets. Le premier avec Le Cortil pour le métier d'aide-cuisinier(ière) en collectivité (APRC2/06), le second avec Le Pont pour le métier d'ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère) (APRC2/44) et le dernier avec la Halle de Han pour le métier d'aide-cuisinier(ière) en collectivité (APRC2/36).

- ❖ Dans le cadre du **projet-pilote « Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés »** – implication du Centre IFAPME de Charleroi qui collabore avec les deux CISP suivants : Borinage 2000 d'une part, pour le métier de mécanicien(ne) d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers et Droit & Devoir d'autre part, pour le métier de conducteur(rice) de chariot élévateur. A ce stade, les bénéficiaires des deux organismes ont déjà pu bénéficier d'une séance d'informations et d'une visite des structures/locaux d'épreuve.
- ❖ Le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers, et plus spécifiquement l'équipe du site de Verviers, a entamé, au dernier quadrimestre 2023, un travail préparatoire – consistant en une prise de contact avec les personnes ressources au sein des différents organismes compétents et intervenants concernés – en vue de **l'accueil et de la prise en charge d'un bénéficiaire en situation de handicap (surdité)** pour le métier de plafonneur(euse)-cimentier(ère).
- ❖ **VDC en entreprise** – implication de 2 Centres dans différents projets en Wallonie et à Bruxelles : le Centre IFAPME de Charleroi pour le métier de tuteur(rice) en entreprise et le Centre de compétence Epicuris pour les métiers d'aide-cuisinier(ère) en collectivité, de préparateur(rice) de viandes et découpeur(euse)-désosseur(euse).
- ❖ **VDC en milieu carcéral** – implication du Centre de compétence Epicuris pour l'organisation d'épreuves d'aide-cuisinier(ère) en collectivité et de préparateur(rice) de viandes en intramuros à la prison de Huy.

Les équipes des Centres agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés essaient autant que faire se peut, en fonction des thématiques abordées ainsi que de leur disponibilité, de **prendre part aux actions** menées par la **Cellule exécutive du Consortium** et de **répondre positivement aux sollicitations** qui leur sont adressées : groupes de travail, événements, projets spécifiques, etc. Les participations suivantes peuvent être mise en avant :

- ❖ L'événement des 20 ans de la VDC (16/10/23) : la presque totalité des Centres du Réseau IFAPME, Centres de compétence et sites conventionnés étaient représentés. En outre le gâteau et les mignardises servis lors de cette occasion avaient été réalisés conjointement par les apprenant(e)s du Centre IFAPME de Dinant et du Centre IFAPME de Charleroi ;
- ❖ Le moment de clôture du projet Erasmus+ TRANSVAL-EU (04/07/23) auquel ont contribué par leur témoignage le Centre IFAPME Namur-Brabant wallon ainsi que le site extérieur du CESEP à Nivelles.

En termes de stratégie d'information et de communication, les actions suivantes ont été menées au niveau de l'IFAPME :

- ❖ Rédaction de 6 articles publiés dans le Circuit-Court IFAPME (**communication interne** Institut, Centres, Comité de gestion et Comité de Concertation de base) ;

- ❖ Création d'un **espace d'échange, d'information et de communication** entre les équipes des Centres agréés et sites conventionnés sous forme d'un canal Teams dans lequel 9 publications ont été réalisées et une série d'outils ainsi que des documents ont été déposés.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Les collaborateurs des différentes Directions de l'Administration centrale de l'IFAPME ainsi que la chargée de mission ont contribué au développement de cet axe stratégique en :

- ❖ Travaillant à l'analyse des dossiers déposés par les autres membres du groupe de travail RAF au cours de l'année 2023.
- ❖ Ayant été en mesure de mettre à jour avec succès un dossier de mise en correspondance RAF entre le métier de technicien(ne) PC & réseaux et la formation pour adultes d'administrateur(rice) réseaux et systèmes ainsi que de l'étendre à celles d'administrateur(rice) en IoT (objets connectés) et d'administrateur en infrastructure IT.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

Les collaborateurs des différentes Directions de l'Administration centrale de l'IFAPME ainsi que la chargée de mission ont contribué au développement de cet axe stratégique en :

- ❖ **Soutenant** quotidiennement le **personnel des Centres** agréés du Réseau IFAPME ainsi que les Centres de compétence et sites conventionnés.
- ❖ **Organisant** le **recrutement** du **personnel** détaché au sein de la **Cellule exécutive** du CVDC.
- ❖ **Répondant** aux **sollicitations** de la Cellule exécutive du CVDC ;
- ❖ **Mettant en œuvre** en tant qu'opérateur membre, le **projet** « Renforcement des activités de validation des compétences par l'IFAPME » au sein du portefeuille « La Validation des compétences, levier de la certification professionnelle des adultes » porté par le CVDC dans le cadre de la programmation FSE+ 2021-2027.
- ❖ **Collaborant** à la mise en œuvre des projets du **Plan de relance de la Wallonie** : projet 19 « Lancer des appels à projets pour mettre en œuvre des parcours de renforcement des compétences » et projet 21b « Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie » et ce, au travers de toute une série d'activités (groupes de travail, comités de suivi, élaboration d'outils, ...).

2.4. Actions spécifiques menées par Le Forem

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation et réalisation 2023

- ❖ 26 Centres de validation agréés
- ❖ 24 Centres de validation actifs
- ❖ 43 métiers actifs
- ❖ 102 unités de compétence actives
- ❖ 470 sessions de validations réalisées
- ❖ 1.513 inscriptions aux épreuves
- ❖ 1.351 présences aux épreuves (taux de présence : 89 %)
- ❖ 1.122 Titres délivrés à la suite des épreuves (taux de réussite : 83 %)
- ❖ 613 candidats distincts certifiés
- ❖ 1.562 Titres délivrés par RAF

Réalisations par métier

Métiers agréés dans un Centre FOREM	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	20	23	20	11	55%
Aide-ménager(ère)	27	43	30	27	90%
Auxiliaire technique de spectacle	4	10	10	10	100%
Barman(maid)					-
Carreleur(euse)	101	134	115	110	96%
Coffreur(euse)	1	1	1	1	100%
Coiffeur(euse)	9	25	22	17	77%
Coiffeur(euse) autonome	4	18	16	4	25%
Coiffeur(euse) manager(euse)					-
Conducteur(rice) de chariot élévateur	1	3	3	3	100%
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire					-
Conducteur(rice) d'engins de terrassement	9	9	9	6	67%
Couvreur(euse)	13	27	15	12	80%
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	28	38	35	32	91%
Employé(e) administratif(ive)	28	164	150	107	71%
Esthéticien(ne)	37	217	209	180	86%
Fontainier(ère)	72	125	119	109	92%
Grimpeur(euse)-élagueur(euse)	3	3	3	1	33%
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	5	5	5	4	80%
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	24	31	25	20	80%
Jardinier(ière) d'entretien	15	29	27	25	93%
Maçon(ne)	61	72	67	55	82%

Métiers agréés dans un Centre FOREM	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Taux de réussite
Magasinier(ère)	1	1	1	1	100%
Mécanicien(ne) automatique	1	2	2	2	100%
Mécanicien(ne) d'entretien industriel					-
Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	11	25	22	21	95%
Monteur(euse) frigoriste	1	1	1	1	100%
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	5	19	12	11	92%
Opérateur(rice) call center	2	3	3	2	67%
Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur	9	43	40	39	98%
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	2	2	2	2	100%
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	1	1	1		0%
Paveur(euse)	14	32	31	25	81%
Peintre décorateur(rice)	58	107	93	66	71%
Peintre industriel	4	21	21	14	67%
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	12	15	12	10	83%
Poseur(euse) de fermetures menuisées	8	20	20	20	100%
Premier(ère) chef(fe) de rang					-
Réceptionniste en hôtellerie					-
Régisseur(euse)	2	2	2	2	100%
Garçon/serveuse restaurant	1	1	1	1	100%
Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	10	30	30	26	87%
Technicien(ne) en installations électriques	1	1	1	1	100%
Technicien(ne) en système d'usinage	6	9	7	5	71%
Technicien(ne) frigoriste	8	22	22	18	82%
Technicien(ne) PC & réseaux	19	72	55	44	80%
Tôlier(ère) industriel	6	22	18	18	100%
Tuteur(rice) en entreprise	12	25	25	21	84%
Tuyauteur(euse) industriel					-
Valet/Femme de chambre					-
Valoriste généraliste	48	60	48	38	79%
Vendeur(euse) automobile					-

TABLEAU 20 : Réalisations par métier, pour Le Forem (2023)

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Après une année 2022 de réelle reprise « post-Covid », les Centres de validation agréés du Forem ou en partenariat ont vraiment bien performé en 2023. Ils ont amélioré leur organisation, priorisé et renforcé leurs activités de validation des compétences afin

d'augmenter les places disponibles aux épreuves dans un délai raisonnable, ce qui a amené à une belle croissance du nombre d'épreuves réalisées. En effet, un total de 1.351 épreuves a été atteint, dont 70% concernent des métiers identifiés comme fonctions critiques ou métiers en pénurie en Wallonie.

Sur les 26 Centres agréés, seuls deux n'ont pas été actifs. Le Centre de Mouscron, agréé pour le métier d'opérateur(rie) Call center, en raison d'un problème technique rendant impossible la réalisation des épreuves et le Centre de Libramont, en raison de l'absence prolongée des évaluateurs et de réorganisation.

Le Centre de compétence Technifutur, en raison d'une réorganisation interne complète de ses activités de certification/validation et de ses différents départements, n'a pas renouvelé son agrément. Une relance est prévue en 2024.

En raison de l'allongement de la validité de la période d'agrément à 5 ans déterminé dans le nouvel Accord de coopération de 2019, aucun renouvellement d'agrément n'a eu lieu en 2023.

Par contre, l'offre a été élargie à des nouveaux métiers ou des nouveaux sites de validation afin de faciliter l'accès aux épreuves sur le plan géographique :

- ❖ **Technicien(ne) en installations électriques**: nouveau métier dans les Centres de compétences **Technocampus** de Gosselies et **Construform Châtelineau**
- ❖ **Fontainier(ère)**: le Centre de compétences de l'Eau **Polygône** de Verviers a ouvert deux sites complémentaires à **Dinant** et **Frameries** afin de répondre aux nombreuses demandes du secteur.
- ❖ **Cuisinier(ère) travaillant seul(e) et garçon/serveuse restaurant**; le Centre **Horeca** a ouvert deux sites extérieurs en partenariat avec des établissements scolaires (le Perron de l'Illon et les ateliers de Pontaury) afin de valider leurs apprenants et en même temps élargir l'offre sur le plan géographique.
- ❖ **Esthéticien(ne)**: le Centre **Coach** a également conclu un nouveau partenariat avec l'établissement **Maud Marcy** afin de valider leurs apprenants.
- ❖ **Agent(e) d'accueil**: le Centre de compétences **Tourisme** à Marche-en-Famenne en démarré une collaboration avec le Centre Forem de **Marloie**.

En fin d'année, deux nouveaux Centres ont introduit des demandes d'agrément pour deux nouveaux métiers :

- ❖ **Centre de compétences TechnofuturTIC** pour le métier de **médiateur(rice) numérique**.

- ❖ Centre de formation de Floriffoux pour le métier de conducteur(rice) de chariot élévateur.

Le Centre agréé de Liège Val Benoît a également demandé l'extension de son offre pour les métiers d'agent(e) d'accueil et d'employé(e) administratif(ive) et pour le nouveau métier de conseiller(ère) en emploi et en insertion professionnelle.

Grâce au soutien financier complémentaire et exceptionnel du Gouvernement wallon via le budget Plan de relance de la Wallonie 2022-2024 (projet 21 Déployer l'offre et l'accès VDC) :

- ❖ Des achats de matériel et d'équipement ont pu être lancés afin de permettre un fonctionnement optimal des Centres ainsi que l'organisation d'épreuves supplémentaires.
- ❖ Des engagements ont pu être réalisés : trois accompagnateurs opérationnels pour soutenir les Centres, en collaboration avec les chargés de mission, dans la mise en œuvre des épreuves ainsi que trois conseillers dans les Cités des Métiers.

Le budget FSE a également permis de lancer l'engagement de trois évaluateurs dans les domaines de la logistique, de la fontainerie et des titres-services, en vue de renforcer les équipes des Centres agréés pour ces métiers.

L'objectif 2024 est de poursuivre le renforcement et l'amélioration de l'offre en lien avec les besoins des publics spécifiques et les défis actuels de la société afin de permettre au dispositif de se déployer de manière agile et de donner à un maximum de citoyens la possibilité d'obtenir un/des Titre(s) de compétence reconnu(s) sur le marché de l'emploi et ainsi de s'y insérer de manière durable. Il est notamment prévu :

- ❖ D'augmenter le nombre d'épreuves dans les métiers les plus demandés, pouvant mener à une réelle plus-value comme l'accès à la profession dans le secteur de la construction, la valorisation salariale dans le secteur public ou une reconnaissance en entreprise.
- ❖ De renforcer l'équipement des Centres.
- ❖ De démarrer le nouveau Centre de validation Logistique à Floriffoux.
- ❖ D'agréer plusieurs Centres pour le métier de conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle.
- ❖ De participer au développement des métiers de l'informatique et du digital.
- ❖ De renforcer les jurys (évaluateurs/observateurs) dans les métiers les plus demandés, éventuellement via le budget FSE attendu.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Outre l'extension de l'offre métiers, le Forem poursuit ses activités visant à toucher un public cible plus large et l'accompagner au mieux dans son parcours de formation-validation/certification-insertion.

Amont de la VDC

- ❖ Travail sur l'articulation avec les activités, outils et services existant en amont de la validation des compétences en vue de **fluidifier les parcours et l'orientation** vers la validation et **améliorer le taux de réussite**, qui a atteint un taux de **83% en 2023**.
 - Sur base des résultats du projet européen **PARS** dirigé par le SPW de 2019 à 2022, projet qui s'est concentré sur l'analyse des pratiques et des formations en CISP, la manière de valoriser les apprentissages qui y sont acquis et d'améliorer la « porosité » entre opérateurs par la mise en place de parcours plus fluides et plus aisés, notamment via la validation des compétences, le Forem a participé en 2023 aux projets suivants soutenus par le Gouvernement dans le cadre du **Plan de relance de la Wallonie** :
 - **Renforcement des compétences**, visant à construire ou renforcer des partenariats pour améliorer les formations en CISP, les passerelles entre opérateurs et, in fine, les compétences des apprenants pour les mener vers une certification/validation des compétences.
 - **Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi**. Les objectifs principaux de ce projet sont de renforcer l'information du secteur de L'ISP et des CISP, d'identifier et d'amplifier le réseau de partenariats, de structurer l'accompagnement des apprenants notamment en mettant en place des modules de gestion du stress, de français langue étrangère, de renforcement en calcul et en technique du métier, de construire des parcours en collaboration avec les centres, d'augmenter le nombre de personnes accompagnées et certifiées ou validées.

Ces projets se poursuivent jusqu'au printemps 2025.
 - Par ailleurs, le Forem continue, comme les années précédentes, à proposer des modules de renforcement des compétences ou de « soutien » aux candidats chez qui des « lacunes » sont décelées lors des guidances. En 2023, des modules ont été organisés notamment pour les métiers de

fontainier(ère), technicien(ne) frigoriste, opérateur(rice) de production sur ligne industrielle, couvreur(euse), carreleur(euse) et tuteur(rice).

- ❖ En interne le Forem poursuit également l'analyse de son offre de services en amont et travaille à **l'intégration de la Validation des compétences dans le processus du nouvel Accompagnement adapté** mis en place en vue de systématiser son utilisation dans l'orientation du bénéficiaire. Les Titres de compétence ont été intégrés dans l'application « Mon profil » qui permet notamment au demandeur d'emploi de présenter ses compétences et qualifications à d'éventuels employeurs ; ces données sont également prises en compte pour établir le diagnostic de robustesse du positionnement métier de la personne réalisé par le Forem. Un travail est en cours pour améliorer la visibilité de l'activité VDC dans les contrats d'objectifs et les indicateurs de résultats des Centres et territoires.

Travailleurs en entreprise

- ❖ Le Forem a poursuivi la collaboration avec le Consortium pour renforcer et organiser les contacts avec les **entreprises** de différents secteurs et les possibilités d'actions de validation des compétences des travailleurs actifs. En 2023, celles-ci ont été les suivantes :
 - À la suite d'un partenariat conclu en 2022 avec la **SWDE**, le Centre de compétence **Polygone de l'eau** de Verviers a mis en œuvre, avec une vision à long terme, la validation des compétences des **fontainiers de l'entreprise et de ses sous-traitants** ; le Titre de compétence permettant aux travailleurs, d'une part, d'obtenir une valorisation salariale et à l'entreprise, d'autre part, d'obtenir une garantie sur la qualité des prestations accomplies au service de la société et des citoyens.
 - **La Défense** poursuit sa collaboration avec le Forem et a conclu en 2023 une convention avec le **Centre de Floreffe** pour la validation des compétences du métier **d'employé(e) administratif(ive)**.
 - Les entreprises de **Titres Services EKO Services, PROXY Services** ont collaboré avec le **Centre de Mons** pour la validation des compétences de leurs **aide-ménager(ère)s**.
 - **KAP Services**, entreprise de Titres-Services également, a valorisé quelques travailleurs en tant que **Tuteur(rice)** en

- entreprise via une collaboration avec les Centres **Construform Châtelineau** et **Wallonie Bois**
 - Le Centre **Horeca Forma Wallonie**, partenaire du Forem, a participé aux épreuves de **réceptionniste en hôtellerie** dans les hôtels bruxellois du groupe **Mariott**.
 - Le Centre de compétences **Formalim** a validé les compétences **d'opérateur(rice) de production sur ligne industrielle alimentaire** de deux travailleurs de l'entreprise **COPAINS Group**.
- ❖ Participation de la chargée de mission, avec la Célex, au Comité de pilotage **Cellules de reconversion**, en vue d'être informée de la situation des entreprises en difficultés et d'anticiper et de structurer d'éventuelles actions de validation des compétences.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Garantir la notoriété et la reconnaissance du Titre de compétence sur le marché de l'emploi a toujours figuré parmi les préoccupations essentielles du Forem. Il veille donc, dans ses travaux de développement liés à l'**Accompagnement adapté**, à l'intégrer en tant **qu'outil permettant de soutenir l'objectivation du positionnement métier d'un demandeur d'emploi et des travailleurs**.

La validation des compétences s'articule aux autres outils d'identification des compétences, dont le Screening et la Certification des compétences acquises en formation (Cecaf). Le Titre de compétence figure maintenant en tant que tel dans le dossier unique du demandeur d'emploi (liste déroulante des Titres de compétence dans l'application « **Mon Profil** »).

Le Forem a également réalisé, en collaboration méthodologique avec Actiris, une analyse de l'aval du dispositif relatif aux années de 2018 à 2020. Les résultats montrent qu'une moyenne de 65% des candidats porteurs d'un Titre de compétence ont travaillé dans les 12 mois suivant l'obtention du Titre de compétence, ce taux de sortie positive monte à 74% en ajoutant les reprises en formation ou la réalisation de stages. On observe globalement que le taux de sortie vers l'emploi et le taux de sortie positive sont relativement plus élevés chez les demandeurs d'emploi faiblement et moyennement qualifiés (études secondaires maximum), chez les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et chez ceux d'origine non-européenne. Ces analyses permettent de renforcer la pertinence, la communication et la notoriété du dispositif.

Grâce au budget Pan de relance de la Wallonie, le Forem a recruté, fin 2023, trois conseillers pour les Cités et les Carrefours des métiers. Ces

conseillers, principalement dédiés à la validation des compétences, renforceront l'information aux citoyens sur le dispositif et, en tant que relais vers les conseillers du Forem ainsi que vers les Centres, contribueront à alimenter ces derniers en candidats. L'objectif de « montée en puissance » peut donc se poursuivre.

Pour répondre à sa mission d'insertion, le Forem a poursuivi sa participation aux travaux du CVDC sur le transfert des données possible dans le cadre du RGPD.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

En exécution du nouvel Accord de coopération de 2019, Le Forem a maintenu son soutien au développement du dispositif et a renforcé ses engagements en matière de gouvernance, dans le but d'en consolider le pilotage, en accroître l'efficacité et réduire certains coûts, notamment via les actions suivantes :

- ❖ Comme expliqué ci-dessus, travaux d'intégration de la validation au cœur des missions de l'Office.
- ❖ Participation aux travaux du Consortium :
 - Participation aux travaux relatifs à la modification de l'Accord de coopération de 2019 pour instituer le Certificat de compétences professionnelle (CCP).
 - Participation aux travaux sur le transfert des données dans le cadre de la mission d'insertion de l'Office.
 - Soutien aux Centres pour l'implémentation des évolutions de la plateforme de gestion de l'offre GoVal'ID.
 - Développement de la validation des compétences des travailleurs.
 - Accompagnement des publics plus éloignés de l'emploi (CISP, nouveaux arrivants, détenus).
 - Commissions de référentiels.
- ❖ Mise en place de partenariats et renforcement des collaborations existantes en vue de soutenir les citoyens les plus éloignés de l'emploi dans l'acquisition et la valorisation de compétences via la création de parcours de formation cohérents.
- ❖ Soutien aux Centres en ressources humaines (chargées de mission et accompagnateurs opérationnels) et matérielles, notamment grâce au budget du Plan de relance de la Wallonie pour le développement de l'offre et du service aux candidats, l'extension de l'offre métiers, la gestion efficace de leurs éventuels sites (internes ou en partenariat) de validation.
- ❖ Sur le plan financier :
 - Détachement de personnel, équivalent, en 2023, à huit agents, dont trois financés par les budgets du PRW.

- Financement de deux chargées de mission (2 ETP, engagements en décembre 2018 et septembre 2019) pour le développement de la validation des compétences en milieu carcéral.
- Apport financier via un budget spécifique propre en soutien aux différents coûts liés aux épreuves, à l'extension des métiers et des Centres en fonction des évolutions et des besoins du marché.
- Participation aux travaux de clarification et de stabilisation budgétaires pilotés par la Cellule exécutive du CVDC en vue d'assurer une gestion financière et comptable plus efficiente au niveau de la Célex, une articulation plus simple et cohérente entre les différentes sources budgétaires (budgets Région wallonne « Mission déléguée », Plan de relance de la Wallonie et FSE), une simplification pour les institutions et les Centres.

F. ANNEXES

1. LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCE DISPONIBLES

Nous portons votre attention sur le fait que cette liste est arrêtée en date du 22-03-2024 Si vous souhaitez prendre connaissance du point de situation actualisé, nous vous invitons à vous rendre sur notre site www.cvdc.be.

Les Titres de compétence approuvés par le Comité directeur sont associés à un métier.

Les métiers sont regroupés par secteur d'activités:

- ❖ Administration-économie-gestion
- ❖ Arts et culture
- ❖ Automobiles et cycles
- ❖ Chimie
- ❖ Commerce et distribution
- ❖ Construction
- ❖ Électricité
- ❖ Environnement
- ❖ Industrie et commerce alimentaires
- ❖ Industrie Technologique
- ❖ Informatique
- ❖ Intersectoriel
- ❖ Logistique
- ❖ Métiers de la valorisation des déchets
- ❖ Pouvoirs publics
- ❖ Secteur du Bois
- ❖ Secteur du Textile
- ❖ Secteur Horeca
- ❖ Services aux personnes
- ❖ Tourisme, sport et loisirs

193 Titres de compétence associés à 76 métiers

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
Administration-économie-gestion	Agent(e) d'accueil	AGAC: Accueillir les visiteurs, en ce compris l'accueil téléphonique, et assurer des tâches administratives courantes	(M1601)
	Aide-comptable	ACP1: Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique	(M1203)
		ACP2: Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique	(M1203)
		ACP3: Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique	(M1203)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
		ACP4 : Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses, la collecte et l'échange d'informations et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique	(M1203)
	Employé(e) administratif(ive)	EMPLADMIN1 : Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)	(M1602)
		EMPLADMIN2 : Réaliser une synthèse exploitant des données préalablement saisies	(M1602)
	Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	EMPLCOM1 : Assurer l'administration des ventes, de l'offre à la livraison	(D1401 D1402 D1403 D1404)
		EMPLCOM2 : Assurer l'administration des ventes, de la note d'envoi à la facturation	(D1401 D1402 D1403 D1404)
	Opérateur(rice) call center	OPCL : Gérer les contacts entrants et sortants	(D1408)
Arts et culture	Auxiliaire technique de spectacle	AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		AUXISPEC2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
	Régisseur(euse)	REG1 : Gérer la régie plateau d'un spectacle, d'un évènement	(L1509)
		REG2 : Gérer la régie éclairage d'un spectacle, d'un évènement	(L1509)
		REG3 : Gérer la régie son d'un spectacle, d'un évènement	(L1509)
		REG4 : Gérer la régie multimédia d'un spectacle, d'un évènement	(L1509)
	Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC4 : Réaliser une installation d'éclairage asservie	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC5 : Réaliser une installation sonore avec console numérique	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC6 : Réaliser une installation multimédia de vidéo projection*	(L1506; L1507)
		TECSPEC7 : Réaliser une installation multimédia sur un mur led*	(L1506; L1507)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
Automobile et cycles	Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	MECENTAUTO1: Réaliser l'entretien courant du véhicule	(I1604)
		MECENTAUTO2: Réaliser l'entretien complet du véhicule *	(I1604)
		MECENTAUTO3: Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire	(I1604)
	Mécanicien(ne) de cycles *	MECACYCL : Assembler, entretenir et réparer tout type de cycle sur base d'un diagnostic préalable*	(I1607)
	Mécanicien(ne) poids-lourds *	MECENPOLO 1: Réaliser l'entretien complet d'un véhicule (train routier) *	(I1604)
		MECENPOLO 2: Préparer le véhicule pour le contrôle technique *	(I1604)
		MECENPOLO 3: Effectuer des réparations de base et de pièces d'usure *	(I1604)
		MECENPOLO 4: Effectuer des réparations avancées, avec pose d'un diagnostic *	(I1604)
	Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	MECREPAUTO1: Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic	(I1604)
		MECREPAUTO2: Réaliser des réparations électrotechniques	(I1604)
		MECREPAUTO3: Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples	(I1604)
Chimie	Opérateur(rice) de production des industries chimiques	OPC1: Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base) *	(I1604)
		OPC2: Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base) *	(H1503 H1210)
		OPC4: Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base) *	(H1503 H1210)
Commerce et distribution	Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	EMPLCOM1: Assurer l'administration des ventes, de l'offre à la livraison	(D1401 D1402 D1403 D1404)
		EMPLCOM2: Assurer l'administration des ventes, de la note d'envoi à la facturation	(D1401 D1402 D1403 D1404)
	Vendeur(euse) automobile	VENDAUTO1: Assurer la vente de véhicules neufs	(D1404)
		VENDAUTO2: Assurer la vente de véhicules d'occasion	(D1404)
Construction	Carreleur(euse)	CARRE-1: Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche	(F1608)
		CARRE-2: Réaliser la pose collée de carreaux au sol	(F1608)
		CARRE-3: Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales	(F1608)
		CARRE-4: Préparer les supports horizontaux et verticaux: dresser une chape	(F1608)
		CARRE-5: Carreler un escalier	(F1608)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
	Coffreur(euse)	COFF1: Réaliser un coffrage traditionnel	(F1701)
		COFF2 : Réaliser un coffrage en modulaire	(F1701)
		COFF3 : Poser des éléments préfabriqués	(F1701)
		COFF4 : Assembler et poser des armatures simples	(F1701)
		COFF5 : Réaliser un coffrage d'escalier	(F1701)
	Conducteur(rice) d'engins de terrassement	CONENTER1: Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer	(F13)
		CONENTER2: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique	(F13)
		CONENTER3: Exécuter des travaux des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal	(F13)
		<i>CONENTER4: Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleuse*</i>	(F13)
		CONENTER5: Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper	(F13)
	Couvreur(euse)	COUV-1: Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales	(F1610)
		COUV-2: Réaliser la pose d'une couverture en tuiles et sa sous-toiture	(F1610)
		COUV-3: Réaliser la pose d'une couverture en ardoises	(F1610)
		COUV-4: Réaliser la pose d'une couverture métallique	(F1610)
		COUV-5: Établir le diagnostic d'une toiture existante	(F1610)
	Étancheur(euse)*	<i>ETANCH1: Établir le diagnostic d'une toiture existante, démonter, réparer, adapter des éléments de toiture*</i>	(F1613)
		<i>ETANCH2: Poser une étanchéité bitumeuse avec mise en oeuvre d'un isolant et d'un pare vapeur*</i>	(F1613)
		<i>ETANCH3: Poser une étanchéité synthétique avec mise en oeuvre d'un isolant et d'un pare vapeur*</i>	(F1613)
		<i>ETANCH4: Façonner et poser les éléments d'égouttage et d'évacuation d'eaux pluviales*</i>	(F1613)
	Maçon(ne)	MAC-1: Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique	(F1703)
MAC-3: Placer une isolation thermique sur un mur existant		(F1703)	
MAC-4 : Réaliser une maçonnerie collée		(F1703)	
MAC-6 : Réaliser une maçonnerie en blocs béton avec pose de poutres/claveaux		(F1703)	
MAC-7 : Réaliser une maçonnerie de parement au mortier		(F1703)	

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
	Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	MONTCHAUFSA1-1: Exécuter le montage d'une installation d'éléments rigides assemblés par emboîtement	
		MONTCHAUFSA1-2: Exécuter le montage et le placement de tuyauterie métallique, synthétique et d'acier fileté	
		MONTCHAUFSA1-3: Exécuter le placement et le raccordement d'appareils de chauffage	
		MONTCHAUFSA1-4: Exécuter le façonnage et le placement des conduites d'évacuation des eaux usées. Placer et raccorder des appareils sanitaires.	
	Paveur(euse)	PAV1: Réaliser un revêtement en pavés autobloquants et en dalles	(F1702)
		PAV2: Réaliser un revêtement en pavés en pierre naturelle	(F1702)
		PAV3: Poser des éléments linéaires	(F1702)
	Peintre décorateur(rice)	PEINTDEC-1: Réaliser manuellement des travaux de peinture sur différents supports	(F1606)
		PEINTDEC-2: Réaliser des travaux de peinture au pistolet	(F1606)
		PEINTDEC-3: Réaliser la pose d'un revêtement mural souple	(F1606)
		PEINTDEC-4: Réaliser la pose collée d'un revêtement de sol souple	(F1606)
	Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	PLAF-1: Réaliser un plafonnage intérieur	(F1601 F1604 F1611)
		PLAF-2: Réaliser un cimentage et une finition extérieurs	(F1601 F1604 F1611)
		PLAF-3: Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature	(F1601 F1604 F1611)
		PLAF-4: Monter des cloisons intérieures en carreaux de plâtre	(F1601 F1604 F1611)
	Poseur(euse) de fermetures menuisées	POSFERMEN1: Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique	(F1607)
		POSFERMEN2: Réaliser la pose d'une porte intérieure	(F1607)
	<i>Technicien(ne) en ventilation mécanique contrôlée résidentielle*</i>	TECVENT1: Raccorder l'unité centrale, mettre en service, entretenir et dépanner l'installation VMC résidentielle	(F1603)
		TECVENT2: Concevoir et dimensionner l'installation VMC résidentielle	(F1603)
	Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR: Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteur	
Électricité	Installateur(rice) électricien(ne) industriel	INELIND-1: Réaliser une installation électrique de distribution basse tension pré câblé monophasée et triphasée	(F1602)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
		INELIND-2 : Réaliser une installation électrique pour machines statiques et tournantes en mode câblé et par systèmes de gestion technique et la mettre en service	(F1602)
	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	INELRE-1 : Réaliser et mettre en service une installation électrique de base en pose apparente	(F1602)
		INELRE-2 : Réaliser et mettre en service une installation électrique complexe encastrée	(F1602)
		INELREDEP : Assurer le dépannage d'une installation électrique	(F1602)
	Monteur(euse) frigoriste	MONTFRIG-1 : Monter et raccorder une tuyauterie et ses composants frigorifiques par brasage ou au moyen de raccords mécaniques	(F1306)
		MONTFRIG-2 : Placer les canalisations électriques, raccorder les parties électriques des composants ainsi que les circuits au tableau électrique	(F1306)
	Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC4 : Réaliser une installation d'éclairage asservie	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		TECSPEC5 : Réaliser une installation sonore avec console numérique	(L1503 L1504 L1505 L1506; L1507)
		<i>TECSPEC6 : Réaliser une installation multimédia de vidéo projection *</i>	(L1506; L1507)
		<i>TECSPEC7 : Réaliser une installation multimédia sur un mur led</i>	(L1506; L1507)
	Technicien(ne) en installations électriques *	TECINTEL1 : Concevoir une installation électrique résidentielle *	
		TECINTEL2 : Vérifier, diagnostiquer et dépanner (y compris remettre en service) une installation électrique résidentielle *	
		TECINTEL3 : Organiser la mise en service, vérifier, diagnostiquer et dépanner une installation électrique, industrielle et tertiaire *	
	Technicien(ne) frigoriste	TECHFRIG-1 : Mettre en service une nouvelle installation et effectuer les opérations de maintenance préventives	(V3 I1306)
		TECHFRIG-2 : Effectuer les opérations de maintenance: diagnostic et dépannage	(V3 I1306)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
	Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR : Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré	
Environnement	Grimpeur(euse)-élagueur(euse)	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre	(A1201)
		GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre	(A1201)
	Jardinier(ière) d'entretien	JARDIENT : Réaliser les travaux de préparation, entretenir une pelouse, planter des surfaces paysagères, contrôler la végétation et appliquer la lutte intégrée	(A1203)
Industrie et commerce alimentaires	Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire	CLPIA : Conduire une ligne de production alimentaire	(H2102)
	Découpeur(euse)-Désosseur(euse)	DECDES-1 : Découper et désosser des bovins ou chevalins	(D1101)
		DECDES-2 : Découper et désosser des porcins	(D1101)
		DECDES-3 : Découper et désosser des ovins ou caprins *	(D1101)
		DECDES-4 : Découper et désosser des gibiers et volailles *	(D1101)
	Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	OPIA : Participer à la conduite d'une ligne de production alimentaire	(H2102)
	Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	OPLI : Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits	(H2102)
	Ouvrier(ère) Boulanger(ère)-Pâtissier(ère)	BOULPAT-1 : Réaliser les produits de boulangerie	(D1102)
		BOULPAT-2 : Réaliser les pâtisseries	(D1102)
Préparateur(rice) de viandes	PREPAVI-1 : Réaliser les préparations froides et les spécialisations bouchères	(H2101)	
Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR : Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré		
Industrie Technologique	Mécanicien(ne) automatique	MECAUTOMAT1 : Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques	(I1302)
		MECAUTOMAT2 : Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel	(I1302)
		MECAUTOMAT3 : Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel	(I1302)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
		MECAUTOMAT4: Poser sur un ensemble électrohydraulique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel	(I1302)
		MECAUTOMAT5: Poser, sur un équipement pluritechnologique, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique	(I1302)
	Mécanicien(ne) d'entretien industriel	MECENTIND1: Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic	(I1310)
		MECENTIND2: Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques	(I1310)
	Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	OPLI : Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits	(H2102)
	Peintre industriel	PEINTINDU-1: Réaliser le traitement manuel d'une surface	(H3404)
		PEINTINDU-2: Réaliser le traitement d'une surface par pistelage haute pression	(H3404)
		PEINTINDU-3: Réaliser la préparation d'une surface par projection d'abrasifs	(H3404)
		PEINTINDU-4: Réaliser un traitement d'une surface par métallisation	(H3404)
		PEINTINDU-5: Réaliser le traitement d'une surface par pistelage pneumatique	(H3404)
		PEINTINDU-6: Réaliser le traitement d'une surface par thermolaquage	(H3404)
	Technicien(ne) en système d'usinage	TSU-1: Usiner des pièces par tournage conventionnel et réaliser un montage/assemblage	(H1404 H2903)
		TSU-2 : Usiner en série par tournage sur machine à commande numérique et réaliser un montage/assemblage	(H1404 H2903)
		TSU-3: Usiner des pièces par fraisage conventionnel et réaliser un montage/assemblage	(H1404 H2903)
		TSU-4 : Usiner en série par fraisage sur machine à commande numérique et réaliser un montage/assemblage	(H1404 H2903)
	Tôlier(ère) industriel	TOLIND1: Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage	(H2902)
		TOLIND2: Mettre en forme des éléments métalliques	(H2902)
		TOLIND3: Assembler des éléments métalliques	(H2902)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
	Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR : Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré	
	Tuyauteur(euse) industriel	TUYIND1 : Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage	(H2914)
		TUYIND2 : Réaliser et installer des supports de tuyauterie	(H2914)
		TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques	(H2914)
		TUYIND4 : Assembler des tuyauteries métalliques	(H2914)
Informatique	Médiateur(rice) numérique	MEDIANUM : Accompagner le public dans l'appropriation des outils et usages numériques	
	Technicien(ne) PC & réseaux	TPC1 : Assurer l'assemblage et l'intégration d'un ou plusieurs PC dans un environnement réseau local	(M1807)
		TPC2 : Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau local	(M1807)
		TPC3 : Fournir un support général à distance-Helpdesk téléphonique	(M1807)
		TPC4 : Assurer l'intégration, la maintenance et le dépannage dans un environnement réseau étendu	(M1807)
Intersectoriel	Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	OPLI : Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits	(H2102)
	Référent(e) encadrant(e) intersectoriel	REFENCAD : Organiser et encadrer le travail d'une petite équipe	
	Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR : Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré	
Logistique	Conducteur(rice) de chariot élévateur	CHAR-1 : Vérifier et utiliser un matériel motorisé de type gerbeur	(N1101)
		CHAR-2 : Vérifier et utiliser un matériel motorisé de type frontal	(N1101)
		CHAR-3 : Vérifier et utiliser un matériel motorisé de type latéral	(N1101)
	Magasinier(ère)	MAGA-1 : Réceptionner, stocker, préparer et expédier des commandes	(N1103)
	Déclarant(e) en douane*	DECDOU1 : Conseiller le client, établir une déclaration de douane, en assurer le suivi et poser des actes professionnels en langue anglaise*	
		DECDOU2 : Conseiller le client, établir une déclaration de douane, en assurer le suivi et poser des actes professionnels en langue néerlandaise*	
	Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR : Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré	
	Valoriste généraliste	VALO1 : Effectuer une collecte préservante	(K2303 K2304)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
Métiers de la valorisation des déchets		VALO2: Trier et démanteler les biens/sous-éléments, nettoyer et réparer les biens réutilisables/réemployables	(K2303 K2304)
Pouvoirs publics	Accueillant(e) d'enfants	ACCENF: Accueillir l'enfant, lui prodiguer les soins quotidiens, en veillant à son bien-être et à son environnement	
	Agent(e) de propreté *	AGENTPROP: Assurer l'entretien et le nettoyage d'un domaine public *	
	Aide-cuisinier(ière) en collectivité	AIDCUISCO1: Participer à toutes les tâches de cuisine de collectivité avant, pendant et après le service	(G1602)
	Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	CONSIP1: Accompagner la personne en recherche d'emploi en mobilisant les techniques et les ressources adaptées	(K1801)
		CONSIP2: Accompagner l'employeur dans sa demande en mobilisant les techniques et ressources adaptées	(K1801)
	Contrôleur(euse) de travaux *	CONTROLTRAV: Exécuter les tâches administratives à l'aide de l'outil bureautique et contrôler les chantiers *	(F1103)
	Fontainier(ère)	FONTAIN1: Assembler et poser des canalisations dans une tranchée	
		FONTAIN2: Assembler et poser un raccordement chez le client final	
Fossoyeur(euse)	FOSS1: Assurer les travaux de fossoyage et d'entretien général d'un cimetière en collaboration avec les services administratifs	(K2601)	
Ouvrier(ère) polyvalent(e) *	OUVPOLY1: Assurer des travaux de réparation et de maintenance de base*		
Secteur du Bois	Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	OPLI: Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits	(H2102)
	Poseur(euse) de fermetures menuisées	POSFERMEN1: Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique	(F1607)
		POSFERMEN2: Réaliser la pose d'une porte intérieure	(F1607)
Secteur du Textile	Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	OPLI: Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits	(H2102)
Secteur Horeca	Barman(maid)	BARM1: Préparer, conseiller et servir des boissons simples, composées et des cocktails. Participer à la gestion du bar	(G1801)
	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	CUIS1: Réaliser un menu simple	(G1602)
		CUIS2: Réaliser un menu élaboré	(G1602)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
		CUIS3 : Réaliser une carte complexe en incluant le travail des commis et en gérant la partie administrative de la cuisine	(G1602)
	Gouvernant(e) d'étage*	GOUVET1 : Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel de l'étage, gérer les plaintes et les stocks et organiser la distribution *	(G1503)
		GOUVET2 : Gérer les plaintes dans son domaine d'activités en anglais*	(G1503)
	Premier(ère) chef(fe) de rang	CHEFRANG1 : Coordonner et superviser le travail en salle, de la mise en place à la fin du service.	(G1803)
	Réceptionniste en hôtellerie	RECEPHOT1 : Accueillir, accompagner le client, répondre aux demandes de réservations et procéder au check in et au check out en français et en anglais	(G1703)
		RECEPHOT2 : Accueillir, accompagner le client, répondre aux demandes de réservations et procéder au check in et au check out en français, en anglais et dans une autre langue étrangère	(G1703)
	Serveur(euse) restaurant	SERV1 : Assurer le service en salle	(G1801 G1803)
	Valet/Femme de chambre	VALCHAM1 : Réaliser les travaux de nettoyage, de remise en ordre et d'entretien des chambres et parties communes de l'étage	(G1501)
Services aux personnes	Aide-ménager(ère)	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison	(K1304)
		AIM2 : Assurer l'entretien du linge	(K1304)
	Coiffeur(euse)	COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampooing et coiffage	(D1202)
		COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampooing et coiffage	(D1202)
		COIF3 : Réaliser une coloration avec shampooing et coiffage	(D1202)
		COIF4 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampooing et coiffage	(D1202)
	Coiffeur(euse) autonome	COIFAUTO1 : Assurer des services complets en toute autonomie	(D1202)
		COIFDEF : Réaliser un défrisage ou un lissage *	(D1202)
	Coiffeur(euse) manager(euse)	COIFMAN : Assurer la gestion opérationnelle d'un salon de coiffure	(D1202)
	Esthéticien(ne)	ESTH1 : Effectuer un soin de beauté et un maquillage du visage	(D1208)
		ESTH2 : Effectuer un soin de beauté du corps et une épilation	(D1208)
		ESTH3 : Effectuer un soin de beauté des mains et des pieds	(D1208)
		ESTH4 : Effectuer un massage de beauté et de bien-être du corps	(D1208)

Activités	Métiers	Unités de compétence	Code Rome V3
	Tuteur(rice) en entreprise	TUTEUR : Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré	
Tourisme, sport et loisirs	Instructeur(rice) de cours collectif fitness*	<i>INSTRUFITCOL1 : Assurer l'accueil des pratiquants et intervenir en cas d'incident/accident*</i>	(G1204)
		<i>INSTRUFITCOL2 : Gérer les questionnaires et les tests liés à la pratique du fitness, préparer, animer et gérer une séance *</i>	(G1204)
	Instructeur(rice) fitness*	<i>INSTRUFIT1 : Assurer l'accueil des pratiquants et intervenir en cas d'incident/accident*</i>	(G1204)
		<i>INSTRUFIT2 : Gérer les questionnaires et les tests liés à la pratique du fitness, composer et présenter le programme d'exercices standardisés, surveiller la première exécution et la salle dans sa globalité*</i>	(G1204)
	Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur	OPAH1 : Accueillir et procéder à l'équipement des pratiquants	
		OPAH2 : Assurer l'encadrement d'une activité de parcours acrobatique en hauteur	
		OPAH3 : Évacuer un pratiquant d'une activité sur structure fixe	
		OPAH4 : Évacuer un pratiquant d'une activité sur structure mobile	

2. LISTE DES CENTRES

Nous portons votre attention sur le fait que cette liste est arrêtée en date du 22-03-2024.

Si vous souhaitez prendre connaissance du point de situation actualisé, nous vous invitons à vous rendre sur notre site www.cvdc.be.

2.1. Offre des Centres de Validation

Nom du centre	Adresse	Métier
Centre Epicuris (IFAPME)	Rue de l'aéroport – Bâtiment 52, Box 3 4460 Bierset	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)/ Préparateur(rice) de viandes/ Aide- cuisinier(ère) en collectivité/ Barman(maid) / Premier(ère) chef(fe) de rang / Serveur(euse) restaurant / Ouvrier(ère) boulangier(ère)- pâtissier(ère) / Découpeur(euse)- désosseur(euse)
Le Forem-Centre de formation de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Monteur(euse) frigoriste / Aide-ménager(ère) / Valoriste généraliste
Le Forem-Centre de formation de Floreffe	Rue Riverre 13 5150 Floreffe	Employé(e) administratif(ive)
Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron-Comines-Picardie	1 place de la justice - 7700 Mouscron	Technicien(ne) PC&réseau/ Ouvrier(ère) polyvalent(e)/ Paveur(euse)/ Magasinier(ère)/ Aide- ménager(ère) / Conducteur(rice) de chariot élévateur / Tuteur(rice) en entreprise / Employé(e) administratif(ive)
Le Forem-Centre de formation de Liège-Val Benoit	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Tuteur(rice) en entreprise/ Opérateur(rice) call-center
Centre IFAPME Namur- Brabant Wallon	Centre IFAPME NBW Rue Saucin, 66-70 - 5032 Gembloux (Les Isnes)	Couvreur(euse)
Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce- Holloigne	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Holloigne	Paveur(euse)/ Maçon(ne) / Couvreur(euse) / Carreleur(euse) /

Nom du centre	Adresse	Métier
		Monteur(euse) en chauffage et sanitaire
Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelain	Rue du Onze Novembre 83 6200 Châtelain	Aide-ménager(ère)/ Maçon(ne) / Couvreur(euse) / Conducteur(rice) d'engins de terrassement/ Carreleur(euse) / Peintre décorateur(rice) / Peintre industriel/ Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel / Technicien(ne) en installations électriques/ Coffreur(euse) / Ouvrier(ère) polyvalent(e)/ Paveur(euse) / Tuteur(rice) en entreprise
Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle/ Agent(e) de propreté/ Agent(e) d'accueil/ Aide-ménager(ère) / Employé(e) administratif(ive) / Jardinier(ière) d'entretien / Fossoyeur(euse) / Serveur(euse) restaurant / Référént(e) encadrant(e) intersectoriel
Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Médiateur(rice) numérique/ Technicien(ne) en installations électriques/ Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux/ Agent(e) d'accueil/ Mécanicien(ne) d'entretien industriel / Mécanicien(ne) automatique(ne) / Technicien(ne) en système d'usinage / Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel / Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle / Installateur(rice) électricien(ne) industriel
Centre de validation bruxellois des métiers de la construction	Chaussée de Vilvoorde 68	Maçon(ne) / Monteur(euse) en chauffage et sanitaire / Carreleur(euse) /

Nom du centre	Adresse	Métier
	1120 Neder-Over-Heembeek	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel / Plafonneur(euse)- cimentier(ère) / Poseur(euse) de fermetures menuisées / Couvreur(euse) / Valoriste généraliste/
Centre de validation EFP	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre décorateur(rice) / Coiffeur(euse) / Esthéticien(ne)/ Technicien(ne) frigoriste/ Monteur(euse) frigoriste
Le Forem-Centre de formation de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé(e) administratif(ive) / Agent(e) d'accueil
Le Forem-Centre de formation de Mouscron	Rue du Midi 61B 7700 Mouscron	Opérateur(rice) call center
Le Forem-Centre de formation du Brabant wallon	Rue de la Filature 2 1480 Tubize	Peintre décorateur(rice)
Centre IFAPME de Dinant	Rue Fétis 61 5500 Dinant	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel / Aide-comptable
Centre Coach	Avenue des Etats-Unis 2 6041 Gosselies	Coiffeur(euse) / Coiffeur(euse) autonome / Esthéticien(ne) / Tuteur(rice) en entreprise / Coiffeur(euse) manager(euse)
AutoFORM	Rue Saint-Nicolas 68 4000 Liège	Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers
Centre IFAPME Luxembourg	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont- Chevigny	Ouvrier(ère) boulangier(ère)- pâtissier(ère) / Coiffeur(euse) / Couvreur(euse) / Maçon(ne)
Centre de validation bruxellois des métiers technologiques	Chaussée de Mons 1440 - 1070 Anderlecht	Installateur(rice) électricien(ne) industriel /Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers
T-Event	Rue du Levant 2 7110 Houdeng- Aimeries	Auxiliaire technique de spectacle / Technicien(ne) des arts de la scène et de l'événement / Régisseur(euse)
Centre de compétence Forem-FormAlim	Rue de Limbourg 41b 4800 Verviers	Conducteur(rice) de ligne de production des

Nom du centre	Adresse	Métier
		industries alimentaires / Opérateur(rice) de production des industries alimentaires
Centre de compétence Forem-Wallonie Bois	Rue Fonteny Maroy 23 6800 Libramont	Poseur(euse) de fermetures menuisées / Tuteur(rice) en entreprise
Centre de compétence Forem-Logistique La Louvrière	Boulevard de la Technicité 1 Zoning Garocentre 7100 Houdeng- Goegnies	Mécanicien(ne) réparateur(rice) de voitures particulières et véhicules utilitaires légers / Magasinier(ère) / Conducteur(rice) de chariot élevateur / Vendeur(euse) automobile
Centre IFAPME de Charleroi	Chaussée de Lodelinsart 417 6060 Gilly	Technicien(ne) PC&Réseaux / Employé(e) administratif(ive) / Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers / Tuteur(rice) en entreprise / Serveur(euse) restaurant / Couvreur(euse) / Accueillant(e) d'enfants/ Conducteur(rice) de chariot élevateur
Centre de validation des compétences EPS CERIA- Bruxelles	Campus du CERIA Avenue Emile Gryzon 1, Bâtiment 4C,RDC, bureau 007 - 1070 Bruxelles	Jardinier(ère) d'entretien/ Ouvrier(ère) boulangier(ère)- pâtissier(ère)
Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire	Boulevard Adolphe Max 157 – 1000 Bruxelles	Aide-comptable / Employé(e) administratif(ive) / Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux / Agent(e) d'accueil
Centre de compétence Forem-Secteurs verts	Rue de la Station 47 7800 Ath	Jardinier(ère) d'entretien/ Grimpeur(euse)- élagueur(euse)
Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais	Chaussée de Perwez, 30 5002 Saint-Servais (Namur)	Peintre décorateur(rice)/ Aide-ménager(ère)
Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest	Boulevard de l'Abattoir 28 1000 Bruxelles	Aide-ménager(ère) / Référent(e) encadrant(e)

Nom du centre	Adresse	Métier
		intersectoriel / Accueillant(e) d'enfants
Centre de compétence Technocampus	Rue Auguste Piccard, 23 6041 Gosselies	Technicien(ne) en installations électriques/ Mécanicien(ne) automaticien(ne) / Technicien(ne) en système d'usinage / Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle / Monteur(euse) frigoriste / Mécanicien(ne) d'entretien industriel / Tôlier(ère) industriel / Tuyauteur(euse) industriel / Technicien(ne) frigoriste / Installateur(rice) électricien(ne) industriel
Centre de compétence TechnoClTé	Château Degorge Rue Henri Degorge 23 7301 Hornu	Technicien(ne) PC&Réseaux
Centre de compétence Technobel	Allée des Artisans 19 5590 Ciney	Technicien(ne) PC&Réseaux
Centre de Validation des compétences de l'EPS Sambreville	Rue Hicquet 19 5060 Auvélais	Carreleur(euse)/ Paveur(euse)/ Technicien(ne) PC&Réseaux
Centre de compétence Forem-Logistique Liège	Rue Jean de Sélys Longchamps 2 4460 Bierset	Magasinier(ère) / Conducteur(rice) de chariot élévateur
Centre de validation bruxellois des métiers de la logistique	Rue du Charroi 21-23 1190 Bruxelles	Magasinier(ère) / Conducteur(rice) de chariot élévateur
Centre de validation bruxellois des métiers du numérique	Rue Jules Cockx 6 1160 Bruxelles	Technicien(ne) PC&Réseaux
Centre IFAPME Liège Huy- Verviers	Boulevard Sainte Beuve 1 4000 Liège	Aide-comptable / Employé(e) administratif(ive) / Esthéticien(ne) / Plafonneur(euse)- cimentier(ère) / Poseur(euse) de fermetures menuisées
Le Forem-Centre de formation de Dinant	Rue Saint-Jacques 350 5500 Dinant	Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle
Centre de Compétence Forem Tourisme Marche-en- Famenne	Zoning du Wex Rue de la Plaine 1 6900 Marche-en- Famenne	Agent(e) d'accueil / Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur

Nom du centre	Adresse	Métier
Coach Bruxelles	Rue Marguerite Bervoets 136 1190 Forest	Coiffeur(euse) autonome
Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise – SFPME	Rue des Palais 42 1030 Bruxelles	Tuteur(rice) en entreprise
Le Forem – Centre de formation construction de Tournai	Rue Paul Pastur 79 7500 Tournai	Plafonneur(euse)-cimentier(ère)
Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca	Rue de l'Agrafe 70 1070 Anderlecht	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)/ Barman(maid) / Serveur(euse) restaurant / Premier(ère) chef(fe) de rang
Horeca Formation Wallonie	Square Mosseray 4 5100 Jambes	Barman(maid) / Serveur(euse) restaurant / Premier(ère) chef(fe) de rang / Réceptionniste en hôtellerie / Cuisinier(ère) travaillant seul(e)/ Valet(femme) de chambre
Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud	Rue du Puits Communal 114 6240 Farciennes	Aide-ménager(ère) / Référent(e) encadrant(e) intersectoriel
Centre de compétence Forem – Polygone de l'eau	Rue du Limbourg 41b 4800 Verviers	Fontainier(ère)

2.2. Centres en cours d'agrément

Nom du Centre	Adresse	Métier
Le Forem - Centre de formation logistique de Floriffoux	Rue des artisans, 10 - 5150 Floreffe	Conducteur(rice) de chariot élévateur
Centre de compétence TechnoFutur-TIC	Avenue Jean Mermoz, 18 - 6041 Gosselies	Médiateur(rice) numérique

2.3. Centres existants – Métiers en demande d'agrément

Nom du Centre	Adresse	Métier
Le Forem-Centre de formation de Floreffe	rue Riverre 13 - 5150 Floreffe	Conseiller(ère) en insertion professionnelle
Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie	1 place de la justice - 7700 Mouscron	Agent(e) d'accueil

Nom du Centre	Adresse	Métier
Le Forem-Centre de formation de Liège - Val Benoît	Rue Ernest Solvay 13 - 4000 Liège	Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle/ Employé(e) administratif(ive)/ Agent(e) d'accueil
Centre IFAPME Namur-Brabant Wallon	Centre IFAPME NBW Rue Saucin, 66-70 - 5032 Gembloux (Les Isnes)	Aide-cuisinier(ière) en collectivité/ Ouvrier(ère) polyvalent(e)
Centre de compétence Forem-ConstruForm Grâce-Hollogne	Rue de Wallonie, 21 - 4460 Grâce-Hollogne	Aide-ménager(ère)
Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau	Rue du Onze Novembre 83 - 6200 Châtelineau	Technicien(ne) en ventilation mécanique contrôlée résidentielle/ Peintre industriel/ Monteur(euse) en chauffage et sanitaire/ Agent(e) de propreté
Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 - 4500 Huy	Valoriste généraliste
Centre de validation bruxellois des métiers de la construction	Chaussée de Vilvoorde, 68 - 1120 Neder-Over-Heembeek	Ouvrier(ère) polyvalent(e)/ Paveur(euse)
Le Forem-Centre de formation de Charleroi	rue de Montigny, 40 - 6000 Charleroi	Aide-comptable / Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle
Le Forem -Centre de formation du Brabant wallon	Rue de la Filature 2 - 1480 Tubize	Magasinier(ère)/ Conducteur(rice) de chariot élévateur/ Technicien(ne) en installations électriques/ Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel
Centre IFAPME Luxembourg	Libramont, Rue de la Scierie 32 - 6800 Libramont-Chevigny	Employé(e) administratif(ive)/ Jardinier(ière) d'entretien
Centre de validation bruxellois des métiers technologiques	Chaussée de Mons 1440 - 1070 Anderlecht	Technicien(ne) frigoriste/ Monteur(euse) frigoriste
Centre IFAPME de Charleroi	Chaussée de Lodelinsart, 417 - 6060 Gilly	Ouvrier(ère) polyvalent(e)/ Jardinier(ère) d'entretien/ Agent(e) d'accueil

Nom du Centre	Adresse	Métier
Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles	Campus du CERIA - Avenue Emile Gryzon, 1 , Bâtiment 4C,RDC, bureau 007 - 1070 Bruxelles	Aide-cuisinier(ère) en collectivité/ Découpeur(euse)- désosseur(euse)
Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire	Boulevard Adolphe Max, 157 - 1000 Bruxelles	Opérateur(rice) call center
Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais	Chaussée de Perwez, 30 - 5002 St Servais (Namur)	Maçon(ne)
Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers	Boulevard Sainte Beuve, 1 - 4000 Liège	Peintre décorateur(rice)/ Valet(Femme) de chambre/ Ouvrier(ère) polyvalent(e)/ Agent(e) de propreté/ Technicien(ne) en installations électriques/ Étancheur(euse)/ Coffreur(euse)/ Régisseur(euse) /Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur/ Grimpeur(euse)- élagueur(euse)/ Accueillant(e) d'enfants
Le Forem - Centre de formation Construction Tournai	Rue Paul Pastur, 79 - 7500 Tournai	Technicien(ne) en installations électriques/ Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel
Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud	Rue du puits communal, 114 - 6240 Farciennes	Magasinier(ère)

3. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

Présidente : Madame Marie-Anne NOËL (IFAPME)

Vice-Président(es) : Madame Olivia P'TITO (Bruxelles Formation)

Monsieur Yves DECHEVEZ (Enseignement de Promotion sociale)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

<p><u>Le Forem :</u></p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Yves MAGNAN - Monsieur Mathieu GAILLARD <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Tamara DE MEYERE - Madame Virginie STIEVENART 	
<p><u>Bruxelles Formation :</u></p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Olivia P'TITO - Madame Jocelyne PIRDAS <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Simon DETREZ - Madame Isabelle VERBRUGGEN 	
<p><u>Enseignement de Promotion sociale :</u></p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Yves DECHEVEZ - Madame Delphine ESTORET <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Jeny CLAVAREAU - Madame Rosa VACCARO 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Virginie ROSSET (octobre 2023)
<p><u>IFAPME :</u></p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Marie-Anne NOËL <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Raymonde YERNA 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin de désignation (novembre 2023)
<p><u>Service Formation PME :</u></p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Christophe MATTART <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Emmanuel BAUFAYT 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Nathalie MENENDEZ (octobre 2023)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs avec voix consultative

<p><u>Le Forem</u> (Service public de l'Emploi):</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>En attente de désignation</i> 	
<p><u>ACTIRIS</u>:</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Laurence BAROEN 	
<p><u>SFMQ</u>:</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Thierry VANDER VORST 	

Commissaires des gouvernements

<ul style="list-style-type: none"> - COCOF : Madame Adeline REMY - Communauté française : Madame Laetitia VAN CAUWENBERGE - Région wallonne : Madame Natacha VINCKENBOSCH 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin de désignation (octobre 2023) - Madame Françoise PÂQUES (juin 2023)
---	--

Experts invités permanents

<p><u>Secrétaire de la coordination bruxelloise</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Laurence HIERNAUX 	
---	--

Secrétariat

<p><u>Cellule exécutive du Consortium</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Donat CARLIER - Madame Marily ROST 	
--	--

4. COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÈMENT

Propositions de représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Liste 1	
<p><u>Travailleurs</u></p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Madame Laure HOMERIN (CEPAG)- Monsieur Renaud BIERLAIRE (CEPAG)- Monsieur Fabian MEULENYSER (FGTB Bruxelles)- Monsieur Luca CICCIA (CSC)- Monsieur Benjamin MOEST (CSC)- Monsieur Thomas ENGLERT (CSC)- Monsieur Nicolas VANDENHEMEL (CSC) <p><u>Membres suppléants</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Monsieur Jean-François LANKESTER (CGSP Enseignement)- Madame Isabelle MICHEL (MWB)- Monsieur Éric BUYSENS (FGTB Bruxelles) - Madame Sara STEIMES (CSC)- Madame Khadija KHOURCHA (CSC)- Madame Anh HUYNH (CSC)- Monsieur Jean-Louis TEHEUX (CSC)	

<p><u>Employeurs</u></p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Florie THOMAS (UWE) - Monsieur Michel VANQUAETHEM (AGORIA) - Madame Sophie VASSEN (UNIPSO) - Madame Géraldine MAGALHÃES (TRAXIO) - Monsieur Jean JUNGLING (UCM) - Monsieur David PISCICELLI (UCM) - Monsieur Jan DE BRABANTER (BECI) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Anne REUL (FEVIA) - Madame Laetitia DUFRANE (UWE) - Monsieur Walter ZWIEKHORST (COMEOS) - Monsieur Gauthier DE VOS (CCW) - Madame Daphné SIOR (UCM) - Madame Sophie HEUSKIN (UCM) - Monsieur Frans DE KEYSER (BECI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Olivier VANDENABEELE (janvier 2023)
---	--

<p><u>FOREM</u></p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Delphine ROCHET <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jacques VALET 	
<p><u>ACTIRIS</u></p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Laurence BAROEN <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Nadine SAINT-VITEUX 	

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative

<p><u>Comité directeur du Consortium</u> Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Mathieu GAILLARD - Madame Raymonde YERNA - Madame Jocelyne PIRDAS - Monsieur Yves DECHEVEZ - Monsieur Christophe MATTART <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Tamara DEMEYERE - Madame Marie-Anne NOËL - Monsieur François ZAYAS - Madame Delphine ESTORET <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Emmanuel BAUFAYT 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Virginie ROSSET (mars - invitée) - Madame Nathalie MENENDEZ (mars - invitée)
<p><u>Représentants de la Ministre en charge de l'EPS</u> Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Laetitia VAN CAUWENBERGE <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - En attente de désignation 	
<p><u>Représentants de la Ministre de l'Emploi et de la Formation exerçant la co-tutelle sur le FOREM</u> Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Natacha VINCKENBOSCH <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Mathilde DELFORGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Françoise PÂQUES (juin 2023)
<p><u>Représentants du Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de la formation professionnelle</u> Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Adeline REMY <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Roland SARTON 	<ul style="list-style-type: none"> - Madame Jeanne CHRISTIANSEN (avril)

<u>Observatoire wallon de l'Emploi</u> Membre effectif - Monsieur Bernard CONTER Membre suppléant - Monsieur Frédéric VESENTINI	
<u>Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la formation</u> Membre effectif - Madame Marie DOZIN Membre suppléant - Monsieur Stéphane THYS	

<u>Experts invités permanents</u> Secrétaire de la coordination bruxelloise - Madame Laurence HIERNAUX	
<u>Interfédé</u> Membre effectif - Madame Marina MIRKES (mai 2023) Membre suppléant - Madame Myriam COLOT (mai 2023)	
<u>Febisp</u> Membre effectif - Madame Adèle ESSOH (mai 2023) Membre suppléant - Madame Jeanne LODEWIJCK (mai 2023)	

<u>Dirigeant de la cellule exécutive du Consortium</u> Membre effectif - Monsieur Donat CARLIER Membre suppléant - Madame Marily ROST	
---	--

5. COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE ET MISSIONS D'APPUI

Situation au 30 janvier 2024

1.1. Cellule exécutive du CVDC

Directeur	
<p>Donat CARLIER</p> <p>☎ 02 371 74 44</p> <p>@ d.carlier@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le bon fonctionnement des missions du CVDC dans le cadre de la Nostra Coordonner l'action de la Célex avec celles des opérateurs et des Centres, en préparation et suivi des décisions du Codi et de la Coda, en lien avec les Chargés de mission des opérateurs Assurer la coordination « externe » avec les Commissaires des Gouvernements, les Secteurs et interlocuteurs sociaux, l'Agence FSE, le SFMQ, le CFC et l'ensemble des partenaires (inter-)nationaux Garantir la coordination « interne » des activités en matière de Finances, Méthodologie, Qualité et Supports IT, Statistiques, Communication... Animer et gérer l'équipe de la Célex en fonction des missions confiées

Équipe méthodologie	
Responsable des experts méthodologiques	
<p>Marily ROST</p> <p>☎ 02 371 74 39</p> <p>@ m.rost@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner l'équipe des experts méthodologiques par des réunions d'intervision, par la programmation des Corefs et assurer l'expertise méthodologique des Corefs et son suivi Assurer le secrétariat du Comité Directeur (O), réunion, suivi) Représenter le CVDC en Chaef et en Coprofor au SFMQ Contribuer aux projets prioritaires de la Nostra (projets-pilotes en méthodologie dont la validation en entreprises, validation en milieu carcéral, etc...). Participer au projet CCP, piloter le processus RAF, etc. Encadrer le suivi des dossiers méthodologiques (vis-à-vis des experts méthodologiques, des membres de la Celex et des autres intervenants)
Expert(e)s méthodologiques	
<p>Grégoire THIRIAR</p> <p>☎ 02 371 74 39</p> <p>@ g.thiriard@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers)

- Participer à la gestion du processus RAF dont l'analyse de dossiers

<p>Farid TEBACHE</p> <p>☎ 02 371 74 48</p> <p>@ f.tebache@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers • Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent • Participer au fonctionnement de la Célex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) • Gérer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des Centres (inscriptions, déroulement, etc.) • Participer et assurer le suivi pour les cellules de reconversion, participer à l'analyse de la faisabilité des épreuves en entreprise
<p>Abdelhakim BOUCHEKIMA</p> <p>☎ 02 371 74 36</p> <p>@ a.bouчекima@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers • Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent • Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des Centres • Participer au fonctionnement de la Célex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers)
<p>Elena MAFTEI-GOLOPENTIA</p> <p>☎ 02 371 74 43</p> <p>@ e.mafteigolopentia@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers • Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent • Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres • Participer au fonctionnement de la Célex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) • Assurer le suivi des projets Transval-Eu et Rectec ainsi que des évolutions européennes liées à la validation des compétences
<p>Benjamin HOCQUET</p> <p>☎ 02 371 76 41</p> <p>@ b.hocquet@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers • Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent • Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des Centres • Participer au fonctionnement de la Célex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts

	méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers)
<p>Sophie LIBOTTE</p> <p>☎ 02 371 73 70</p> <p>@ s.libotte@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers • Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent • Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des Centres • Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers)

Responsable Offre et Qualité	
<p>Isabelle VOITURIER</p> <p>☎ 02 371 73 36</p> <p>@ i.voiturier@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer le processus de l'Agrément des Centres et de la qualité • Suivre l'évolution de la construction et de la gestion de l'offre de validation en étroite collaboration avec les chargés de mission • Val'ID: valider les sessions du point de vue Qualité, gérer les plaintes et les demandes d'amélioration • Collaborer à la construction, à la mise en place et au suivi des indicateurs liés à la professionnalisation des acteurs et à la gestion de l'offre • Assurer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres

Chargée de communication	
<p>Sébastienne MISONNE</p> <p>☎ 02 371 74 45</p> <p>@ s.misonne@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire reconnaître la validation des compétences/ Titre de compétence auprès des publics comme partie intégrante de la formation tout au long de la vie et augmenter le nombre de validés (en qualité et en quantité) • Le/La chargé(e) de communication met en place une stratégie et un plan d'actions de communication afin de faire connaître le dispositif de validation des compétences, de mobiliser les professionnels et les partenaires autour de celui-ci et d'accentuer la notoriété auprès du grand public (candidats et entreprises)

Chargée de communication numérique	
<p>Tiffany SCOHY</p> <p>☎ 02 371 73 78</p> <p>@ t.scohy@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des contenus pour nos différents canaux digitaux (newsletters, réseaux sociaux, sites web, etc.) afin de renforcer l'image de la validation des compétences, de faire connaître la valeur d'usage du Titre, et d'en diffuser l'offre et les services disponibles • Récueillir des témoignages (écrits ou audiovisuels) • Intégration des contenus via les média concernés (CMS, ...) • Collaborer la gestion du GT Communication • Collaborer à la mise en œuvre du plan de communication (campagne digitale, ...) et du calendrier rédactionnel

--	--

Chargée de projet

<p>Élodie TOULEMONDE</p> <p>☎ 02 371 74 47</p> <p>@ e.toulemonde@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le secrétariat des réunions des chargés de mission Faire évoluer les conventions sectorielles, préparer et assister aux rencontres sectorielles, en assurer le suivi administratif Coordonner le rapport annuel d'activités du Consortium et des opérateurs, assurer le reporting de l'appel à projets FSE
--	--

Chargée de projet

<p>Nathalie DUPONT</p> <p>☎ 02 371 74 96</p> <p>@ n.dupont@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la plate-forme informatique Val'id et GoVal'id Assurer le suivi des projets informatiques Réaliser les reportings statistiques (Centres, secteurs, Rapport d'activité, ...) Gérer et animer la formation de base Val'id et GoVal'id Assurer la mise en place du RGPD
--	--

Chargé de projet Offre et statistiques

<p>Aurélien COCHINAUX</p> <p>☎ 02 371 73 77</p> <p>@ a.cochinaux@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Piloter ou participer à la mise en œuvre des projets (belges et européens) répondants à la Note d'Orientation Stratégique 2020-2024 de la VDC (Nostra) Participer à la production des indicateurs et rapports statistiques à destination des différents partenaires (Centres de validation, Secteurs, Instances Bassin Enseignement Formation Emploi, ...) Participer à la construction de modalités rigoureuses de production et à l'interprétation des données statistiques du CVDC, ainsi qu'aux croisement de ces données avec celles produites par les organismes formation – emploi Participer à la structuration des relations d'échanges et de coopérations avec les organismes producteurs de données Participer à la production de la liste des métiers à développer à la validation des compétences, en s'appuyant pour ce faire sur les analyses du marché de l'emploi existantes (Secteurs ; VIEW ; AMEF ; Instances Bassin EFE ...)
---	---

Équipe Budget Comptabilité Finances

Adresse générique : finances@cvdc.be

Responsable budgétaire et financière

<p>Nathalie PRIEUS</p> <p>☎</p> <p>@ n.prieus@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner les activités opérationnelles de l'équipe "Budget, Comptabilité, Finances" du Consortium (3 personnes actuellement) ; participer à un management efficace de cette équipe, reposant sur l'écoute et un dialogue constructif, notamment avec la Responsable RH de la Célex et sous la supervision de la Direction du Consortium
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller et assister la Direction dans les décisions relatives aux aspects budgétaires, comptables et financiers et formuler des recommandations • Vérifier la bonne application des procédures budgétaires et comptables au sein du Consortium, en conformité avec la réglementation • Analyser l'utilisation des ressources • Assurer le reporting des données budgétaires et comptables du Consortium, en concertation avec les services correspondants des opérateurs, des administrations communautaires et régionales, ainsi qu'avec l'Agence FSE
Comptable	
<p>Benoît VAN CAMPENHOUT</p> <p>☎ 02 371 74 42</p> <p>@ b.vancampenhout@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter les opérations comptables • Effectuer des achats & Assurer les relations avec les fournisseurs • Tenir les livres et établir les documents financiers • Effectuer des travaux de réconciliation comptable • Seconder le (la) responsable « finances » dans les tâches suivantes : Etats, reporting et clôtures budgétaire ; gestion FSE ; gestion des audit et révision des comptes
Assistante administrative et financière	
<p>Huyen KEOVILAY</p> <p>☎ 02 371 73 91</p> <p>@ n.keovilay@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les coûts liés aux observateurs (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). • Gérer les coûts liés aux épreuves (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). • Effectuer des règlements et des encaissements • Effectuer des tâches comptables en appui ponctuel au comptable • Exécuter des tâches liées au secrétariat et au support administratif de l'ensemble de la CELEX (appui ponctuel auprès du secrétariat).
Secrétaire – Assistante administrative et financière	
<p>Marine CARLIER</p> <p>☎ 02 371 73 85</p> <p>@ m.carlier@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les coûts liés aux observateurs (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). • Gérer les coûts liés aux épreuves (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). • Effectuer des règlements et des encaissements • Effectuer des tâches comptables en appui ponctuel au comptable • Exécuter des tâches liées au secrétariat et au support administratif de l'ensemble de la CELEX (appui ponctuel auprès du secrétariat).

<p>Muriel JACOBS</p> <p>☎ 02 371 74 40</p> <p>@ m.jacobs@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer, via la gestion administrative des réunions du secrétariat, l'opérationnalisation du secrétariat • Assister le Directeur dans la gestion de son agenda • Assurer la gestion administrative de la Commission consultative et d'agrément • Participer à la procédure d'agrément, pour sa partie Coda et Gouvernements • Gérer le traitement des Titres de compétence liés à la RAF
Secrétaire	
<p>Claire CHOT</p> <p>☎ 02 371 74 41</p> <p>@ c.chot@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'opérationnalisation du secrétariat • Assurer la gestion administrative du Comité directeur • Participer à la procédure d'agrément pour sa partie CODI et Centre de Validation • Gérer l'envoi des Titres de compétence liés aux sessions de Validation • Participer à la gestion administrative des réunions d'équipe

1.2. Appui aux partenariats - Pilotage Célex

Équipe Partenariats	
Adresse générique : partenariats@cvdc.be	
Chargé(e)s de partenariats	
<p>Cécile DEMAL</p> <p>☎ 02 371 74 38 @ c.demal@cvdc.be</p> <p>Fadoua EL HAMD</p> <p>☎ 0490 47 72 96 @ f.elhamdi@cvdc.be</p> <p>Grégory JACQUEMIN</p> <p>☎ @ g.jacquemin@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none">• Piloter ou participer à la mise en œuvre des projets (belges et européens) de partenariat répondants à la Note d’Orientation Stratégique.• Piloter des projets dans le cadre du Plan de Relance Wallon• Instruire toute nouvelle proposition ou opportunité de partenariat et gérer le suivi et le développement des partenariats existants (en particulier dans le secteur de l’insertion socioprofessionnelle, le secteur public ainsi que pour les publics migrants, issus du milieu carcéral et en situation de handicap), à Bruxelles et en Wallonie, en pilotant l’ensemble des dimensions de la gestion de projet (dimensions administratives, méthodologiques et financières)• Assurer le support des partenaires des projets menés tant à Bruxelles qu’en Wallonie• Assurer la mise en œuvre des différentes modalités de validation des compétences pour les entreprises publiques et la gestion de partenariats avec les secteurs tant à Bruxelles qu’en Wallonie.

Attachée validation Coordination bruxelloise	
<p>Nayke EKOFO</p> <p>☎ 02 435 47 50 GSM 0490 52 27 88 @ n.ekofo@cvdc.be</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accueillir, informer et orienter les chercheurs d’emploi et travailleurs vers les Centres de validation ou partenaires adéquats lors d’entretiens individuels• Animer des séances collectives présentant le dispositif de validation chez les différents partenaires ou dans les Centres de validation• Prendre en charge le suivi organisationnel des projets « validation » mis en place dans le cadre de la coordination bruxelloise de la validation• Contribuer à l’organisation d’événements divers (séminaires, cérémonies de remises de Titre de validation, séances d’informations ciblées et autres événements professionnels)• Collaborer avec des intervenants internes (Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences, Cellule Validation de Bruxelles formation, bf.carrefour (Cité des métiers)) et externes (Centres de validation des compétences de la coordination bruxelloise, partenaires, ...)

Conseiller(ère)s Carrefours-Cités des métiers

Yannick LATTE



@ yannick.latte@cdmetiers.be

Samira WHIBA



@ samira.whiba@cdmetiers.be

Nicolas DARGENT



@ nicolas.dargent@cdmetiers.be

- Accueillir, informer et orienter tout public vers les Centres de validation ou partenaires adéquats lors d'entretiens individuels d'information, de conseil et d'orientation.
- Concevoir et animer des séances collectives présentant le dispositif de validation en interne, chez les différents partenaires, auprès des professionnels de l'insertion ou dans les Centres de validation.
- Contribuer à l'organisation d'événements divers promouvant la validation des compétences.
- Être la personne de référence en matière de validation des compétences pour les conseillers relais des Carrefours liés.
- Collaborer avec des intervenants internes (Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences) et externes afin de contribuer à l'amélioration continue du dispositif.

Équipe Valent

Adresse générique : validationentreprise@cvdc.be

Chargées de mission VDC Entreprises

Séverine DENEUBOURG



0490 52 45 77

@ s.deneubourg@cvdc.be

Marie DERONCHÊNE



0475 34 57 48

@ m.deronchene@cvdc.be

Carmen ALVAREZ



0473 96 87 08

@ c.alvarez@cvdc.be

- Développer l'utilisation de l'aide bruxelloise à la Validation des compétences en entreprise
- Prospecter les secteurs et les entreprises, développer des outils d'accompagnement, d'information et de communication, soutenir les secteurs et les entreprises dans leurs efforts de déploiement de la VDC, ... (entreprises bruxelloises et wallonnes)
- Construire des interfaces cohérentes avec les services publics régionaux bruxellois, francophones, et flamands de Bruxelles
- Assurer la mise en œuvre des différentes modalités de Validation des compétences en entreprise et de partenariat avec les secteurs et entreprises
- Piloter, mesurer et communiquer sur l'état d'avancement du projet, notamment via l'animation des Comités de pilotage et le rapport d'activités. Assurer la mise en œuvre des différentes modalités de Validation des compétences en entreprise et de partenariat avec les secteurs et entreprises

1.3. Appui aux partenariats - Pilotage hors Célex

Secrétaire de la Coordination bruxelloise	
<p>Laurence HIERNAUX</p> <p>☎ 02/371.74.37 0476/55.39.74</p> <p>@ l.hiernaux@bruxellesformation.brussels</p>	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les opérateurs de validation bruxellois dans leur objectif de développer l'offre de VDC à Bruxelles• Coordonner le suivi de dossiers bruxellois, notamment ceux relatifs au projet FSE ValBrux et Stratégie 2030• Assurer la coordination de la communication pour la RBC en collaboration avec les services de communication de la Célex et des opérateurs• Assurer le relais d'information vers la coordination bruxelloise sur les projets relevant portés par la Célex avec les autres territoires
Chargés de mission milieu carcéral	
<p>Aline JANSEN (Région wallonne)</p> <p>☎ 0471/67.73.12</p> <p>@ aline.jansen@forem.be</p> <p>@ vdc.milieucarceral@forem.be</p> <p>Marie DEBROUWER (Région wallonne)</p> <p>☎ 0474/56.71.50</p> <p>@ marie.debrouwer@forem.be</p> <p>@ vdc.milieucarceral@forem.be</p> <p>Antoine BRISME (Région bruxelloise)</p> <p>☎ 02/371.74.32 – 0490/47.72.18</p> <p>@ a.brisme@bruxellesformation.brussels</p>	<ul style="list-style-type: none">• Développer la Validation des compétences en milieu carcéral et ainsi rendre le dispositif connu et accessible aux personnes incarcérées dans les Etablissements pénitentiaires wallons et bruxellois, soit en les orientant vers les Centres (Extramuros), soit en organisant les épreuves directement au sein des prisons (Intramuros)• Région bruxelloise : Soutenir les opérateurs actifs en milieu carcéral en vue de la qualification des détenus et développer les coopérations avec les Ecoles d'enseignement de promotion sociale, les asbl actives dans la formation en prison, l'Administration générale des Maisons de justice de la FWB, le Consortium de validation des compétences

1.4. Chargés de mission

Chargé(e)s de mission – Institutions publiques composant le Consortium		
Chargé de mission – Bruxelles Formation		
Anne-Françoise DEMOLIN @af.demolin@bruxellesformation.brussels	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et soutenir les Centres de validation des compétences agréés et sites conventionnés dans l'ensemble de leurs démarches liées au dispositif (processus Qualité, organisation des épreuves...) • Être à la fois la courroie de transmission entre les Centres et le Consortium et l'interface entre le Consortium et l'institution publique représentée • Participer aux projets de développement de la validation des compétences repris au sein de la Note d'orientation stratégique ayant cours • Contribuer au pilotage de la validation des compétences (gestion de l'offre, statistiques, ...) ainsi qu'à planification globale et au reporting (rapports d'activité) des actions de VDC de l'institution publique, en tenant compte des exigences propres à leur pilotage/source de financement (en lien notamment avec le FSE et les fonds régionaux). • Collaborer au pilotage et à la gestion financière des budgets alloués aux Centres agréés 	
À recruter @		
Chargée de mission - Enseignement de Promotion sociale		
Aïcha DQAICHI @ aicha.dqaichi@cfwb.be		
Chargées de mission – Forem		
Dominique VANDEN BERGH @ dominique.vandenbergh@forem.be		
Edith WILLAM @ edith.willam@forem.be		
Chargée de mission – IFAPME		
Laurie GERMAUX @ laurie.germaux@ifapme.be		
Chargée de mission – SFPME		
À recruter		

1.5. Accompagnateur(rice)s

Accompagnateur(rice) – Institutions publiques composant le Consortium	
Accompagnateur - Enseignement de Promotion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner du public du dispositif de la validation des compétences en tenant compte de ses spécificités et besoins, le tout dans une logique de parcours de formation tout au long de la vie et de maintien ou d'accès à l'emploi ou encore de mobilité dans l'emploi. Cet accompagnement peut se réaliser en amont, pendant, en aval de l'épreuve de validation des compétences. • Informer tout bénéficiaire, quel que soit son statut, sur le dispositif de validation des compétences. • Renforcer les activités de guidance en lien avec les pratiques existantes. • Préparer et accompagner le public vers les épreuves de validation des compétences (développer des modules de soutien notamment en coachant les formateurs,...) en soutien des Centres et des partenariats créés ou à créer. • Soutenir les Centres dans leurs missions en lien avec la validation des compétences (soutien logistique, administratif, ...).
Cédric BOURGEOIS @ bourgeoisced@gmail.com	
Accompagnateur(rice) - Forem	
Julia COLLIN @ julia.collin@forem.be	
Raphaël LAFORGIA @ raphael.laforgia@forem.be	
Marie TONGLET @ marie.tonglet@forem.be	
Accompagnateur - IFAPME	
Myriam LAMBILLON @ myriam.lambillon@ifapme.be	
Manon DELOBBE @ manon.delobbe@ifapme.be	
Delphine VAN DEN ABBEEL @ delphine.vandenabeeel@ifapme.be	
Mélissa SACCARDO @ melissa.saccardo@ifapme.be	
Magali LARDINOIS @ magali.lardinois@centreifapme.be	
Sarah MICELI @ sarah.miceli@centreifapme.be	
Estelle HALADJIAN @ estelle.haladjian@centreifapme.be	

6. LISTE DES ABRÉVIATIONS

Admée	Association internationale francophone pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation
AEFA	Agenda européen pour la formation des adultes
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAC	Agence Wallonne de l'Air et du Climat
AWIPH	Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées (devenue AViQ : Agence pour une Vie de Qualité)
BF	Bruxelles Formation
BO	BackOffice
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCT	Conventions Collectives de Travail
CEC	Cadre Européen des Certifications
CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
Célex	Cellule exécutive
CESS	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
CFC	Cadre Francophone des Certifications
CFWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
Chademi	Chargé de mission
Chaef	Chambre Enseignement-Formation
Chaem	Chambre des Métiers
CIRE	Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers
CISP	Centre d'Insertion socioprofessionnelle
Coda	Commission Consultative et d'Agrément
Codi	Comité directeur
COMPETENT	Base de données métier néerlandophone
Coprofor	Commission de profil de formation
Corec	Commission de recours
Coref	Commission de référentiel
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CR	Cellule de Reconversion
CSC	Confédération des Syndicats Chrétiens
CTA	Centre de Technologies avancée
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
CWEHF	Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes
EFE	Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPS	Enseignement de Promotion sociale
ESCO	Classification européenne des compétences, certifications et professions

ETA	Entreprise de Travail Adapté
EVC	Erkennen van competenties
Febisp	Fédération bruxelloise de l'Insertion socio-professionnelle
FGTB	Fédération générale du travail de Belgique
FSE	Fonds social européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBGE	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
Interfede	Interfédération
ISO	Organisme International de normalisation
MIRE	Missions régionales pour l'Emploi
NOSTRA	Note d'OrientatIon Stratégique
OISP	Organismes d'Insertion socioprofessionnelle
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PHARE	Service Personne Handicapée Autonomie Recherchée
RAF	Reconnaissance des Acquis de Formation
RECTEC	Reconnaissance des compétences transversales en lien avec l'employabilité et la certification
REINSERT	Projet en Belgique francophone qui concerne le milieu carcéral
RGPD	Règlement général de protection des données
ROME v.3	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (version 3)
SFMQ	Service Francophone des Métiers et Qualifications
SFPME- EFP	Centre de formation en alternance pme à Bruxelles
SPE	Service public de l'Emploi
TC	Titre de compétence
UAA	Unités d'Acquis d'Apprentissage
UC	Unités de Compétences
UCM	Union des Classes Moyennes
UWE	Union wallonne des Entreprises
Vade-mecum	Guide, manuel qu'on garde à portée de main (ouvrage de référence)
VAE	Validation des acquis de l'expérience
ValBrab	Portefeuille de Validation des Compétences dans le Brabant wallon
ValBrux	Portefeuille de Validation des Compétences à Bruxelles
Valent	Validation des compétences des travailleurs en entreprise
Validoss	Validation des acquis de l'expérience par dossier
ValWal	Portefeuille de Validation des Compétences en Wallonie

7. GLOSSAIRE

En date du 05/04/2019

Apprentissage formel	Apprentissage dispensé dans un contexte organisé et structuré (en établissement d'enseignement / de formation ou sur le lieu de travail), et explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant ; il débouche généralement sur la certification (CEDEFOP)
Apprentissage informel	Apprentissage découlant des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé, ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage informel possède la plupart du temps un caractère non-intentionnel de la part de l'apprenant. Il ne débouche habituellement pas sur la certification (CEDEFOP)
Apprentissage non formel	Apprentissage intégré dans des activités planifiées non explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources), mais contenant une part importante d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant et ne débouche généralement pas sur la certification (CEDEFOP)
Bassin EFE	Zone délimitée géographiquement sur le territoire de la région de langue française ou correspondant à celui de la région bilingue de Bruxelles-capitale en vue de favoriser la mise en cohérences des offres ainsi que le développement des politiques croisées en matière de formation professionnelle, d'enseignement qualifiant, d'emploi et d'insertion et d'assurer les synergies entre les interlocuteurs sociaux et les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. (AC - Bassin EFE)
Certification	Résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente - relevant de l'enseignement ou de la formation professionnelle - établit qu'un individu possède, au terme d'un processus d'éducation, de formation ou de validation des compétences, les acquis correspondant à une norme donnée. (AC CFC)
Certification d'enseignement	Certification constituée d'un ensemble cohérent et significatif d'acquis d'apprentissage visant le développement personnel, la poursuite d'études ou de formations et l'accès à la vie professionnelle (AC-CVDC)
Certification professionnelle	Certification constituée d'un ensemble cohérent et significatif d'acquis d'apprentissage visant la poursuite de formations, l'insertion ou le maintien sur le marché de l'emploi ou la spécialisation professionnelle ; et pouvant, le cas échéant, permettre aussi la poursuite ou la reprise d'études moyennant

	valorisation par l'enseignement des compétences certifiées en formation professionnelle (AC-CVDC)
Compétence	Aptitude, mesurable, à mettre en œuvre les savoirs – savoir, savoir-faire, savoir-faire comportemental – strictement nécessaire à l'accomplissement d'une tâche dans une situation de travail (AC – CVDC)
Compétent (professionnel compétent)	1. Le « professionnel compétent » est capable de bien exécuter son travail, conformément aux procédures et/ou aux prescriptions. Il est efficace (c'est-à-dire : il répond à ce qui lui est demandé). Ce niveau correspond au niveau d'entrée dans l'emploi. (BIEF)
	2. Le « professionnel confirmé » est capable de travailler vite et bien, avec une économie de moyens, conformément aux procédures et/ou aux prescriptions. Il est efficace et efficient (c'est-à-dire : il répond à ce qui lui est demandé, de façon économique en temps et en ressources). À titre indicatif, ce niveau correspond à une expérience professionnelle utile de 2 à 5 ans dans le métier. (BIEF)
	3. Le « professionnel expérimenté » est capable de travailler vite et bien, avec une économie de moyens, en s'adaptant face aux problèmes qu'il rencontre. Il est efficace, efficient et adaptatif (c'est-à-dire : il est capable d'aller au-delà de ce qui lui est demandé). À titre indicatif, ce niveau correspond à une expérience professionnelle utile de minimum 5 ans dans le métier (cette durée pouvant varier d'un secteur ou d'une situation professionnelle à l'autre). (BIEF)
Diagnostic croisé	Le dispositif Diagnostics croisés consiste à analyser le processus d'évaluation et de certification des acquis d'apprentissage de métiers disposant de profils SFMQ dans des établissements d'enseignement, de formation professionnelle et de validation des compétences. Les diagnostics croisés ne portent donc pas sur le processus d'enseignement et de formation. (Partenariat Enseignement-Formation / Comité de concertation Enseignement-Formation)
Epreuves de validation	Évaluation de la maîtrise des compétences d'un individu, par un jury sur base d'une norme définie dans un référentiel de validation de compétences. (Célex)
Europass	Cinq documents pour aider les citoyens européens à présenter leurs compétences et qualifications de manière claire et se présenter à leur avantage sur le marché du travail, national ou européen. (Europass)
Évaluateur	Membre du Centre de validation des compétences qui évalue la maîtrise des compétences du candidat lors de l'épreuve de

	validation. Il fait partie du jury de délibération de l'épreuve. C'est un professionnel du métier dont le rôle et les conditions d'habilitation sont définis. (<i>Guide de la validation des compétences – Célex</i>)
Guidance	Mission remplie par un Centre de validation (ou un partenaire qu'il conventionne) consistant en un entretien mené avec le(la) candidat(e) avant et après une épreuve de validation des compétences ; et comprenant notamment une information sur le dispositif et les épreuves, une évaluation pronostique en vue d'apprécier les chances de réussite à l'épreuve et un conseil sur les parcours possibles qui s'offrent au (à la) candidat(e) (<i>AC-CVDC</i>)
Jury de validation	Groupe de personnes qui procède à la délibération suite à l'épreuve et décide de la réussite ou de l'échec. Il est composé du responsable de Centre, de l'évaluateur et de l'observateur. (<i>Guide de la validation – Célex</i>)
Métier	Ensemble cohérent d'activités professionnelles réalisées par un individu dans le cadre d'un processus productif. (<i>AC – CFC</i>)
Observateur externe	L'observateur est un professionnel du métier concerné par la validation. Il est externe au Centre de validation. Par défaut, il est désigné par le responsable de Centre et doit avoir quatre ans d'expérience dans le métier concerné par la validation et ne pas avoir quitté le métier depuis plus de cinq années. (<i>Guide de la validation – Célex</i>)
Organisme de contrôle Qualité	Organismes accrédités par le système BELAC d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité créé par l'arrêté royal du 31 janvier 2006 (<i>AC-CVDC</i>)
Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)	Processus par lequel les opérateurs de formation professionnelle membres du CVDC démontrent la correspondance entre les acquis d'apprentissage évalués par une ou plusieurs épreuves certificatives de leur formation et les compétences visées dans un ou plusieurs référentiels de validation des compétences afin que leurs apprenants qui ont réussi ces épreuves certificatives obtiennent automatiquement le(s) Titre(s) de compétence correspondant(s). (<i>Source : GT RAF du 7 juin 2016</i>)
Référentiel	Le descriptif relatif aux démarches d'enseignement, de formation, d'orientation et de validation et constituant à la fois un support méthodologique et un outil de concertation cadrant, pour une organisation, la norme nécessaire au déploiement, au pilotage et à l'évaluation de ses activités (<i>AC-CVDC</i>)
Référentiel de validation	La norme, construite en référence à l'emploi, permettant l'évaluation et la maîtrise des compétences portées par le(la) candidat(e) à la validation, et comprenant, au-delà du relevé des compétences à évaluer, les modalités d'évaluation et les

	indications nécessaires à l'utilisation pertinente des critères d'évaluation (AC-CVDC)
Session de validation	Processus mis en œuvre par un Centre de validation des compétences pour évaluer la maîtrise des compétences d'un ou plusieurs candidats, pour une unité de compétence spécifique. (Célex)
Titre de compétence	Certification professionnelle de la maîtrise d'une unité de compétence- délivrée au candidat par le Comité Directeur au nom des trois gouvernements et reconnu par ceux-ci (Célex)
Unité d'Acquis d'Apprentissage (UAA)	Ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué ou validé (AC – SFMQ)
Unité de compétence	L'unité de compétence désigne l'ensemble des compétences mobilisées pour mettre en œuvre une ou plusieurs UAA. L'unité de compétence relève d'une même unité de contexte et correspond à une possibilité d'emploi. Elle porte sur un métier ou une partie de métier. (Célex)
Validation des compétences	Processus constitué de quatre étapes - l'identification, la documentation, l'évaluation et la certification - par lequel un organisme habilité confirme qu'une personne a acquis des compétences correspondant à une norme donnée (AC – CVDC)



Consortium de validation des compétences

Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles

www.cvdc.be • info@cvdc.be

